

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

Domaine national du château
de Saint-Germain-en-Laye

MARS 2023
PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

MARS 2023

Ce document constitue la synthèse de plusieurs groupes de travail internes, réunis depuis 2021 en comités ou collèges en fonction des thématiques ou des projets évoqués. Il a pu être enrichi de réflexions sur l'organisation des services et sur les objectifs partagés dans le cadre des travaux à venir, formulées par l'ensemble des agents du MAN. Il a enfin bénéficié d'idées nées au cours de visites « actives » menées sur le site en 2022, au sein du domaine comme des collections, et lors d'échanges avec les directions du ministère de la Culture, des personnalités expertes en matière d'archéologie et de politiques patrimoniales, et des partenaires externes, académiques, scientifiques ou patrimoniaux.

Table des matières

Histoire(s) et humanité	6
<i>Un musée-domaine où l'archéologie contribue à la transmission de l'histoire humaine</i>	6
Chapitre I. Préambule	9
1. <i>Métamorphoses.....</i>	9
1.1 Les fantômes de l'Histoire	9
1.2 Conscience patrimoniale et mémoire contemporaine.....	10
1.3 Le temps des grands programmes	12
1.4 Identité paradoxale : le jeu du « mais »	13
2. <i>Un lieu unique pour explorer le temps long</i>	17
2.1 Intégrer l'archéologie comme composante d'unification du rapport à l'histoire territoriale	18
2.2 Envisager la visite comme une déambulation entre patrimoine, esthétisme et bien-être.....	19
2.3 Raccrocher le château à son environnement	19
2.4 Construire des ponts par une programmation « éditorialisée »	20
3. <i>Des défis structurels face aux enjeux sociétaux</i>	21
3.1 Débloquer la sédimentation d'usage	21
3.2 Prioriser les accessibilités au site	22
3.3 Un lieu où le patrimoine contribue à éclairer les grands enjeux contemporains	24
Chapitre II. Collection(s)	26
1. <i>Brève histoire et caractéristiques d'un musée national d'archéologie</i>	27
1.1 Le temps des associations savantes et des « entrepreneurs scientifiques »	27
1.2 Des collections anciennes aux BAM : connaissance et complétude	28
1.3 Atouts et singularité d'une collection nationale	32
2. <i>L'enrichissement des collections</i>	35
2.1 Les principes	35
2.2 Les modes d'acquisition	36
2.3 Les critères de sélection	37
3. <i>Les axes de développement</i>	38
3.1 Ouvrir la chronologie	38
3.2 Un musée technique qui fait évoluer le regard sur les résultats archéologiques	39
3.3 Une approche critique de l'image par l'histoire de l'archéologie	40
3.4 Les mémoires de l'archéologie et des archéologues	40
3.5 Refréter les découvertes archéologiques d'aujourd'hui.....	41
4. <i>Recherche et ressources.....</i>	41
4.1 Un service de ressources ou de recherches ?	42
4.2 Recherche et partenariats	45
5. <i>Collection botanique et biodiversité : le domaine comme conservatoire et lieu d'expérimentation</i>	47
Chapitre III. Expériences.....	49
<i>Les enjeux de l'accessibilité et de la sécurité</i>	49
<i>La connaissance des publics : état des lieux.</i>	52
1. <i>Une politique des publics clarifiée pour un site unique</i>	53
1.1 Un cœur privilégié : jeune public et publics jeunes.....	54
1.2 Le musée national pour transmettre les enjeux et les résultats de l'archéologie	55

1.3 Conquérir et diversifier	56
2. <i>Les principes du/des parcours sur site</i>	58
2.1 Le château et le domaine, espaces historiques et objets archéologiques	59
2.2 Le récit archéologique du passé humain : un alpha sans oméga	60
2.3 Construire le rapport au temps long : la fabrique d'une discipline	62
2.4 L'accessibilité universelle dans des espaces d'accueil adaptés	64
3. <i>Le jumeau numérique</i>	65
3.1 Une architecture repensée et sécurisée	65
3.2 La numérisation et la mise en ligne des collections	65
3.3 Du portail agrégatif au métavers	66
3.4 Un espace d'immersion pour les visiteurs	67
3.5 Des partenariats numériques à structurer	68
Chapitre IV. Programmations	69
1. <i>Les principes programmatiques : des travaux et des projets</i>	69
2. <i>Les expositions temporaires</i>	71
2.1 Principes et modèles généraux	71
2.2 Les axes de développement	72
2.3 Convergences et externalités	74
3. <i>Une offre culturelle accessible</i>	75
3.1 Principes et caractéristiques	75
3.2 Les projets de résidences Création et recherche	77
3.3 L'accessibilité au cœur des axes de développement	79
4. <i>Le musée et la société</i>	79
5. <i>La politique éditoriale</i>	80
Chapitre V. Ouvertures	84
<i>Des échelles géographiques</i>	84
<i>Une transformation d'image nécessaire</i>	85
<i>Provoquer l'effet papillon de la rénovation : ancrage territorial et visée globale</i>	85
1. <i>Les principes d'une communication élective</i>	86
1.1 Une stratégie horizontale et à moyens limités	86
1.2 L'exploration « mécénale » comme levier de communication	88
2. <i>Des cercles</i>	89
2.1 La mobilité des collections archéologiques, vecteur des réseaux nationaux et internationaux	89
2.2 Animation et coopérations nationales	92
2.3 La relation au monde	93
2.4 Les échos invisibles : la muséologie de l'archéologie	94
Chapitre VI. La gouvernance et l'organisation	97
1. <i>La gouvernance</i>	97
1.1 Un des services à compétence nationale (SCN) du ministère de la Culture	97
1.2 La comitologie, outil de communication interne du SCN	98
1.3 Écosystème partenarial	99
2. <i>L'organisation et la vie collective</i>	100
2.1 Une gestion financière rigoureuse	100

2.2 Des moyens humains limités mais composés de professionnels reconnus	101
<i>3. Des valeurs réaffirmées</i>	<i>103</i>
3.1 Un SCN responsable	103
3.2 La structuration des tiers-intervenants	104
3.3 De nouveaux espaces pour l'accessibilité et la transmission des savoirs patrimoniaux	104

Histoire(s) et humanité

Un musée-domaine où l'archéologie contribue à la transmission de l'histoire humaine

Le précédent (et le premier) projet scientifique et culturel du musée d'Archéologie nationale fut présenté à la Commission scientifique des musées nationaux du ministère de la Culture le 9 février 2017. Cette synthèse pilotée par Hilaire Multon et Catherine Louboutin, remarquable par l'ambition holistique qui la motivait, prenait appui sur les échanges internes et sur plusieurs ébauches de projets, en particulier « MAN 2000 », dessiné en 1991 par l'équipe alors dirigée par Jean-Pierre Mohen (1944-2021). Elle constituait aussi le premier document stratégique visant à souligner l'unité du lieu, après la création, en 2009, du service à compétence nationale (SCN) du ministère de la Culture, regroupant le domaine de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Archéologie nationale, un service à la croisée de l'ensemble des livres du Code du patrimoine.

Affichant le double objectif « d'identifier une personnalité propre » et de « dessiner des pistes pour un nouveau souffle et plaider pour un projet de restructuration d'envergure », ce projet scientifique proposait pour l'avenir de l'institution un programme d'actions mues par la notion de continuité de l'histoire humaine, et structurées par l'accessibilité des fonds et des espaces auprès des publics, au premier rang desquels, la communauté scientifique.

Il intégrait, parmi les phases primordiales, la mise en œuvre d'un programme architectural et muséographique ainsi qu'une politique de rationalisation dans la gestion des fonds : le recours aux méthodes des chantiers des collections et l'adoption d'un système informatisé pour la gestion et la documentation des collections étaient des prérequis obligatoires. L'articulation ambitieuse du calendrier envisagé a connu une révision nécessaire entre 2017 et 2022, afin de prendre en compte le dimensionnement des moyens humains, financiers et techniques requis pour mener à bien de tels engagements. Les chantiers des collections suivent un rythme soutenu depuis 2019 ; ils s'achèveront en 2024 et symbolisent un temps stratégique dans la vie des objets et lots archéologiques, estimés à environ 3 millions d'items. La sélection d'un logiciel de gestion de bases de données archéologiques en 2021 conduit aujourd'hui à purger et stabiliser les jeux de données afin de préparer leur intégration et, par la suite, faciliter l'interopérabilité des champs pour rendre accessibles ces collections archéologiques de référence. Alors que les chantiers de restauration des façades du Château-Vieux s'achèvent, 10 ans après leur démarrage, l'étape de diagnostics techniques a été prolongée pour établir un phasage opérationnel et rationnel des travaux qui assureront une base saine des futurs espaces ouverts aux publics.

Ce projet pointait aussi un fait étonnant et révélateur. En 150 ans d'existence, le musée national avait été désigné sous près de 10 vocables, officiels ou d'usage. Du « Musée préhistorique » inauguré alors que le décret ouvrait sur un « Musée gallo-romain », du « musée de Saint-Germain » au « musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines », il a été connu à partir de 1874 sous l'acronyme « MAN », plus simple que le nom ancré dans l'archéologie philologique de « musée des Antiquités nationales », avant d'être rebaptisé en 2005 « musée d'Archéologie nationale » pour traduire « une ambition nouvelle, celle de ne plus être perçu comme un conservatoire d'antiquités mais un acteur d'une pratique vivante dont il doit être le lieu de présentation »¹. Notons que la fusion avec le domaine n'a pas entraîné de révision de sa désignation en 2009. Toute la difficulté réside précisément dans cette hésitation. Les grands débats animant la naissance et l'histoire de cette

¹ Projet scientifique et culturel 2017, p. 20.

discipline scientifique, mais aussi celle de ses méthodes, de ses acteurs et de leur professionnalisation, de ses changements de perspectives, y sont restitués.

Le projet scientifique et culturel 2022-2027 poursuit les mêmes objectifs. L'affirmation d'une identité de nature à rendre au lieu sa place pour la compréhension et l'exposition du temps long de l'humanité suppose que les trois entités le composant – le château, le domaine et le musée – forment un tout lisible par tous. Et que les tensions entre ces composantes, souvent associées à leur histoire, s'en trouvent lénifiées. Les réflexions collégiales, les débats et les échanges qui ont conduit à son élaboration, l'environnement dans lequel nous évoluons ont aussi mis en exergue les défis qui attendent l'équipe, nos partenaires et l'ensemble des acteurs qui président aux destinées de ce musée-domaine. Ils sont nombreux et s'inscrivent dans un contexte inédit.

En 2020-2021, le monde des musées a connu son premier « arrêt sur image ». Quels que soient les continents, quels que soient les modes de vie, les sociétés humaines ont été touchées dans ce qu'il est de plus fort : l'expression du lien entre individus. L'exigence de l'isolement et de l'éloignement physique a brutalement modifié le rapport instauré avec l'autre. Lieux de sociabilités et de transmission par la pratique de la visite, les musées ont été contraints à une fermeture de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, touchant parfois durement les communautés professionnelles attachées par tradition à l'institution, notamment celles relevant de ce que nous appelons obscurément et par anglicisme dans notre jargon la « face publique », tandis que d'autres besoins, associés aux productions numériques, devenaient impérieux.

La relation aux publics a-t-elle en conséquence fondamentalement changé ? Cette question, posée en 2021 lors de l'organisation des séquences numériques d'ArchéoMuse, réseau professionnel créé en 2016 à l'initiative du service des Musées de France et du musée d'Archéologie nationale, a souligné le changement brutal de pratiques et la différence découlant des moyens humains et/ou budgétaires pour répondre durablement à cet effet de la crise sanitaire. L'expérience numérique, d'abord placebo de l'expérience physique, a stimulé des propositions renouvelées pour et avec les publics, mais a aussi provoqué une attitude paradoxale oscillant entre addiction et lassitude de l'écran, médium de diffusion des contenus audio ou vidéo². Les données des visites cumulées soulignent pourtant deux points essentiels : la fréquentation tend à retrouver son niveau haut au moment où les vertus thérapeutiques de la visite au musée s'affirment et impliquent d'apporter un regard plus attentif aux modèles qui président à notre moyen d'expression traditionnel, l'exposition ; l'articulation entre expériences physiques et numériques doit alimenter la politique des publics en interrogeant la structuration de l'offre.

Un volet important occupe désormais le devant de la scène et sous-tend aussi cette réflexion : celui de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Cette période a incarné le catalyseur d'une réflexion intense sur la définition de cette forme singulière d'institutions à l'histoire aussi complexe et plurielle que l'est celle de l'humanité et de son (r)apport aux sociétés³. Lieux de l'authenticité, de l'émotion, de la connaissance, les musées sont aussi interrogés sur les histoires

² Étude IPSOS, 7 février 2022 ; Culture Étude 2022-6, *Les Sorties culturelles des Français après deux années de Covid-19*.

³ Le présent PSC a été élaboré dans un contexte de redéfinition par l'ICOM du musée. Cette redéfinition a été adoptée le 24 août 2022 lors de la 26^e conférence générale à Prague (République tchèque) : « Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

qu'ils conservent et sur leurs rôles dans les enjeux qui nous entourent : diversité, équité, accessibilité et inclusion ; environnement, écodéveloppement et durabilité ; transparence, partage et co-construction⁴.

La proposition de ce projet scientifique et culturel 2022-2027 mêle en miroir le bilan des années écoulées, les inflexions méthodologiques et stratégiques ainsi que les programmes collégialement élaborés pour les 5 années à venir. Elle poursuit un but convergent pour l'équipe qui compose ce musée-domaine : promouvoir un site singulier, millénaire et historique, un site qui abrite à la fois la mémoire de l'archéologie et les traces les plus remarquables de l'activité humaine, de son ingéniosité et de son incroyable adaptation, en quelque sorte l'archéologie de la mémoire.

⁴ Co-construction : Élaboration conjointe et par combinaison des expertises ou regards d'un projet, d'un programme ou d'une action.

Chapitre I. Préambule

L'évocation de Saint-Germain-en-Laye suscite des réactions variées selon les interlocuteurs : une ville résidentielle surplombant Paris, une forêt de loisirs, un château ou une ancienne résidence royale, un domaine idéal pour la pratique sportive ou un parc familial, un musée lié aux souvenirs d'enfance ou aux années de découverte de l'histoire de l'art et de l'archéologie, des œuvres d'art exceptionnelles et parmi les plus anciennes produites par les femmes et les hommes du passé... Et en définitive, ces descriptions correspondent à autant d'ingrédients primordiaux dans l'identité de ce musée-domaine, mais pour lesquels un liant unique doit être affirmé.

Contrairement à Versailles, Compiègne ou Fontainebleau, le Château-Vieux et le domaine clos sont un souvenir des vastes occupations de l'ancien domaine royal, dont une partie des vestiges demeure désormais sous la ville qui l'enceint. Les remaniements et reconstructions successives ont effacé les fastes intérieurs et extérieurs, sans entamer complètement l'opulente mémoire des murs que les programmes de recherche passés et en cours contribuent à restituer. Témoin de l'Histoire, ce site a abrité des moments déterminants et structurants pour la France comme pour l'Europe.

1. Métamorphoses

1.1 Les fantômes de l'Histoire

Le premier établissement royal cité dans les chartes apparaît sous Robert Le Pieux, autour de l'an mil, avec l'installation d'une abbaye dans la forêt de Laye. Si les origines précises de sa construction demeurent incertaines, le premier *palatium* muni de douves sèches est déjà érigé en 1124 lors du règne de Louis VI Le Gros, et appartient au réseau des résidences royales de Francie. La cour est nomade et Saint-Germain occupe une situation privilégiée, sans que puisse être affirmée sa fonction défensive originelle⁵ ; les ordonnances, chartes et traités signés incluent cette localisation dans l'histoire des relations de vassalité ou de diplomatie des dynasties royales, dont les mariages, jusqu'à la sédentarisation de la cour à Versailles.

Les Capétiens et les Valois fréquentent et agrandissent le logis résidentiel⁶. Une tour à l'angle nord-est, et la chapelle palatine, première des Saintes-Chapelles, érigée entre 1234 et 1238 à la demande de Louis IX, forment alors des bâtiments indépendants. Après l'incendie provoqué par les troupes du Prince Noir, fils du roi d'Angleterre Édouard III, Charles V fait rebâtir le logis, cette fois enclos dans une enceinte fortifiée qui englobe les rescapés : la tour et la chapelle. François I^{er} amorce une restauration fondamentale avec le nouveau palais dont les galeries s'élèvent sur les anciens remparts. Elle sera achevée sous le règne de son fils Henri II, qui commande une autre résidence, reliée aux boucles de la Seine par de somptueux jardins et des grottes à automates dont ne subsiste que le souvenir, hormis quelques vestiges parmi lesquels la grotte préservée sous le pavillon Henri IV.

Les travaux seront poursuivis par les Bourbons : la beauté des jardins, achevés vers 1600, est relevée par nombre de descriptions et gravures, mais leur dégradation est rapidement constatée au cours du XVII^e siècle, tandis que le Château-Neuf connaît des problèmes structurels majeurs. Au Château-

⁵ B. Bove, « Saint-Germain-en-Laye : forteresse sur la route de la Normandie ou résidence "comme au milieu de France" ? », *Saint-Germain, ville militaire. Bull. des Amis du Vieux Saint-Germain*, n° 55, 2018, p. 17-33.

⁶ Léon Cécile. Yvelines. Saint-Germain-en-Laye. *Une cave conservée du château médiéval*. In : *Bulletin Monumental*, tome 166, n° 2, année 2008. p. 163-167.

Vieux, Louis XIII commande de nouveaux décors pour la chapelle palatine qui a vu passer mariages et baptêmes dynastiques. Louis XIV remodelle l'aspect général du château, ainsi que le domaine : pour accueillir la cour, il est en effet nécessaire de doubler les surfaces, et des pavillons sont créés à chaque angle. Des défauts d'entretien marquent l'articulation des jardins et les grottes, aboutissant à un abandon des dispositifs de fontainerie et à une révision du plan par André Le Nôtre. Les perspectives végétales et les jeux d'optiques modifient l'orientation paysagère pour privilégier une vue vers la forêt depuis l'aile nord du Château-Vieux et par une découverte progressive, avec la Grande Terrasse, du paysage francilien. Le départ de la cour pour Versailles marque l'arrêt des remaniements de la résidence royale. En 1687, Louis XIV accueille son cousin en exil, Jacques II Stuart et sa suite royale. Le Château-Neuf, peu à peu ruiné, n'est occupé que partiellement par la cour ; il est définitivement abandonné avant que sa démolition ne soit entreprise par le comte d'Artois en vue de l'édification d'une nouvelle résidence sous la plume de l'architecte François-Joseph Bélanger. L'allotissement lors de son annexion parmi les biens nationaux achève sa démolition, amputant l'articulation créée à Saint-Germain-en-Laye par plusieurs générations d'architectes et d'ingénieurs.

10

Cette séquence dressée en quelques lignes semble à première vue limpide et comporte pourtant de nombreuses inconnues.

Le domaine royal et les bâtiments ont fait l'objet de modifications, de reconstructions sur près de 700 ans. La singularité architecturale du pentagone irrégulier et le lapidaire conservé des opérations de restauration depuis le XIX^e siècle documentent les phases du bâtiment à défaut d'une chronologie précise des étapes de construction qui se dévoilent au fil du vocabulaire des sources écrites. Les ornements, dépouillés lors des transformations en prison et en hôpital, ou même l'organisation interne des bâtiments, ne sont connus que par de rares plans ou dans les archives des commandes et des transferts des mobilier royaux.

1.2 Conscience patrimoniale et mémoire contemporaine

Le château est classé « monument historique par liste » en 1862, avant que ne soit entamée la restauration commencée par l'architecte Eugène Millet ; cette opération est totale et articule tant la conduite de la rénovation architecturale que celle de l'aménagement muséographique du « Musée gallo-romain ». Elle se poursuit jusqu'en 1910, date à laquelle elle est achevée par Honoré Daumet, qui ne dévie pas de la ligne d'E. Millet. Le parti pris d'un état de construction néo-renaissance restitue un aspect homogène au château ; la minutie des détails pousse E. Millet à dessiner les mobilier du futur palais de l'archéologie et à décliner un vocabulaire mêlant les chiffres et emblèmes de François I^{er} à ceux, plus rares et discrets, de Napoléon III. Le domaine est classé au titre des monuments historiques par arrêté un siècle plus tard, le 8 avril 1963. À cette date, il ne comprend plus qu'une partie des allées du parc et la Grande Terrasse, dessinées par André Le Nôtre entre 1663 et 1674, et le jardin anglais, aménagé en 1845 par Alexandre Loaisel de Tréogate afin de compenser l'amputation du domaine royal par l'arrivée du chemin de fer à Saint-Germain-en-Laye, qui prolongeait ainsi la première ligne francilienne inaugurée en 1837 pour desservir Le Pecq depuis Paris⁷. Ce prolongement s'inscrit dans une prouesse technique à l'initiative des frères Pereire avec l'essai d'un chemin de fer atmosphérique qui redessine complètement les abords du domaine royal et du château : outre l'installation de la nouvelle gare à proximité de l'actuel parvis, les espaces de jardins sur lesquels s'ouvrait la façade est sont acquis par les Pereire et transformés quelques années

⁷ Prescrite par le SRA de la DRAC Ile-de-France, une fouille réalisée en 2017 par l'Inrap a livré les vestiges du complexe monumental érigé pour cette première gare : <https://www.inrap.fr/découverte-de-la-première-gare-de-voyageurs-de-france-12745>

plus tard en logements collectifs, la Cité Médicis, gardant ainsi la mémoire des fastueux jardins, jeux d'eau et grottes Renaissance.

L'ultime métamorphose du Château-Vieux, impulsée par Napoléon III, correspond au mouvement européen de la naissance des musées d'archéologie : créé la même année que le *Museo Arqueologico Nacional* de Madrid, le « Musée national » bénéficie d'un réseau en cours de constitution qui témoigne de ses liens internationaux par des échanges savants ou diplomatiques⁸, et d'une approche nouvelle de la discipline comme de la pédagogie⁹. Saint-Germain et les villes environnantes constituent une villégiature appréciée des Parisiens qui se rendent au musée par voie ferroviaire, à pied ou par cycle ; un ascenseur à système hydraulique est ainsi exploité entre 1900 et 1921 pour que piétons et cyclistes accèdent sans effort à la Grande Terrasse depuis les boucles de la Seine. Le « musée de Saint-Germain » abrite surtout l'effervescence des débats qui animent la communauté archéologique ; les référentiels faits d'authentiques – issus des fouilles et découvertes sur le sol national, en Europe comme sur l'ensemble des continents – et de fac-similés ou de moulages, sont établis, étudiés et exposés. Les scientifiques du « musée des Antiquités nationales » drainent alors les relations des sociétés savantes, à l'appui dans un premier temps de la Commission de topographie des Gaules¹⁰ ; ils répertorient et acquièrent les découvertes, laissant encore dans certaines régions le sentiment persistant d'un musée prédateur.

Le musée demeure toutefois un lieu d'Histoire. À l'issue de la première guerre mondiale, le traité de Saint-Germain-en-Laye, conclu entre les alliés et les Autrichiens, est signé dans la salle des antiquités nationales préhistoriques le 10 septembre 1919 ; parmi les articles stipulés, celui des restitutions des collections des Habsbourg aux pays d'origine est l'une des clauses les plus symboliques, avec le retour de pièces en Italie et en Belgique, d'où elles avaient été retirées depuis plusieurs siècles.

Un changement s'opère durant l'entre-deux-guerres : les 44 salles qui avaient été progressivement ouvertes entre 1867 et 1907 sont tout aussi progressivement fermées aux visiteurs, ainsi que les promenades des douves sèches dans lesquelles des sites et des reconstitutions avaient été déployés. Absence de moyens, d'intérêt, de renouvellement contribue à former l'image d'un musée poussiéreux, trop scientifique. Ne correspondant plus aux interprétations (ou aux esthétiques) en vigueur, les commandes artistiques créées à partir des objets archéologiques sont retirées et pour partie adressées, en 1937, au dépôt des musées nationaux. Tandis que certaines ont rejoint le musée d'Orsay lors de sa création, d'autres sont aujourd'hui déposées dans les musées territoriaux ou demeurent au Centre national des arts plastiques.

L'occupation de la ville durant la seconde guerre mondiale a aussi modifié les perspectives d'un réaménagement qu'annonçaient de tels transferts. Côté est, en contrebas du château, a poussé l'un des 23 bunkers destinés à la veille et à la protection des soldats et officiers de l'*Oberbefehlshaber West*, le maréchal Von Rundstedt. L'état d'insalubrité du bâtiment, rapporté avant-guerre par Raymond Lantier, conservateur en chef de 1933 à 1956, a sans aucun doute rebuté les officiers pour

⁸ Nationalmuseet, Copenhague, en 1849 ; Römisches Germanisches Zentralmuseum, Mayence, en 1852 ; section romaine du Wallraf-Richartz-Museum, Cologne (1861) ; Museo Nazionale Romano, Rome, en 1889 ; Etniko Arxaiologiko Mouseio, Athène, en 1893 ; National Museum of Ireland – Archaeology, Dublin, en 1893 ; Museu Nacional de Arqueologia, Lisbonne, en 1893.

⁹ Archives des musées nationaux G2, Administration 1862-1960, 5 octobre 1864, Rapport de Verchère de Reffye à Napoléon III : « Mais que le musée de Saint-Germain devienne un musée historique (nous soulignons), qu'organisé au point de vue des savants, il soit pour eux irréprochable dans son ensemble comme dans ses détails, alors, sa réputation attirera cette foule de personnes qui désirent s'instruire, mais auxquelles il faut un enseignement facile, le public suivra. »

¹⁰ <https://musee-archeologienationale.fr/commission-de-la-topographie-des-gaules>

tout usage à titre résidentiel, préservant *de facto* les collections pour lesquelles les mesures d'évacuation adoptées dans les musées nationaux ne pouvaient être mises en œuvre, même si les tentatives de réquisitions administratives énumérées dans les archives sont nombreuses¹¹. En mars 1943, un bombardement de la Royal Air Force sur le parterre a soufflé les vitraux des façades nord et est, et endommagé les logements de fonction. Aussi au lendemain de la guerre, R. Lantier conditionne la réinstallation des collections à la réalisation de travaux de chauffage et d'électricité. Une fois les travaux d'urgence effectués, en 1946, à la demande du secrétariat d'État aux Beaux-Arts, il est chargé d'établir un programme de transformations et de réaménagement pluriannuel dont il esquisse les axes principaux. Hormis les installations techniques primaires dont certaines subsistent aujourd'hui, il faut attendre ses successeurs André Varagnac, puis René Jouffroy, pour qu'un programme, soutenu par le gouvernement, aboutisse.

12

1.3 Le temps des grands programmes

Les quelques dizaines de milliers de moulages, galvanoplasties, reconstitutions sont définitivement retirées avec l'avènement d'un projet qui préconisait de « calmer le décor historique » et la recherche d'une muséographie neutre : l'imprimatur du projet Malraux privilégiait un contact direct et sans fard avec l'objet. Entre 1961 et 1984, les volumes d'origine sont divisés entre réserves et expositions¹². Les grandes salles sont cloisonnées ; les 72 cheminées, le parquet dont une partie est issue des poutres recyclées de l'ancien Château-Neuf, les escaliers en colimaçon, sont masqués par des matériaux provenant des fleurons industriels français, tel Saint-Gobain pour le verre. Les vitrines historiques sont reléguées au dernier niveau et figées dans leurs expositions des tableaux d'objets archéologiques. Les très grandes peintures ornées de monuments romains, commandées passées à Paul-Albert Girard qui fut Grand Prix de Rome en 1861 pour la catégorie des paysages historiques, demeurent dans les tourelles désormais retranchées du parcours de visite. Les fenêtres à vitraux sont occultées pour privilégier la mise en lumière artificielle, constituant pour le visiteur un isolement volontaire des vues paysagères vers le domaine comme des phénomènes urbains alentour. La modernisation passe enfin par trois apports majeurs pour le confort de visite : électricité, chauffage et ascenseurs. L'accessibilité n'est toutefois pas normée, les paliers d'ascenseurs ne correspondant pas aux paliers de visite. Ces installations techniques lourdes qui transitent par les décors et espaces historiques modifient en conséquence le rapport entre musée, château et domaine. Le musée occupe les espaces internes d'un château qui n'est désormais visible que par son extérieur et sa chapelle ; le parc du château est invisible pour les publics du musée, alors même que les perspectives d'A. Le Nôtre avaient été organisées pour être vues depuis les appartements royaux sis dans l'aile nord du Château-Vieux.

Dès 1987, un projet de rénovation des fluides et du parcours est envisagé. Il repose sur une externalisation des collections et une amélioration du circuit de visite dont les premières salles rouvertes remontent à plus de 25 ans. « MAN 2000 », remis en 1991 à la direction des Musées de France, est amorcé par la rénovation de la cour et des galeries du rez-de-cour entre 1992 et 1998 ; une réfection légère des salles, sans modifications techniques, est organisée pour l'entresol, ou niveau 1, entre 1998 et 2012, date de réouverture des salles gauloises fermées durant neuf années, tandis que le premier étage ou niveau 2 connaît une densification liée à l'augmentation des expôts et des dispositifs dans les espaces romains. Des informations sur l'histoire des salles sont ajoutées sur des panneaux transparents. C'est aussi en 2012 que débutent la mise en accessibilité de la chapelle

¹¹ Communication de Laetitia Ferralis donnée dans le cadre du colloque « Les châteaux musées franciliens et la guerre », centre de recherche du château de Versailles, 3-4 juin 2021 : https://youtu.be/B9oU2tPg_9M

¹² https://malraux.org/wp-content/uploads/2018/04/art201_boulet2_hs2_pk.pdf

et la restauration des façades, achevée en 2022. Les salles du niveau 2 ferment en 2018 à la suite d'un incident technique, ainsi que la salle de Mars à compter de l'été 2020 ; la chaîne de traitement du chantier des collections se déploie désormais dans ce dernier espace. Le parcours de visite est aujourd'hui tronqué et hétérogène sans pour autant répondre aux attentes des visiteurs sur l'histoire du site comme sur son rôle de musée archéologique national. Il se limite à une succession de 9 salles à l'entresol, tandis que cour et chapelle demeurent les seuls lieux où un discours historique peut être tenu.

13

Côté domaine, la substitution du train par le RER A, ligne ouverte en 1972, a restitué la partie manquante, à l'ouest, des parterres d'A. Le Nôtre et de la perspective des Loges, tout en remaniant le tréfonds et la qualité du sol dans cette aire, de même que la création d'un parking souterrain, sous le parvis et l'esplanade. La modification substantielle du parvis a aussi entraîné un déplacement des grilles d'entrée du domaine, accentuant une séparation physique avec le château. En 2022, avec la ligne de tramway T13, le réseau francilien a ouvert une autre ligne en lisière du domaine. À la liste des ouvrages d'art associés au domaine, mentionnons enfin le percement du tunnel de l'autoroute A14 sous la Grande Terrasse en 1996, et la construction d'un bassin enjambant sur 55 mètres le toit de la gare RER en 2022.

1.4 Identité paradoxale : le jeu du « mais »

En tentant de résumer à grands traits l'histoire unique de ce site et de sa destinée, de nombreuses saillies soulignent les contradictions, voire les antagonismes qui le caractérisent, mais qui marquent les défis à venir pour l'équipe du service à compétence nationale (SCN), ses missions et son articulation avec les publics.

Une forteresse, mais... avant de prendre un réel rôle défensif durant l'acmé des combats entre royaume de France et duché de Normandie, au XIV^e et au début du XV^e siècle, le château fut édifié pour le loisir cynégétique.

Son aspect actuel, hérité du recyclage des fondations de l'enceinte de Charles V, a conservé les douves sèches et une allure de forteresse que devraient amplement compenser l'architecture en cage de verre et les phénomènes de lumière traversante ; l'actuelle muséographie occulte toutefois cette possibilité, formant une barrière visible depuis la voirie. La zone de franchissement du pont marque aussi une rupture environnementale forte, accentuant une distinction peu accueillante pour les visiteurs qui transitent quotidiennement par le parvis minéral et le domaine. Une étude réalisée avec les étudiants de master de l'université CY Cergy Paris se révèle en ce sens significative : si le château, par son aspect extérieur, constitue une composante forte de l'identité de la ville de Saint-Germain-en-Laye, rares sont les commerçants locaux à savoir qu'y sont exposées des collections de référence en archéologie, voire qu'il s'agit d'un musée national.

Un ancien château royal, mais... seule sa configuration extérieure semble avoir conservé cette histoire.

La lecture du livre d'or et des avis publiés est révélatrice des attentes des visiteurs et du contraste entre extérieurs et intérieurs ; l'absence de salles historiques meublées, ou simplement à la mémoire identifiée, est frappante pour les publics. La chapelle demeure l'unique espace proposant une perception des volumes anciens ; ses décors disparus ont fait l'objet de recherches restituées au public grâce à une application mobile (en français) à télécharger au préalable¹³. Les précédentes expositions temporaires sur d'anciens résidents royaux ont été saluées par les visiteurs, ce qui s'est traduit par une fréquentation en hausse, point relevé dans le projet scientifique et culturel 2017-

¹³ Application ArcheoMAN.

2022, mais cette temporalité éphémère n'est pas encore introduite par la présence d'un espace permanent ou d'un parcours d'interprétation.

Un domaine royal, devenu national, représentant 47 hectares transformés par l'histoire et les aménagements successifs, mais... son histoire patrimoniale se dissout dans les usages de loisirs, entre pratiques sportives et promenades familiales.

L'absence de signalétique historique ou de charte visuelle et identitaire claire constitue un préjudice majeur au moment où est constatée une augmentation des infractions civiles¹⁴, ainsi qu'une dégradation avancée, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Sur les 2 millions d'usagers fréquentant les lieux, aucune étude de public n'a pu, jusqu'à présent, être menée pour déterminer le niveau de compréhension historique et patrimonial de ce site, ouvert gratuitement à tous, tous les jours, et qui renferme une histoire des paysages et un conservatoire d'espèces rares.

14

Un poumon forestier embrassant les transformations urbaines franciliennes, mais... sa délimitation contemporaine recouvre une réalité historique qui n'est pas transmise.

L'apparence actuelle de la forêt de Laye est étroitement liée à la place de la main humaine dans la sélection et à l'organisation existante du couvert forestier, étayé par les terriers et les plans de la liste civile. Cette construction sur le temps long, particulièrement prisée aujourd'hui, incarne un espace de respiration nécessaire pour les collectivités limitrophes, mais a connu une évolution permanente de son périmètre, entre reboisement et déforestation. Des garennes documentées au XVII^e siècle à la tempête de 1999, elle illustre précisément la relation entre homme et environnement naturel. Une prospection par recours à la technique LiDAR (Light Detection And Ranging), prescrite en 2019 par le service régional d'archéologie d'Île-de-France (SRA IDF) auprès de l'Office national des forêts (ONF), a conduit à révéler également le potentiel archéologique de cette forêt qui ne dispose pourtant pas du label Forêt d'Exception®.

Les travaux préparatoires à l'application de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP), par un décret attendu en 2024 inscrivant sur la liste des domaines nationaux le futur domaine national du château de Saint-Germain-en-Laye, permettront aussi de stabiliser et documenter précisément le parcellaire concerné¹⁵. La Grande Terrasse borde la forêt sur sa lisière est ; véritable balcon sur le bassin francilien, elle offre également la possibilité d'embrasser les transformations urbaines qui ont entouré les boucles de Seine, incluant tant des lieux de mémoire comme le Mont-Valérien qu'une intégration de l'histoire architecturale contemporaine. Au sein de ce domaine, le parc prolongé par la Grande Terrasse constitue une zone close dont la veille et la sécurité, l'accueil et l'entretien ainsi que le fleurissement sont assurés par l'équipe du service à compétence nationale.

Un cœur urbain avec une forte proportion internationale, au débouché du RER A et situé à 25 minutes du centre de Paris, mais... son développement repose sur une attractivité résidentielle forte dans un bassin territorial de près de 300 000 habitants où l'emploi de proximité s'étend jusque Paris, et non sur l'attractivité touristique.

Cette composition est ressentie dans l'accueil des publics au sein du SCN : si aucune étude n'a pu être dressée pour le domaine, la ventilation des visiteurs du musée montre une très forte proportion française (91 %), majoritairement locale (68 %). Le plan d'action pour le développement touristique, porté par l'Office de tourisme intercommunal, vise à renforcer l'activité économique et le bassin

¹⁴ Dégradations, vols de plantes.

¹⁵ Présentation du périmètre le 9 mars 2023 en commission supérieure.

d'emploi à travers un tourisme vert, tourné vers une clientèle de proximité et plutôt familiale. Les résultats d'une étude de notoriété – arrêtée en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 – sont par ailleurs attendus pour objectiver l'image actuelle du territoire, porteur de véritables mythographies, et construire une attractivité patrimoniale plus forte, là où les taxes de séjour sur une capacité d'hébergement limitée révèlent une présence prédominante du tourisme d'affaires, et un déficit, voire une absence de nuitées pour le tourisme de loisirs, à l'exception du contexte des restrictions de déplacement durant la pandémie. Malgré sa proximité avec l'une des plus grandes capitales mondiales (Paris) et des zones d'attractivité importantes (Versailles, sites impressionnistes), le territoire accueille essentiellement des excursionnistes captifs : des groupes dans un cadre scolaire, de centres de loisirs ou de pratiques associatives.

Un site associé à l'histoire d'une discipline, l'archéologie, mais... le parcours permanent ouvert aux visiteurs n'a pu intégrer les (r)évolutions méthodologiques des dernières décennies, ni montrer que l'archéologie est une science en continual questionnement.

Centre actif de l'archéologie jusqu'à l'achèvement de sa première phase de rénovation, le site a abrité des discussions vives sur la périodisation du temps humain et poursuit sa vocation première de lieu de réunions et de débats à travers l'accueil des séminaires, journées d'étude et colloques des réseaux professionnels et académiques de l'archéologie. Les changements règlementaires ainsi que la professionnalisation ont marqué le réseau des acteurs et contributeurs à des moments forts de l'archéologie que la programmation ou les échanges parfois plus informels permettent de recouper. Toutefois, alors que ces dernières années ont apporté une succession de découvertes majeures, en particulier à travers les opérations d'archéologie préventive, leur mise en scène dans le parcours du musée n'a pu s'inscrire dans cette même temporalité ; les visiteurs déambulent dans des espaces fanés, lisent ou observent des interprétations anciennes qui ont fait, depuis, l'objet de réévaluations n'ayant pu être intégrées à la trame narrative du parcours de visite.

Alors même que ce rôle est au cœur de ses missions, que les collections n'ont cessé d'être réinvesties par la recherche, que ses agents s'inscrivent dans l'expérimentation des technologies les plus récentes, le MAN n'expose pas aux publics cette histoire de la discipline, l'histoire de ses méthodes et de ses acteurs, de ces différences majeures d'interprétation qui naissent des découvertes ou des enjeux que porte en fonction du moment la société. Cet écart marque en définitive l'un des plus importants défis des musées d'archéologie aujourd'hui en obligeant à résoudre une équation extrême : conjuguer les différents temps et les moyens, de la recherche à la restitution aux publics, précisément dans un temps d'accélération exponentiel de la circulation des informations. Ces vitesses entre le temps de la restitution scientifique, de plus en plus rapide en raison des rythmes programmatiques de la recherche et de la remise des rapports, et celle de la mise en scène, exigeant un temps long de préparation et de recherche de moyens, différent et nécessitent l'identification de solutions adaptées avec les partenaires impliqués dans la production de cette recherche.

Un musée national où sont conservées les collections de référence, mais... leur accessibilité, pourtant portée avec force par l'équipe, demeure très insatisfaisante. L'état du musée contraste considérablement avec les situations des autres musées nationaux d'archéologie ou des musées territoriaux, nés ou rénovés ces dernières années, et ayant procédé à une démarche intégrée pour rendre leurs fonds accessibles. Et néanmoins, la vivacité des demandes de prêts, de dépôts, d'étude ou de consultation démontre sa place reconnue parmi les réseaux professionnels.

Sur le plan physique, l'absence de réserves et l'incrément exponentiel des collections ont condamné des zones de visite sans pour autant conduire à la dotation d'un équipement et d'un espace suffisant

pour la manipulation, la conservation, la restauration et l'étude. L'actuelle salle d'étude, installée en marge des espaces dédiés au Paléolithique, ne satisfait que partiellement (nombre de places limité, consultation unique des biens archéologiques mobiliers manipulables, encombrement, normes de sécurité/sûreté) et doit, dans la perspective des travaux futurs, être repensée. L'apport majeur du projet scientifique et culturel précédent, à savoir la formulation d'un projet pour une réserve externalisée, au fonctionnement mutualisé avec le SRA IDF, n'a pas encore abouti ; cet objectif demeure nécessaire pour les années à venir, non seulement afin de maîtriser la préservation et la conservation des collections, mais aussi pour que la dynamique de partage et d'ouverture des collections se concrétise. Une prise à bail de réserves temporaires externalisées, en lien avec les travaux de mise en conformité technique et règlementaire et situées à proximité de Saint-Germain-en-Laye par transport en commun, est en cours. Cette étape, essentielle pour offrir la désaturation attendue pour l'état sanitaire du bâtiment, apportera aussi une vérification, par l'expérience, des volumes très importants envisagés dans la projection d'une externalisation complète¹⁶.

Sur le plan documentaire, les chantiers des collections, conduits depuis 2019 et qui se poursuivront jusqu'en 2024, constituent un moment unique dans l'histoire du MAN. Chaque chantier, mû par les travaux des façades puis par la préparation de la mise en conformité technique, est l'occasion de plonger, littéralement, dans les fonds. Le pilotage est assuré par le service de la Régie du MAN, création fondamentale dans l'organisation générale du SCN effectuée à l'issue du précédent projet scientifique et culturel. La méthodologie déploie une chaîne de traitement systématique par un reconditionnement rationnel, incluant un colisage qui garantit un transfert des objets et une acquisition documentaire (prises de vue, inscriptions, référencement). Depuis janvier 2022, cette chaîne est prolongée par le maillon du récolement afin d'optimiser manipulation des collections et conformité règlementaire.

Les ressources numériques n'ont eu de cesse de proposer des accès toujours plus importants aux fonds, depuis la création en 2015 du service des Ressources documentaires et de la mission du Développement culturel, de la Communication et du Numérique. La mémoire de la discipline archéologique et du site est conservée à travers les exceptionnels fonds d'archives et l'Iconothèque ; ils sont progressivement mis en ligne par l'intermédiaire de l'outil *open source* Access to Memory (AtoM)¹⁷. La bibliothèque, labellisée « collections d'excellence » (réseau CollEx-Persée, fondé en 2017), comprend des références, parfois introuvables, et a rejoint la fédération du Centre national de la recherche scientifique Frantiq (GDS 3378)¹⁸ pour laquelle œuvre activement le responsable de ce fonds, membre du groupe de pilotage. Le studio de photographie, attaché à la mission du Développement, produit une cinquantaine de modèles 3D par an, manipulables sur SketchFab, et environ 500 vues « éditorialisées » des objets, consultables sur le site Internet du MAN ou sur le portail Europeana que le MAN a rejoint en 2019 (Projet EUROPEANA Archaeology) ; cette production est complétée par 4 ou 5 campagnes annuelles de prises de vue conduites dans le cadre de ses missions par la Réunion des musées nationaux – Grand-Palais (RMN-GP) et consultables sur le site de l'Agence photographique de la RMN-GP. Ces dernières années ont constitué aussi un tournant majeur, accéléré par la pandémie, dans la création de contenus audiovisuels en lien avec les collections et les expositions temporaires ; ces contenus sont consultables sur la chaîne YouTube du MAN.

¹⁶ Étude Grahal, 2013-2015 : 10 000 m² envisagés seulement pour le MAN.

¹⁷ <https://archives.musee-archeologienationale.fr>

¹⁸ <https://www.frantiq.fr>

L'absence de base de données pour les collections archéologiques constituait jusqu'à l'an dernier un véritable mur dans cette politique d'accessibilité. Eu égard à la masse devant être traitée – rappelons que le fonds est estimé à 3 millions d'items ou lots issus de sites archéologiques à travers le monde – une méthode systématique, sous forme de chantier de données, a été établie en s'appuyant sur les compétences de l'entreprise du numérique libre Iggdrasil, pour le nettoyage et la reprise à travers l'application Ishtar¹⁹. Cette étape, pilotée par le service des Ressources documentaires en lien avec les conservateurs chargés des collections, constitue un prérequis en matière d'inventaire et de gestion des données, notamment d'information géographique, pour optimiser les versements dans d'autres bases, telles que Flora – logiciel sélectionné par le ministère de la Culture pour la gestion des collections des musées nationaux – ou nourrir des portails de consultation.

17

Afin de répondre aux missions de service public qui sont les nôtres, l'interopérabilité et la conservation, structurée et sur le très long terme, des données sont une gageure, également nécessaire pour intégrer toute donnée nouvelle issue des partenariats académiques ou professionnels.

Un musée de civilisation(s) porté par la volonté d'exposer l'histoire de l'humanité, mais... dans lequel le dialogue entre cultures, entre sociétés du passé n'est pas, peu ou plus visible. Ce fil rouge de la confrontation des « débris des civilisations » et des autres collections visait, lors du projet initial du MAN, à restituer à ces dernières un contexte de compréhension large, européen et global²⁰, soutenu par une vision progressiste de l'humanité. Procédé présent par l'exposition d'objets extranationaux dans un parcours national, la comparaison s'est ensuite concentrée, à compter de 1909, dans une galerie indépendante qui servait alors de réserve pour les collections non exposées, la salle de Mars. L'organisation confiée par Salomon Reinach à Henri Hubert croisait faits matériels et phénomènes immatériels en s'appuyant sur les théories sociologiques contemporaines pour, en définitive, proposer une lecture ethnoarchéologique des sociétés passées : les ensembles issus de collections à l'histoire distincte étaient regroupés pour former un discours sur une histoire des civilisations et des techniques, à l'échelle globale. La mort prématurée de l'archéologue en 1927 interrompit ce projet de laboratoire « microcosme », au moment où le musée de l'Homme n'existe pas encore. Quelque cinquante années plus tard, après la refonte des espaces historiques de l'archéologie française, le projet fut repris par Jean-Pierre Mohen pour une ouverture en 1984. Simplifié, le croisement originel a finalement pris la forme de vitrines isolant, sous un angle de vue diachronique, des aires géoculturelles. La démarche de H. Hubert demeure dans une petite vitrine placée à l'entrée de cet espace qui clôturait alors le parcours de visite, sans toutefois que puisse être comprise réellement son importance dans ce qui constitue les prémisses expérimentales pour exposer la *Global Archaeology*. Fermée depuis 2020, la salle de Mars accueille jusqu'en 2023 la chaîne de traitement des chantiers des collections. Vœu formulé dans le projet scientifique et culturel précédent, les collections exposées devront être redéployées à travers de nouveaux axes pour réinvestir l'ensemble des espaces du MAN : l'histoire de l'archéologie, des méthodes comme des réseaux d'acteurs, incluant la problématique de la mise en exposition ; la dimension singulière de l'approche comparative portée par la personnalité d'Henri Hubert, des fonds de référence pour l'Égypte prédynastique et les Balkans ; et l'histoire de l'humanité.

2. Un lieu unique pour explorer le temps long

¹⁹ <https://www.iggdrasil.net>

²⁰ Christine Lorre, « La salle d'Archéologie comparée », *Antiquités Nationales*, 48, 2018, p. 1-10.

La chronique dense du plateau de Saint-Germain met en évidence plusieurs particularités propres à l'anthropisation d'un territoire stratégique : ressources naturelles, géomorphologie, adaptation à l'environnement. Et parce que les sources de l'histoire récente du site sont aussi mieux connues, elle met en exergue des phénomènes liés à l'exercice et à l'expression du pouvoir, à la relation avec les aspects économiques et culturels des sociétés du passé. Si le passé a autant influé sur ce lieu, malgré sa division administrative entre château et domaine en 1870, puis sa réunion en 2009, une nouvelle étape sera franchie avec la déclinaison prochaine de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. En entrant dans le périmètre désormais juridique du domaine national, un facteur d'unité s'impose, celui de cette identité d'un espace consacré au récit d'une chronique au long cours incluant une histoire plus territoriale.

2.1 Intégrer l'archéologie comme composante d'unification du rapport à l'histoire territoriale

Les résidences royales de Saint-Germain ont été implantées sur un plateau de 66 km² qui se déploie dans une boucle de la Seine : bordé par le fleuve à l'est, il s'abaisse vers des zones autrefois humides, voire marécageuses, à l'ouest et au nord. Protégé par la topographie, le plateau est occupé depuis la Préhistoire, et la fondation du Château-Vieux constitue un véritable verrou pour un espace ayant échappé à l'urbanisation. La période moderne a pu faire l'objet de rassemblements documentaires dans le cadre du projet *Corpus numérisé de l'histoire du château et du domaine de Saint-Germain-en-Laye* (Labex *Les Passés dans le présent*, 2014-2017) tandis que la société savante des Amis du Vieux Saint-Germain, constituée d'un réseau solide de passionnés et d'anciens universitaires, publie dans sa revue annuelle une approche thématisée des sources archivistiques liées à l'histoire moderne du site.

Cet examen du passé, comme les travaux ponctuels et les quelques diagnostics archéologiques réalisés, pointent le haut potentiel archéologique du domaine national et de son environnement de proximité, permettant de porter une lecture critique importante sur les aménagements successifs du plateau, mais dépassant aussi le champ de compétences des collections archéologiques « des origines à l'an mil » tel que fixé par le décret impérial de naissance du musée. La transformation du site en « objet » archéologique conduit également à mieux intégrer l'histoire de cette discipline, dont les méthodes comme les champs ont évolué depuis les définitions du XIX^e siècle. La mise en œuvre d'un système d'information géographique, l'intégration des phases d'observation, d'étude et de diagnostic, des typologies de comparaison amèneront à élargir une vision historiciste et traditionnelle du site, majoritairement héritée des exégèses de chartes, voire de la transmission verbale.

Loin d'illustrer une unité chronotopographique, Saint-Germain est un témoin de l'histoire moderne et contemporaine. Représentation exemplaire du recyclage et de l'adaptation architecturale dont les proportions objectives origine/reconstruction demeurent à évaluer pour le Château-Vieux, l'ancien domaine royal a accueilli des innovations importantes sur le plan technique, pour certaines disparues ou invisibles : alimentation des jardins, train atmosphérique, ascenseur hydraulique, jardin sur dalle jusqu'au Grand Bassin, en cours de construction dans le prolongement de l'allée Le Nôtre.

Le bunker encore visible à l'est du château, l'un des 23 édifiés dans cette ville stratégique pour le commandement de l'*Oberbefehlshaber West*, nous renvoie aux conflits mondiaux, et à leur impact sur les espaces comme sur les hommes²¹. Les graffitis toujours apparents dans ce lieu constituent un

²¹ Le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 10 septembre 1919 dans la salle d'Alésia, fait partie de cette même histoire.

écho aux inscriptions des douves ou aux gravures laissées éparses sur les murs, autant de témoignages directs à rassembler, étudier, interpréter à l'aide des investigations archéologiques.

Par le biais de telles recherches et de leur transmission aux publics, le MAN pourra répondre à sa mission originelle d'ouvrir la porte du temps tout en s'appuyant sur la mémoire des murs comme sur celle des fonds archéologiques et des hommes qui ont contribué à créer et faire évoluer cette discipline.

2.2 Envisager la visite comme une déambulation entre patrimoine, esthétisme et bien-être

Pourquoi venir à Saint-Germain-en-Laye ? Deux réponses coexistent parmi les publics, qui se distinguent entre domaine et musée. Coupler ces deux approches s'inscrit dans un objectif d'unité pour un musée-domaine national.

Les deux millions d'usagers annuels privilégient sans aucun doute ce poumon préservé qu'est le domaine pour sa vue sur les boucles de la Seine, sur Paris, pour ses équipements favorables à la promenade familiale ou à la pratique sportive. La compréhension de l'histoire patrimoniale du site est plus ténue. Elle est peu présente dans les « stations de repos » (bien que quasi inexistantes aujourd'hui), là où le temps de pause est propice à la découverte du patrimoine historique et végétal du lieu, et à une première approche du temps long à travers des parcours thématiques. L'articulation des jardins et des allées, entre ombres et lumières, est ainsi constituée de points de vue dégagés, d'assises, mais aussi d'aires de rassemblement qui pourraient bénéficier d'une signalétique homogène assurant le lien avec des contenus augmentés à l'appui des ressources produites ou coproduites par le MAN.

À l'inverse, le musée est fréquenté pour ses collections et sa programmation, par des captifs et des amateurs éclairés ou des spécialistes, mais pas pour ses volumes pourtant exceptionnels auxquels renoncent de nombreux visiteurs parvenus jusqu'au seuil, lorsqu'ils comprennent la nature exclusive du musée. Le cloisonnement important des dernières salles, le recouvrement des baies, des sols, des cheminées, l'absence de mobilier à caractère historique freinent l'ardeur des publics « patrimoniaux ». La chapelle, seul volume historique préservé, est l'une des attractions majeures pour des groupes de passage et pour appuyer – hors expositions temporaires ou événements culturels – un discours sur l'histoire millénaire du lieu. Les espaces ouverts à la visite, enfin, se sont progressivement réduits au fil des décennies : le dernier étage fut clos sous la pression des mobiliers archéologiques qui affluaient, tandis que l'état des lieux techniques a provoqué une fermeture de l'étage noble ou deuxième niveau du musée, et que de nombreux espaces ont accueilli les locaux administratifs et techniques nécessaires à l'activité. Seuls 20 % des volumes du château demeurent accessibles à la visite aujourd'hui.

La présence, à terme, d'un espace d'interprétation du site dès l'accueil, et la matérialisation de parcours historiques assurant le lien entre château, douves et jardins, pourront constituer des réponses à un tel frein, au même titre qu'une meilleure prise en compte de la relation avec l'environnement de proximité et la réouverture d'espaces, y compris à titre exceptionnel.

2.3 Raccrocher le château à son environnement

« Promenade » est précisément le terme sélectionné par Gabriel de Mortillet pour le titre du premier guide rédigé à l'intention des visiteurs du musée. En offrant cette perspective comme expérience de visite, l'ancien attaché de conservation soulignait la nécessité d'accorder le plaisir de la découverte et la création de l'émotion-souvenir avec l'apprentissage et la connaissance. Cette dimension allait de

pair avec une muséographie riche en matériels d'interprétation ou de contextualisation – maquettes, moulages, restitutions par des artistes, accompagnement documentaire ou encore reconstitutions parfois à l'échelle 1:1 – qui nous sont précieux pour ce qu'ils signifient de la relation aux visiteurs d'alors, et des conceptions qui purent y être convoquées pour rendre accessibles les découvertes de la discipline.

La visite bénéficiait en outre d'espaces « ouverts ». Les galeries, visitables à la lumière naturelle, donnaient vue sur leur environnement de proximité et conduisaient un promeneur capable de se repérer dans les espaces reconstruits du Château-Vieux.

La refonte de l'expérience de visite, profondément modifiée après-guerre par l'électrification et la division des espaces entre couloirs de visite et zones de stockage des biens archéologiques mobiliers, implique de réaffirmer cette logique du bâtiment, et de la retrouver. La rénovation des espaces devrait en conséquence inclure aussi au fil du parcours des clés d'accès à la compréhension de l'histoire des lieux, marqués par de nombreux moments majeurs pour l'histoire de la nation française comme de l'Europe ; les retrouvailles nécessaires avec les décors historiques ingénieusement projetés par E. Millet doivent bénéficier d'équipements revus, plus légers, et implantés en tenant compte de l'intelligence qui avait présidé à sa reconstruction.

L'étage noble de l'aile sud abrite une partie des bureaux du MAN dans les rares espaces toujours traversants et munis de décors historiques : boiseries Louis XIII et Napoléon III, tapisseries représentant le Château-Neuf, bibliothèque historique voulue par Salomon Reinach. Celle-ci ouvre partiellement au public en 2019, à l'occasion des manifestations culturelles nationales et européennes : après le succès rencontré lors des dernières éditions de ces journées, l'ensemble de l'étage sera exploité de manière éphémère à travers démonstrations ou points parole durant certains événements spécifiques, afin de rendre lisible cette dimension patrimoniale.

2.4 Construire des ponts par une programmation « éditorialisée »

La configuration actuelle des entrées, distinctes entre musée et domaine, constitue un véritable frein à l'expérience d'une visite dans un lieu historique unique. Seul un parvis réduit, extrêmement minéral, et associé aux équipements de sécurité des infrastructures installées entre 1970 et 1990, forme un point de jonction avec l'une des grilles principales du domaine et le pont d'accès au château, séparé du domaine et du tissu urbain par des douves sèches. La mise en place d'une signalétique d'information sur le site et la lisibilité de la programmation dans cette aire demeurent limitées, mais garantissent *a minima* le lien entre les deux espaces, et sont appelées à être développées pour que la composante patrimoniale du domaine soit perçue avec évidence. Enjeu majeur pour que puissent se croiser les publics, les jeux de renvoi entre activités, événements et usages du domaine national doivent aussi s'incarner dans une ligne de programmation à dimension historique, culturelle et scientifique partagée entre domaine, château et musée.

Ce croisement s'inscrit parmi les axes de développement déjà engagés par l'équipe du MAN à l'issue du précédent projet scientifique et culturel, à travers les grandes manifestations nationales. Village archéologique, conférences sur la biodiversité et l'environnement et organisations événementielles ont participé à cette articulation dès 2019. Ils sont ponts et portes entre domaine et musée. La réflexion menée depuis 2017 autour de l'offre culturelle a également consolidé un tel lien – naturel et pourtant distendu en raison des aménagements urbains – par des visites historiques, qui intègrent le domaine depuis 2021, ou des expositions sur panneaux aux sujets variés, dont l'exemple le plus

récent présentait un lien direct avec les collections nationales²². Les réseaux professionnels patrimoniaux et scientifiques et les associations entourant l'histoire du site permettraient de renforcer et de nourrir cette approche en rendant lisible de manière pérenne la place patrimoniale du domaine, incluant le château, et sa nature singulière dans le paysage archéologique.

De telles propositions, adaptées en fonction du sujet ou des publics touchés, ont vocation à devenir récurrentes, en prenant appui sur deux lignes éditoriales :

- la mise en exergue des « coulisses » ou des temps invisibles, associée à une activité masquée par les murs des bâtiments (chantiers des collections, programmes de recherche, résidences Création et recherche, travaux), afin d'inviter les usagers du domaine à s'interroger sur le patrimoine de ce temps long, de sa conservation à sa compréhension, aux figures, sujets végétaux ou objets qui l'incarnent et constituent autant de thèmes d'étude, de traitements ou de recherche ;
- le lien immédiat avec la programmation scientifique et culturelle du MAN, incluant là aussi une relation directe aux cycles qui la structurent²³ pour assurer une meilleure lisibilité des enjeux unissant archéologie et société.

21

3. Des défis structurels face aux enjeux sociétaux

La restauration des façades extérieures du château, menée durant cette dernière décennie, contribue à attirer l'attention des visiteurs. Le contraste demeure toutefois rude entre cette première vision et la découverte des espaces actuellement ouverts à la visite. Le parcours, à l'accessibilité limitée pour les visiteurs en situation de handicap, très réduit pour ce qui concerne la Préhistoire – un seul niveau hors expositions temporaires –, comprend des dispositifs de présentation vieillissants et des informations parfois obsolètes, voire absconses. Ces points ne constituent que la part émergée des grands défis à traiter, dans les années à venir, pour transformer l'expérience des visiteurs en matière de circulation dans les espaces, de réception du site et de compréhension des collections. Les mêmes remarques s'appliquent au domaine : hors la signalétique, déjà évoquée, le couvert végétal présente des signes de vieillissement et de fragilité face aux nuisibles ; le tassement des sols de silex et leur impact sur les infrastructures, le nombre restreint de zones de services et de repos (consigné par les visiteurs ou reporté aux agents de sécurité du domaine), représentent des points qu'il conviendra aussi de prendre en compte dans la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel afin de rétablir un état domanial satisfaisant. Les structures immobilières attachées aux espaces, incluant des zones administratives et techniques, des logements pour les agents en nécessité d'astreinte de service ainsi que des espaces non occupés représentent un dernier point d'attention dans la rationalisation du foncier, son entretien et sa place dans le développement du service à compétence nationale.

3.1 Débloquer la sédimentation d'usage

Le parc immobilier attaché au domaine national et au musée constitue à la fois un atout, dans son développement, et un défi, eu égard à son état actuel. Les bâtiments sis aux grilles du domaine (pavillon du Boulingrin et maison forestière de l'Octogone), ainsi que la présence de locaux techniques pour assurer la conservation et la présentation des espèces végétales et des collections nationales, forment des possibles pour l'accueil des formations et des résidences associant recherche

²² Expositions sur panneaux produites par le MAN : « Debussy » (2016), « Jardins et art contemporain » (2017), « La BD en préhistoire » (2021), « Grand Bassin » (2022)

²³ Voir Chapitre 4.

et création ou encore, ponctuellement, de publics dans le cadre de manifestations valorisant les métiers des patrimoines.

Dans le château, les espaces associés aux collections nationales connaissent un engorgement manifeste et identifié comme frein structurel depuis l'entre-deux-guerres, avec pour conséquence une réduction progressive des espaces ouverts aux visiteurs. L'utilisation par opportunité des espaces ou des salles a provoqué à la fois l'éclatement de certains services et l'inadéquation entre aires d'usage fonctionnel et circulations naturelles dans le bâtiment.

22

Déjà identifiée en 2017, cette problématique a pu être partiellement résolue avec la réutilisation de certains logements de fonction convertis en locaux administratifs ; ce mouvement n'est pas encore abouti. À l'appui des expertises d'ergonomes, mobilisés pour certains par l'intermédiaire de la médecine du travail, et de spécialistes des flux humains, la période à venir permettra de penser le redéploiement fonctionnel des espaces internes aux bâtiments, en prenant en compte la cohérence de l'expérience pour le visiteur, le regroupement des agents par service, la préservation de plateaux traversants, et la mise en œuvre de l'externalisation partielle des collections préparée à l'occasion des chantiers des collections. L'aile sud et les bâtiments de la rue Thiers, rassemblant déjà de nombreux services, seront les points privilégiés de la réflexion pour l'articulation des locaux administratifs et techniques dans le cadre de ces expertises.

3.2 Prioriser les accessibilités au site

Penser le site doit aller de pair avec une approche globale prenant en compte l'ensemble des opérations nécessaires à l'accueil visant à identifier et lever les freins à la fréquentation commune des jardins et du musée, pour fluidifier le passage de l'un à l'autre, et croiser les publics. Le point de départ de cette réflexion s'inscrit dans l'amélioration, déjà évoquée, des informations au niveau du parvis, aire géographique peu facilitante aujourd'hui, et dans une articulation nouvelle entre les grilles du domaine et la façade ouest, entrée unique du château, avec pour objectif le partage de l'histoire et du patrimoine du site auprès de tous les publics.

Accessibilité au patrimoine et à sa conservation. Le domaine accueille de nombreuses manifestations annuelles, hors actions patrimoniales, qui contribuent au cadre de vie locale ou à un financement du domaine par redevance. Des conventions clarifient systématiquement les usages du lieu et de son identité : engagé depuis le dernier projet scientifique et culturel, cet effort pour une veille règlementée et rythmée des occupations se poursuit désormais à travers des conventions-cadres pluriannuelles qui permettent de fixer des rendez-vous réguliers, mais aussi mieux de faire connaître l'institution auprès des organismes scolaires et des associations y organisant cours et rencontres sportives. Parce que ce droit fondamental, relayé par les chartes d'usage, ne peut reposer que sur une conscience éclairée par les citoyens de l'histoire du site, des états des lieux systématiques sont mis en place depuis 2022 et adossés à un suivi des manifestations non autorisées, l'objectif de ces actions de proximité étant double : transformer l'usage simplifié des étendues vertes en savoirs sur l'histoire des jardins, des ouvrages de génie civil aujourd'hui invisibles, ou des métamorphoses de l'ancienne résidence royale, et faire prendre conscience de la fragilité des lieux.

Temps long et priorités règlementaires. La restauration des espaces s'inscrit dans un temps long – une leçon des précédentes opérations, et un sujet qui rejoint la problématique principale du musée-domaine – mais nécessite de fixer des méthodes, à l'appui de diagnostics et d'études préalables, qui identifient les grandes articulations techniques des opérations, pour le domaine comme pour le château. La refonte des espaces muséographiques à destination des publics devra

s'adosser aux projets de renouvellement des infrastructures techniques, en particulier celles des fluides, et prendre en compte la nécessaire libération des cheminées masquant les coffrets électriques et les gaines de chauffage et de traitement d'air, ou la suppression des cloisons interstitielles, afin de rendre les espaces à nouveau traversants et leur restituer leurs perspectives ouvertes sur le domaine national et sur la ville. Les audits réalisés confirment une approche similaire à celle menée pour la restauration des façades, avec une articulation par tranche verticale, pour répondre aux obligations de mise en conformité réglementaire. Ces dernières touchent principalement la sécurisation des circuits d'énergie, incluant la prise en compte d'une maîtrise énergétique et d'une meilleure performance technique, ainsi que la mise en œuvre de la loi de 2007²⁴. Le domaine devra bénéficier d'un outil indispensable : un plan de gestion, concerté avec l'ensemble des acteurs des monuments historiques pour appuyer la préservation des paysages en intégrant les travaux nécessaires aux espaces de service (surveillance, sécurité et sûreté ; sanitaires) et à la modernisation des canalisations et des systèmes d'arrosage.

23

Accessibilité physique du château et des collections nationales. La circulation actuelle des personnes à mobilité réduite nécessite, pour qu'elles puissent accéder aux collections, un accompagnement par les agents : en effet, seul le monte-chARGE initialement réservé aux mouvements des collections et situé en aile nord est praticable pour un fauteuil. Hormis ce passage, le bâtiment est organisé par plateaux horizontaux dans lequel les ruptures de niveau sont inexistantes, à l'exception de la jonction entre ailes ouest et nord et au dernier niveau de l'escalier sud. La remise réglementaire de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), dans sa version de 2018, par l'architecte en chef des monuments historiques (ACMH) pointait en toute conséquence la nécessité de travailler sur deux verticales importantes pour les visiteurs :

- l'escalier sud-ouest dit « Malraux », construit en 1965 par Jean Hourlier, alors ACMH du site, à l'emplacement d'une ancienne courette, et qui conduit à l'ensemble de la façade ouest, par laquelle sont accueillis les visiteurs ;
- l'escalier sud dit « Agence », qui dessert à la fois les niveaux du parcours de visite et les aires regroupant la majorité des espaces administratifs.

Les travaux programmés pour l'escalier sud-ouest s'inscrivent comme premier niveau d'une refonte des parcours afin de fluidifier la circulation pour tous publics dans les espaces du musée, en prenant appui sur un remaniement parallèle des espaces de la façade ouest, au moment même où les collections jusqu'à présent exposées ou conservées dans ces espaces doivent être évacuées, et les premières étapes de sécurisation de l'infrastructure technique enclenchées. L'entrée des visiteurs par l'ancienne salle des gardes pourra rassembler les zones de services réservées à l'accueil des individuels et des groupes, la boutique et l'introduction à l'histoire et au patrimoine du site. Ce lieu, à l'intérieur du bâtiment, constitue le carrefour idoine pour démarrer une exploration externe ou interne des espaces de visite, comprenant les parcours des collections permanentes, et des espaces d'interprétation, accessibles par l'escalier sud-ouest.

Accessibilité sensorielle et cognitive. La refonte de ces espaces d'accueil imposera une clarification de la signalétique directionnelle externe, incluant les accès vers le domaine et le château, et interne. Cette révision pourra prendre appui sur la réflexion relevant de l'optimisation des circulations, et bénéficier des normes ISO définissant les standards européens en matière d'accessibilité universelle, non encore mises en œuvre au sein du SCN²⁵. La programmation et les travaux menés avec les

²⁴ Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, applicable depuis le 1^{er} janvier 2007.

²⁵ Prise en compte du *Manuel d'accessibilité physique et sensorielle des musées*, édité par le ministère de la Culture en 2019, et adoption des normes dans les politiques de marché (ex. ISO 21801-1).

partenaires constituent aussi l'occasion de réflexions communes sur les informations principales significantes pour créer, à travers la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre), des socles de vocabulaire partagés qui devront être déployés en guise de points de repère principaux dans les espaces de visite, du domaine national aux salles du musée. Cette version commune ne saurait se substituer aux informations scientifiques précises accompagnant objets ou points d'intérêt, mais constitue à tout le moins un socle de compréhension et une clé d'intelligibilité pour les collections.

Accessibilité numérique. Lieu de production numérique et de construction de projets avec des tiers pour promouvoir l'archéologie, le MAN, dans ses murs, ne rend de tels programmes et actions que peu visibles. L'accessibilité numérique des collections est aujourd'hui un enjeu de reconnaissance et de valorisation pour toute institution patrimoniale. Les collections du musée d'Archéologie nationale sont consultables pour partie à travers les images produites et valorisées par la Réunion des musées nationaux – Grand Palais (RMN-GP), la base Joconde des musées de France, ainsi que les portails Plateforme ouverte du patrimoine (POP) du ministère de la Culture, Europeana, la collection *Grands sites archéologiques*, ou encore sur les moteurs de recherche Collections et Archives, depuis le site Internet du musée. La diffusion repose sur des images avec des informations, minimes, sur l'objet ou le document. Ces collections constituent une passerelle avec les sites et territoires dont elles sont issues, sur le plan de la production originelle comme celui de la provenance archéologique.

Les problématiques afférentes sont aujourd'hui d'ordre technique et stratégique, visant à rassembler de manière cohérente les données à destination des publics. Dans le premier cas, un schéma directeur informatique, réflexion entreprise en 2021 et qui aboutira en 2023, permettra de soutenir et d'anticiper le vieillissement et la surcharge du serveur local et des fluides, tout en assurant une migration sûre des *data* produites dans un temps long, eu égard à l'obsolescence des logiciels utilisés. Dans le second cas, une réflexion sur « l'éditorialisation » numérique, sur l'articulation et l'élimination des bruits provoqués par l'interrogation des données de masse, constituera une obligation dans la valorisation des collections et de la trame narrative adoptée pour le parcours du musée. Cette dimension pourrait inspirer un habillage des données numériques reposant sur une capitalisation des ressources créées (base de données, L'Objet du mois...) et une stratégie de médiation par interrogation sémantique. Une approche esthétique de l'ergonomie semble également un prérequis pour faciliter l'expérience et la consultation. Le portail récent du British Museum procède de ce questionnement tout en conservant des fonds documentaires anciens ; l'unité vient de l'interface de consultation.

Concrètement, le MAN devra pouvoir intégrer un espace consacré à la médiation immersive, alimentée par les ressources déjà existantes. Les acquisitions de numérisation portées par le service numérique constituent un lien naturel avec les collections physiques, assurant également une restitution de contextes ou de problématiques contemporaines liées à la conservation de sites rares, tels que l'environnement rupestre ou les décors sur mégalithe. Prolongement possible pour appréhender cette interaction entre l'homme et son environnement, pour comprendre les stratégies électives d'un site sur le territoire, un tel espace, immersif, pourra aussi s'appuyer sur les capacités éditoriales des partenaires pour nourrir une programmation adaptée.

3.3 Un lieu où le patrimoine contribue à éclairer les grands enjeux contemporains

Musée-domaine national, le MAN a vocation à présenter des sujets de synthèse marquant les évolutions de la recherche, en lien avec son identité et son histoire. Les crises ont également affecté les systèmes classiques de programmation et de production des temps de rencontre avec les publics, démontrant que deux points étaient à (re)prendre en compte dans leur conception : d'une part, la

répartition entre les collections gérées par le musée (incluant les dépôts de longue durée) et les logiques de prêts, et d'autre part, l'intégration des médiations numériques en complément des médiations traditionnelles, assurant une diffusion plus large des sujets traités, un dialogue également plus engageant avec des aires géographiques éloignées de l'environnement immédiat du musée, et souvent une pérennité accrue des expériences. Les pages ci-après participent en conséquence de la démarche d'une inscription affirmée du MAN comme lieu de réflexions, de débats et d'expériences pour la société à l'appui des missions qui sont les siennes en tant que lieu national dédié aux patrimoines.

Chapitre II. Collection(s)

Née en même temps que la construction des méthodes et des référentiels d'une nouvelle relation au passé de l'humanité²⁶, la collection du musée d'Archéologie nationale s'est constituée et enrichie à l'appui des réseaux scientifiques et politiques contemporains.

Elle se décompose en quatre catégories : les objets ou lots inscrits au registre d'inventaire du musée et issus de collections anciennes et de fouilles archéologiques ; les éléments mobiliers non inscrits provenant des campagnes de restauration du site depuis le XIX^e siècle ; les éléments mobiliers relevant des archives publiques, incluant pour une grande partie la documentation sur les deux catégories mentionnées précédemment, et des archives privées, permettant d'entrer dans la mémoire d'archéologues qui ont contribué à l'enrichissement des fonds ou à la discipline ; les entrées de la bibliothèque, labellisée par le groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée en raison des ouvrages exceptionnels, dont les plus anciens remontent au XVI^e siècle, qui y sont conservés. Hors collection, doit également être notée la présence de mobiliers archéologiques issus de fouilles, parfois non traités et alors placés au musée en l'attente de lieu de conservation archéologique adapté. Ces catégories relèvent de l'ensemble des livres du Code du patrimoine, supposant une gestion à la fois pragmatique et rigoureuse sur les plans matériel et juridique des histoires dont elles relèvent.

Les collections visibles et connues les plus importantes en termes de volume sont formées de la collection relevant du Livre IV (Musées), estimée à 3 millions d'items répartis en plus de 200 000 numéros d'objets ou de lots inscrits à l'inventaire musée, et à celle du Livre II (Archives) comprenant près de 104 mètres linéaires d'archives privées associées à la mémoire de l'archéologie. Ces fonds demeurent vivants : acquisitions, dépôts entrants ou sortants, prêts, constituent l'une des activités majeures du pôle scientifique, en sus des chantiers des collections en cours depuis 2019 et qui s'achèveront en 2024 pour le Livre IV ; la recherche sous toutes ses formes – coordonnée par le MAN, intégrée à des programmes collectifs ou par simple consultation – représente l'autre grand pan de l'activité pour ces collections de référence, reconnues, consultées et empruntées par l'ensemble des réseaux professionnels et scientifiques, en France comme à l'international. Ces projets, dont certains comportent des volets de restauration et de numérisation, nourrissent la construction de la programmation scientifique et culturelle.

Chantier des collections. Ces chantiers, les premiers pour le MAN depuis sa création, ont été commencés à l'automne 2018 dans le cadre de la restauration des façades est et nord du château. Une méthodologie stricte a pu être déterminée à l'occasion d'un chantier test, puis appliquée et améliorée jusqu'à ce jour. Les enjeux étaient plus dans la préparation des mouvements d'objets et lots par la normalisation de leur(s) conditionnement(s) et la préparation au colisage que dans leur documentation (données descriptives, métriques, marquages et prises de vue) et la mise en œuvre, après 2019, de diagnostics sanitaires préparatoires à des campagnes de conservation-restauration. En 2022, la chaîne a été complétée par la vérification de la conformité des descriptions portées à l'inventaire aux fins d'établir les procès-verbaux de récolelement. À l'issue des campagnes qui se sont tenues, 30 238 objets ou lots ont été vus et conditionnés. La méthodologie sera modifiée en 2023 pour ce qui touche aux objets et ensembles paléolithiques et mésolithiques conservés dans les espaces attenants à l'escalier sud-ouest, afin de privilégier un traitement par lots et contenants. Les chantiers des collections s'achèveront en 2024 pour ce qui touche aux fonds relevant des collections portées à l'inventaire du

²⁶ Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, Paris, 2022, t. 3, p. 83 et suivantes.

musée et conservés dans l'enceinte du château. Une étude préparatoire approfondie bénéficiant de cette expérience a été menée en 2021 pour les moulages architecturaux et statuaires conservés au sein d'un bunker sis en centre-ville de Saint-Germain ; il en résulte un chiffrage et un bilan sanitaire clair pour ces objets pour partie inscrits à l'inventaire, mais dont l'étude scientifique devra être approfondie dans les années à venir en raison de leur importance pour l'histoire de l'archéologie, des institutions et du patrimoine. Une autre étude préparatoire dirigée en 2022 concerne la bibliothèque. Outre la gestion du récolement et la recotation de cette collection d'exception, la bibliothèque doit aussi réintégrer un fonds de périodiques de près de 55 titres, auparavant traités dans le cadre d'une mission mutualisée initialement confiée au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) : un diagnostic primordial a été établi sur ce fonds complexe dès 2022. Les travaux se prolongeront à partir de 2023 avec les ensembles conservés dans les douves, à l'appui du Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), et des archives, en lien avec le Service interministériel des archives de France (SIAF). Sur ce dernier point, les recherches conduites sur l'intégrité et le rassemblement des fonds dispersés se poursuivent en coordination avec le SIAF et forment une complétude nécessaire pour reconstituer les biographies des objets et ensembles archéologiques présents et vus dans le cadre des chantiers de récolement.

1. Brève histoire et caractéristiques d'un musée national d'archéologie

La constitution des collections suit de près l'histoire institutionnelle du site, sa place à la croisée des sciences étudiant les sociétés humaines du passé et l'histoire règlementaire de l'archéologie en France. Ses phases d'accroissement et de stabilisation sont liées aux découvertes archéologiques et à la capacité physique du bâtiment – dont la première rénovation ne s'achevait qu'à l'aube du XX^e siècle et qui était dès l'origine prévu sans réserves – à les accueillir ; ce paramètre, opérationnel, contingenté toujours l'approche actuelle. Un net ralentissement des acquisitions à compter de la rénovation Malraux et surtout l'absence, à quelques exceptions près, de mobilier issus des campagnes menées ces dernières décennies, permettent de distinguer deux grandes phases dans cette histoire : l'une avant et l'autre après la rupture majeure de la seconde guerre mondiale, durant laquelle est édictée la loi du 27 septembre 1941, dite « loi Carcopino », conditionnant tout projet de fouilles à l'obtention d'une autorisation administrative délivrée par les services de l'État.

1.1 Le temps des associations savantes et des « entrepreneurs scientifiques »²⁷

La Commission de topographie des Gaules (CTG) a été créée en 1858 à l'initiative de Napoléon III pour rédiger sous forme de synthèses cartographiques et écrites un état de la connaissance des territoires des provinces des Gaules indépendantes et sous période romaine jusqu'à l'avènement de Charlemagne. Un axe manifeste porté par les intérêts de l'Empereur pour la Conquête apparaît à travers l'identification des sites mentionnés dans la *Guerre des Gaules* de Jules César ; ce dernier est le sujet d'une biographie commencée par Napoléon III et poursuivie durant la Troisième République²⁸. Les travaux de la commission, réunissant une vingtaine de membres, s'appuient sur un réseau de correspondants sur l'ensemble du territoire, dont les sociétés savantes. Lors de la création du musée, nombreux sont les mêmes membres à œuvrer dans les deux institutions, la CTG

²⁷ Anne Lehoërrf, *Que sais-je ? L'Archéologie*, 2021.

²⁸ *Histoire de Jules César*, en 3 volumes : les deux premiers volumes sont signés par Napoléon III et publiés en 1865 et 1866 ; le troisième par Eugène Stoffel, ancien militaire qui fut le responsable des fouilles d'Alésia, en 1887.

alimentant par dons – jusqu'à sa dissolution en 1880 puis sa fusion quelques années plus tard au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) – la collection alors naissante. Celle-ci avait déjà bénéficié de libéralités individuelles émanant de personnalités membres de ces institutions, incluant des amateurs finançant les prospections et fouilles archéologiques ou des archéologues tels que Félix de Saulcy, numismate et premier président de la CTG, Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, ou encore Édouard Lartet, président du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques durant la cruciale année 1867 et qui intervint sur de nombreux sites éponymes de périodes du Paléolithique (Aurignac, La Madeleine, Solutré). Des collections, pour partie ou en totalité, sont également acquises à titre onéreux (Oppermann, 1867 ; Meunier, 1912 ; Peyrony, 1912) ou à titre gratuit, par don ou legs, formant jusqu'à des salles entières issues d'anciens musées privés (Frédéric Moreau, 1899 ; Édouard Piette, 1902 ; Joseph de Baye, 1906)²⁹. Loin de limiter l'approche au seul territoire national, le musée est conçu dès l'origine pour étudier, confronter, comparer les productions matérielles de toutes sociétés du passé : les arrivées des produits des fouilles d'Ernest Chantre dans l'aire caucasienne, entre 1882 et 1890, puis de celles des frères Henri et Jacques de Morgan, entre 1888 et 1916, couvrant le sud du Caucase, l'Asie occidentale, l'Égypte prédynastique et, plus discrètement, le nord de l'Amérique, ouvrent les compréhensions des phases de la chronologie préhistorique à l'échelle globale, en parallèle des séries relevant de cultures matérielles aux aires géographiques plus resserrées.

La première guerre mondiale marque un temps d'arrêt. Une grande partie des collections sont déjà présentes au sein du MAN au moment de la déclaration du 3 août 1914, annotée et commentée en marge du registre d'inventaire « Musée » n°8, fol. 62, face à l'entrée 61 370. Parmi les agents, nombreux sont mobilisés et ne reviendront pas. Sur le plan archéologique, la coopération internationale qui s'était tissée s'étiole avec les disparitions de sociétés savantes et d'archéologues de renom, engloutis par la guerre, tel Joseph Déchelette (1862-1914). Les registres se poursuivent avec des enregistrements à titre rétrospectif, des dons issus de fouilles anciennes ou contemporaines et des échanges auprès d'autres institutions³⁰, et une part de plus en plus importante d'achats, dont l'emblématique collection de Paul du Châtellier en 1924 ou celle d'Emmanuel Passemard en 1927, personnalités respectivement associées aux découvertes archéologiques de l'âge du Bronze aux Vikings en Bretagne et des occupations paléolithiques de la Grotte d'Isturitz.

1.2 Des collections anciennes aux BAM³¹ : connaissance et complétude

Dans le même temps, les débats sur la propriété des mobilier archéologiques se poursuivent : alors que la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, portée par la voix de l'archéologue saint-germanois Théodore Reinach, assure une prise en compte de la protection et de la conservation des vestiges immobiliers archéologiques, la capacité à décider librement des travaux archéologiques demeure associée à une démarche non contrôlée et non centralisée. La pression des « entrepreneurs archéologues » avait fait avorter la tentative de réguler les opérations de fouille en 1910³². La prise de conscience de la destruction irrémédiable du contexte par l'acte archéologique,

²⁹ <https://musee-archeologienationale.fr/collection/periode/donateurs>

³⁰ Pratique identifiée avec des musées territoriaux et internationaux (ex. Peabody Museum, New Haven : inv. 76567 à 76585)

³¹ BAM : biens archéologiques mobiliers.

³² Arnaud Hurel, « L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologiques et paléontologiques de 1910 », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 133 | 2013, mis en ligne le 1^{er} janvier 2016, consulté le 22 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/nda/2097> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.2097> : « Depuis les débats fondateurs du milieu du XIX^e siècle, la communauté des préhistoriens s'est construite autour de quelques valeurs,

de la nécessité d'observer une méthode impliquant des chaînes d'enregistrement maîtrisées se développe durant l'entre-deux-guerres. Dès 1933, des voix s'élèvent pour mieux encadrer une pratique par la création de services suivant des échelles nationales ou locales³³. La loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques, confirmée par l'ordonnance du 13 septembre 1945, modifie considérablement le rapport au patrimoine archéologique, de son identification à sa réception. Désormais, toute fouille est préalablement soumise à autorisation de l'État. De nouvelles institutions sont créées dans les années suivantes pour articuler pression foncière, réglementation administrative et encadrement scientifique³⁴. En filigrane, la définition de la documentation archéologique est précisée, mais le régime de propriété des biens mobiliers demeure complexe, partagé entre les (co)propriétaires fonciers et les inventeurs ; il ne garantit ni l'intégrité des archives du sol, combinant à la fois mobilier et données afférentes au contexte, ni – en raison même du statut des biens mobiliers pour lesquels la propriété peut demeurer absconse – la conservation dans l'intérêt général, condition préalable à toute entrée dans les collections publiques muséales.

29

Les registres d'entrées et d'inventaire du MAN témoignent de cette mutation en creux : une réduction des entrées et une politique d'enrichissement tournée vers les fouilles anciennes et les dépôts croisés marquent les décennies associées à une réorganisation majeure du paysage institutionnel muséal³⁵, commencé au cours des années 1930 et incluant sa propre transformation jusqu'aux années 1970. Dès septembre 1938, en raison des risques de guerre, les collections sont préparées pour être évacuées et le musée est fermé durant un mois, entre le 2 septembre et le 2 octobre 1938. De cette date à la fin du conflit, l'activité est en majorité attachée à l'inventaire rétrospectif de collections entrées en amont, acte complémentaire des protections visant à préserver l'intégrité des fonds. Ce mouvement se poursuit après-guerre avec l'enregistrement de grands ensembles tels les mobiliers funéraires gaulois du nord-est de la France découverts par Bosteaux-Cousin (collection acquise en 1939 et inscrite à l'inventaire entre 1949 et 1951) ou Léandre Cottel (collection achetée auprès de son fils en 1937 et enregistrée à partir de 1956). Très peu d'entrées interviennent dans les années qui coïncident avec la réorganisation des espaces, saturés, pour resserrer le parcours de visite et créer des réserves, tandis que le MAN joue aussi le rôle d'acquéreur au profit de dépôts pour les musées en région : Troyes, Beauvais, Sarrebourg... L'impact est direct entre réorganisation des espaces déjà surchargés et suivi des mouvements, enrichissements et enregistrements tardifs avec le risque identifié *a posteriori* de doublonner les entrées.

L'institutionnalisation et la professionnalisation de l'archéologie connaissent une mutation importante à compter des années 1970. La pression immobilière et les destructions patrimoniales qui en découlent sont pointées par une nouvelle génération d'archéologues formés à l'importance de la

comme l'internationalisme savant, la libre disposition et circulation des objets et des collections, la dimension collective de la recherche incarnée par les congrès et les périodiques ». Addendum : Corinne Jouys-Barbelin a identifié les archives associées à la préparation de cette loi dans le fonds « Henri Hubert » du MAN début janvier 2023 et en a communiqué l'existence dans le cadre du colloque « 100 ans de droit de l'archéologie », INHA, 5-6 janvier 2023.

³³ Jean-Pierre Reboul. « La Genèse de la loi Carcopino ». In : J.-P. Demoule et C. Landes (dir.). *La Fabrique de l'archéologie en France*, 2009, p. 120-133.

³⁴ 1945, ministère de l'Instruction publique, Direction des antiquités préhistoriques et historiques ; 1964, ministère de la Culture, Bureau des fouilles et antiquités ; 1977, Conseil supérieur de la recherche archéologique (CSRA) et direction régionale des affaires culturelles (DRAC) incluant en 1991 les services régionaux de l'archéologie (SRA) ; 1982, ministère de la Culture, sous-direction de l'archéologie ; 1994, constitution des commissions interrégionales de l'archéologie et du Conseil national de la recherche archéologique.

³⁵ Krzysztof Pomian, 2022, *op. cit.*, p. 465.

praxis, du terrain et de l'enregistrement des faits. En parallèle des opérations programmées en relation avec le monde académique et la recherche, ils fondent une archéologie des sauvetages liés aux travaux d'aménagement des territoires ; l'action croissante de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan, 1973), son importance dans la relation aux aménageurs et aux propriétaires, modifient considérablement le rapport à la connaissance du passé et à la conservation des données archéologiques³⁶. La création d'un socle juridique visant à clarifier l'archéologie préventive³⁷ en France, ainsi que celle de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) en 2001, forment autant de jalons supplémentaires vers cette préservation du patrimoine archéologique dans l'intérêt général³⁸.

30

Au-delà du terrain et de l'interdisciplinarité scientifique, la gestion du mobilier archéologique est devenue un axe déterminant des problématiques de préservation du patrimoine archéologique. Elle a abouti non seulement à la définition de lieux de conservation *ad hoc*, les centres de conservation et d'études (CCE), qui peuvent être distincts ou associés au musée en fonction du territoire et de la formule administrative retenue, mais aussi à une définition toujours plus précise des responsabilités, des protocoles (enregistrement, transmission, conservation) et des procédures visant à clarifier la propriété et la gestion des collections, un sujet épineux pour les mobilier en copropriété complexe³⁹. La dernière évolution, la loi du 7 juillet 2016 et son décret d'application du 9 mai 2017, renforce le contrôle de l'État sur la maîtrise scientifique et technique de la chaîne opératoire, unifie un nouveau régime de propriété favorable à la conservation publique des biens archéologiques mobiliers (BAM) dont l'intérêt scientifique le justifie. La gestion afférente aux collections des musées de France est précisée dans le même temps par les textes réglementaires émis en application de la loi du 4 janvier 2002 ; pour les collections archéologiques qui y sont conservées, les notes-circulaires du 19 juillet 2012 et du 4 mai 2016 s'attachent notamment à normer une approche méthodologique pour les opérations de récolelement et de post-récolelement des grands nombres et des indénombrables dont font partie les biens archéologiques mobiliers. Les conséquences scientifiques du récolelement rejoignent les problématiques rattachées à la clarification des régimes de propriété et des statuts des biens culturels concernés. Les archives constituent le volet liant entre les phases des opérations archéologiques et la gestion matérielle des collections ainsi constituées. Indissociables des personnalités actrices de l'archéologie et de l'histoire des institutions, leur préservation, leur conservation et leur consultation suivant les dispositifs réglementaires en vigueur garantissent la cohérence scientifique et technique des données archéologiques et de leur interprétation ; elles conditionnent en ce sens la bonne gestion matérielle des collections archéologiques et ont donné

³⁶ Jean-Paul Demoule (dir.), *L'archéologie préventive dans le monde. Apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*, 2007.

³⁷ Code du patrimoine, art. L. 521-1 : « L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus ».

³⁸ Colette Saujot-Besnier, « Chronique juridique. Le statut des vestiges archéologiques d'après la loi du 17 janvier 2001 et son décret d'application du 16 janvier 2002 », in *Revue archéologique de l'ouest*, tome 19, 2002, p. 231-235.

³⁹ Silvia Païn, *Manuel de gestion du mobilier archéologique : Méthodologie et pratiques* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015 (généré le 23 novembre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmsh/20857>>. ISBN : 9782735122721. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmsh.20857>

lieu, ces deux dernières décennies, à des réseaux et programmes de recherche comme à des lois précisant leur approche réglementaire⁴⁰.

La prise en compte de cette nouvelle réglementation ouvre une phase inédite dans la tenue des registres d'inventaire du MAN. En parallèle de l'acquisition de pièces issues de collections anciennes des « entrepreneurs scientifiques » et visant à consolider les séries ou fonds déjà présents, apparaissent des dons privés d'aménageurs, propriétaires de mobiliers découverts par l'Afan⁴¹, ou des affectations ponctuelles issues des services régionaux de l'archéologie ou du Trésor public lors de saisies effectuées par la direction des douanes dans le cadre de la lutte contre le trafic des biens culturels⁴². Ces acquisitions à titre gratuit s'effectuent de manière marginale. La mise en œuvre du premier récolelement décennal, à l'appui des identifications matérielles des archives et des fonds conservés, assure la poursuite systématique de l'inventaire rétrospectif en même temps qu'une meilleure connaissance des provenances et de l'historiographie. L'exemple de la collection de Claude Schaeffer est en ce sens instructif : attaché au MAN entre 1933 et 1945, il y fait entrer les produits de fouilles qu'il mène sur les sites d'Enkomi et Vounous (Chypre), Minet-el-Beida et Ras Shamra (Syrie) ; l'achèvement de leur inventaire, commencé dès 1933, a lieu en 2012, à l'occasion de ce premier récolelement décennal⁴³. En raison de la saturation des espaces et du poids rétrospectif de la gestion des fonds, il est impossible d'absorber la totalité des BAM d'un site en sus de la documentation correspondante, annihilant la possibilité d'un rééquilibrage entre fonds anciens et découvertes récentes lorsque ces dernières ne rejoignent pas un CCE ou un musée sur le territoire. Le précédent projet scientifique et culturel concluait ainsi sur l'opportunité d'une meilleure articulation entre acteurs patrimoniaux de l'État en distinguant les problématiques de propriété et de présentation afin de conduire une politique raisonnée en matière d'affectations, de décroisements et de dépôts. Le MAN s'oriente vers une telle approche à l'appui des travaux déjà menés ainsi que vers une coordination avec les partenaires naturels que constituent les musées nationaux ou territoriaux, les DRAC et le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM).

Méthodologie du récolelement. Le deuxième récolelement décennal a fait l'objet d'un plan de récolelement décennal (PRD) remis en 2022 à la tutelle. Il s'inscrit dans une volonté de revoir la méthodologie et la rendre plus efficiente. Fin 2021, 91 919 numéros d'inventaire ont été attribués, certains numéros correspondant à l'acquisition de collections entières ou à des ensembles archéologiques complets. Le volume des collections a été estimé à environ 3 millions d'items. Le premier récolelement décennal a concerné un volume total de 145 111 items, soit près de 5 % de la cible ; seule une partie a donné lieu à des procès-verbaux (PV) parachevant la démarche. L'objectif du deuxième PRD, en cours jusqu'en 2025,

⁴⁰ Voir Sylvie Fayet, « Documenter l'absence : les archives d'archéologues », Sciences de la société [Online], 89 | 2013, Online since 31 January 2014, connection on 23 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/sds/301>; DOI: <https://doi.org/10.4000/sds.301> ; les réalisations du LabEx *Les Passés dans le présent* dont <http://passes-present.eu/fr/quand-larcheologie-construit-ses-archives-43085> et du réseau professionnel des archives en musées <https://aem.hypotheses.org/> ; les publications du consortium Mémoires des archéologues et des sites archéologiques (MASA) : <https://masa.hypotheses.org/> ; Tuffery, C. (2021). Traces archéologiques et archives de fouille. Des recherches pluridisciplinaires sur les opportunités et les contraintes des pratiques en contexte numérique. Revue Intelligibilité du numérique, 2 | 2021. [En ligne] https://doi.org/10.34745/numerev_1706

⁴¹ Comité du 30 septembre 1999 ; conseil artistique du 6 octobre 1999 : « Don manuel par Aéroports de Paris des mobiliers funéraires mis au jour en 1999 lors des travaux d'extension et affectation de la part de l'État confiée antérieurement à la garde de la DRAC d'Ile-de-France » (inv. MAN 89206 à 89208).

⁴² Commission d'acquisition du 2 décembre 2021 : cession gracieuse de 22 monnaies interceptées en avril 2018 et abandonnées au profit du Trésor public.

⁴³ Anaïs Boucher, « La collection chypriote du musée d'Archéologie nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye », in *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*, Vol. 42, 2012, p. 159-179.

est d'acter par PV les opérations de récolelement menées avant 2022, de procéder à des campagnes par opportunité (acquisitions, études, restaurations, prêts, dépôts) et de formaliser par PV les opérations intégrées à la chaîne de traitement des chantiers des collections à venir jusqu'en 2024. En 2022, 31 466 items ou lots ont ainsi été vus à l'appui de cette nouvelle méthodologie ; à la date de rédaction de ce projet scientifique et culturel, les PV sont en cours de transmission au service des Musées de France (SMF). Les collections paléolithiques de l'entresol ouest, comprenant des indénombrables et des grands ensembles, feront l'objet d'un déménagement par lots (40 000) entre avril et octobre 2023, qui constituera une première étape du récolelement. La cible est d'atteindre 150 000 items récolés en 2025.

1.3 Atouts et singularité d'une collection nationale

En raison de leur importance historique, les collections du MAN expriment cette plasticité permanente de l'espace et du temps qu'introduit l'archéologie. L'évolution des méthodes et le retour obligatoire à la documentation archéologique, y compris ancienne, impriment un dialogue de l'un avec l'autre. Du site à l'aire culturelle, de l'événement à l'ère matérielle, le témoin s'épaissit ainsi de charges contextuelles, voire subjectives, de sa provenance archéologique à sa réception et son interprétation. S'il est impossible de résumer la richesse des entrées, des objets singuliers comme des campagnes complètes, quelques traits caractéristiques émergent cependant de la lecture des registres. Ils doivent être soulignés comme des marqueurs identitaires à retenir pour la valorisation de cette collection nationale qui par nature ne peut être exhaustive, mais possède des atouts intrinsèques pour exposer l'archéologie, son histoire comme son apport aux enjeux sociaux et environnementaux contemporains, auprès des publics.

Naissance et construction de la Préhistoire. Le projet initial du Musée gallo-romain est très rapidement happé par les découvertes et les débats du milieu du XIX^e siècle. L'arrivée massive des collections préhistoriques adossées aux premières théories sur les évolutions technologiques modifie à la fois son objectif et son orientation qui composent avec un imaginaire des paradis perdus, relayés par les illustrations pédagogiques inspirées aux artistes par ces découvertes. Dans un contexte européen d'ouverture de musées visant à restituer la plus haute origine de l'humanité et l'histoire des peuples dans le territoire de chaque nation, les grands débats sur la périodisation et une définition évolutionniste des productions matérielles humaines empruntant l'ordonnancement du danois Christian Jürgensen Thomson marquent aussi la mise en exposition de la collection⁴⁴ : suivant cette conception, le système matériel des trois âges de la Préhistoire précède l'histoire de la civilisation romaine dont l'effondrement conduit à la naissance des dynasties royales franques ; les séries et pièces majeures apparaissent comme témoins des grandes phases de l'humanité séparées artificiellement l'une de l'autre. La subdivision actuelle de la collection entre conservateurs chargés de cette dernière et actifs au sein du grand département des antiquités nationales est un héritage de cette construction d'une chronologie matérielle utile, mais dont le périmètre est flou dès lors que doivent être mis en exergue les phénomènes de continuité ou de contemporanéité des cultures matérielles. Le réexamen permanent des collections, leur enrichissement par les grandes figures de la préhistoire du XX^e siècle (Henri Breuil ; André Leroi-Gourhan) et leur relation avec les gisements de référence constituent l'un des atouts notoires de la collection.

⁴⁴ Henri Martin, *Études d'archéologie celtique. Notes des voyages dans les pays celtiques et scandinaves*, Paris, 1872, p. 392 : « Le musée des antiquités du Nord est, pour la bonne ordonnance comme pour l'abondance, la variété, l'excellente conservation des objets, leur distribution et leur classification, le modèle de tous les musées de l'Europe. » cité par Krzysztof Pomian, *Le musée, une histoire mondiale*, t. 2, Paris, 2021, p. 429.

« Le musée d'antiquités gauloises doit être un établissement scientifique où l'historien et l'archéologue trouveront et pourront apprécier avec facilité les documents les plus précieux, les plus instructifs relatifs à nos ancêtres ; où la nation française pourra en quelque sorte contempler son berceau. »

Adrien de Longpérier, 1963.

Gaulois et Nation. L'objectif de collecter toute trace matérielle des sociétés du passé sur le sol métropolitain, associé aux ambitions de Napoléon III, a incarné la mise en œuvre d'un mythe fondateur de la nation française à partir des Gaulois décrits par César. Un paradoxe en soi : écrire une histoire de la Gaule par la découverte archéologique des traces d'un moment précis, celui des dernières batailles, au moment d'une accélération de la conquête romaine commencée près d'un siècle plus tôt. À l'appui des militaires, l'Empereur fait entreprendre des fouilles systématiques pour identifier les sites des batailles de la guerre des Gaules ; les trouvailles rejoignent les salles du musée national, en particulier celle, temporaire, de la Conquête plus tard rebaptisée salle d'Alésia⁴⁵, dans laquelle le discours est renforcé par la présence de documents, de moulages, de modèles contemporains inspirés des sources romaines, de restitutions sous forme de maquettes, de sculptures ou d'œuvres graphiques et picturales. Irrémédiablement associée à l'écriture d'une histoire nationale, la collection du MAN reflète aussi cette détermination d'un « génie original » gaulois, expression empruntée à Émile Mâle⁴⁶, et à des images interprétant tant les données de l'archéologie, avec des anachronismes pointés par la suite, que les descriptions héritées des sources anciennes. La construction des fonds s'appuie aussi sur les débats qui traversent l'Europe et la compréhension, voire la manipulation, des esthétiques culturelles. La génération suivante, celle d'Henri Hubert, contribue à faire entrer l'épaisseur temporelle, mais surtout une vision dégagée d'un nationalisme anachronique dans cette définition des sociétés d'une Europe préromaine : les mobiliers funéraires permettent de requalifier le séquençage chronologique opposant porteurs de bronze et porteurs de fer, et d'ouvrir un chapitre qui passe de quelques siècles à quelques millénaires. La réflexion sur la définition de cette Protohistoire, néologisme de Gabriel de Mortillet pour désigner un moment mêlant sociétés avec et sans écriture, demeure ouverte tant elle s'inscrit en miroir du contexte contemporain de chaque relecture du passé⁴⁷.

« L'entrée de l'Europe dans l'âge du musée au XIX^e siècle modifie le rôle et le caractère des collections particulières. Elles tirent désormais le plus souvent leur valeur du fait qu'elles donnent à voir par l'intermédiaire des objets la personnalité de leurs auteurs. »

Krzysztof Pomian, 1993⁴⁸

Acteurs. Parce qu'elle a concentré débats et évolutions de la discipline, la collection demeure totalement liée, par son histoire et sa composition, au réseau humain, celui des sociabilités, qui a présidé à sa constitution. Des salles ont été baptisées du nom de leur grand donateur : les fonds des archives privées comme les entrées du registre de la bibliothèque témoignent de la richesse de ces

⁴⁵ Laurent Olivier (dir.), *Le Musée d'Archéologie Nationale et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, 2012, p. 27-28.

⁴⁶ Émile Mâle, *Les origines de la Sculpture française*, p. 202-204.

⁴⁷ Anne Lehoërrff, « Les paradoxes de la Protohistoire française ». In : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64, n°. 5, 2009, p. 1107-1133.

⁴⁸ Krzysztof Pomian, « Collections et musées (note critique) ». In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48^e année, N. 6, 1993, p. 1398.

derniers. Les biographies d'objets et ces témoins archivistiques restituent ainsi les liens qui existaient entre archéologues. La singularité du registre d'inventaire du musée est aussi d'inclure la constitution de portraits en buste au titre des œuvres du musée ; fruit d'auteurs célèbres ou commande de sociétés savantes, chaque buste incarne, plus que les traits de l'archéologue, ces moments entre individus réunis par une passion commune pour la construction du temps long.

« Moulages & Co ». Dès le premier registre, des moulages issus d'ateliers internationaux ou réalisés par l'atelier de moulage du MAN apparaissent à l'inventaire pour compléter les collections originales, de même que des modèles ou maquettes, des galvanoplasties ou des fac-similés en céramique ou en pierre. Évalué à 45 000 items, ce fonds reproduit des objets et des sites archéologiques prestigieux ou de référence pour constituer une sériation homogène et recréer un contexte archéologique dans des buts scientifiques, par le classement typologique, et pédagogiques, par la contextualisation. L'étude et l'analyse de ces derniers matérialisent également les réseaux d'échanges qui ont présidé à leur constitution et forment une richesse patrimoniale additionnelle : certains items ont aujourd'hui valeur d'originaux en raison des dégradations, pertes ou vols étant survenus sur l'objet original.

« En archéologie, n'est-ce pas toujours par les produits industriels qu'on détermine les époques ? [...] Nous cherchons à retracer les diverses phases du développement et de l'histoire de l'homme. N'est-il pas alors plus naturel de caractériser ces phases par les œuvres de l'homme lui-même que par des faits extérieurs ? »

Gabriel de Mortillet, 1872.

Méthodes et interprétations. Les méthodes de l'archéologie s'inscrivent dans une démarche scientifique. Le processus, unique en raison de l'unicité de chaque site, fait l'objet d'un enregistrement systématique pour objectiver le recueil des données. De l'identification du site aux phases de conservation des prélèvements, les méthodes de l'archéologie empruntent protocoles et outils aux sciences connexes de l'archéologie. Les archives des fouilles préservent ainsi la mémoire des observations de terrain, alliant aux descriptions verbales les cartes, dessins et stratigraphies des contextes en cours de destruction. Les relations entre faits forment un premier degré d'interprétation chronologique qui complètent les méthodes de datation : relatives pour les sériations typochronologiques et les lectures stratigraphiques, absolues lorsque des analyses complémentaires en laboratoire permettent d'apporter une date ou une fourchette calendaire précise. Le MAN préserve des référentiels et contribue à leur réévaluation régulière par des équipements calibrés ou auprès de laboratoires partenaires ; il s'enrichit de la documentation générée par l'étude physique (imagerie, graphiques, statistiques) ou les données de l'analyse spatiale (cartographies, systèmes d'information géographique). La reproduction exacte ne pouvant par nature être effectuée, la notion de preuve scientifique a donné lieu à deux formules originales : l'archéologie expérimentale ou la reproduction d'artefacts avec outils et technologies interprétées à partir de l'observation et de l'analyse des traces répertoriées ; et l'ethnoarchéologie qui, procédant de la même logique, s'applique à l'analyse de groupes sociaux dont les cultures technologiques sont au plus proches de celles étudiées sous l'angle archéologique. La donation des collections réunies entre 1986 et 2004 par Anne-Marie et Pierre Pétrequin, directeurs de recherche émérites du CNRS, lors de leurs séjours en Papouasie – Nouvelle-Guinée pour mieux comprendre les productions des haches polies et leur transfert sur de longues distances, s'inscrit précisément dans cette démarche qui élargit le champ des hypothèses par l'enquête ethnoarchéologique.

Art et sciences. Il est toujours surprenant de voir la fortune de cette petite tête en ivoire de mammouth de la collection Piette découverte en 1894 : haute de 3,65 cm, la « Dame de Brassemouy » est passée dans la postérité comme le plus ancien portrait de l'humanité, le chef-d'œuvre d'un artiste anonyme d'il y a plus de 25 000 ans, un génie humain dévoilé par l'archéologie. La recherche et la construction des icônes du passé furent les corollaires de la reconnaissance des sociétés humaines disparues. Son exposition au musée marque un changement des regards : le vestige exhumé, désormais objet sémiophore⁴⁹, nourrit questionnements, émotions et imaginaire. Devenant lui-même porteur d'un sens autre que sa destination originelle, il inspire interprétations et créations faisant ainsi basculer l'archéologie parmi les muses des arts. Peinture, sculpture, photographie, arts graphiques ou arts du feu prennent appui sur les découvertes archéologiques pour proposer un regard, une lecture sur un temps révolu que ne peut restituer, seul et sans conséquence sur son processus d'interprétation, l'archéologue. Répartis initialement sur l'ensemble du parcours de visite, les sculptures et tableaux commandés aux artistes contemporains de la création du musée (Frémiet, Millet, Bartholdi, Cormont, Lepic...) ont été dispersés entre réserves et réaffectation : seuls trois d'entre eux sont aujourd'hui visibles dans les espaces du MAN. Ces œuvres introduisaient à la fois une restitution des apparences des sociétés passées telles qu'elles pouvaient être projetées, et de l'environnement. Un lot plus rare s'attache réellement à la peinture archéologique représentant des sites, au moment du premier enfouissement ou de l'état d'observation archéologique. Douze rotondes peintes par Paul-Albert Girard (1839-1920)⁵⁰, prix de Rome dans la catégorie du paysage historique, contextualisaient les traces architecturales de la présence monumentale romaine, aujourd'hui absente du parcours de visite. Les fonds photographiques constituent enfin un axe complémentaire de cette approche. Majoritairement attachée au fonds des archives privées, la photothèque du musée d'Archéologie nationale a été constituée au fil des ans, et ce, pratiquement dès la création du musée en 1862. D'abord enrichi par des dons de particuliers, érudits membres de la Commission de topographie des Gaules notamment, et des achats à des photographes professionnels en France et à l'étranger, le fonds s'accroît rapidement à partir de 1886 lorsqu'un service photographique est créé au sein du musée. La photothèque est aujourd'hui riche de dizaines de milliers d'images, tous supports confondus, un volume qui demeure difficile à identifier malgré un travail de récolement initié dès 2016.

35

2. L'enrichissement des collections

« Les mots ne résistent pas plus que les choses à l'usure du temps et à la succession des générations, mais le travail de mémoire de ceux qui se chargent de la collecte des versions garantit sinon la matérialité, du moins la continuité de ce qui est advenu. Face au temps, les mots et les choses relèvent d'une même thérapeutique, celle de la collection ».

Alain Schnapp, 2004⁵¹.

2.1 Les principes

La notoriété scientifique des collections du MAN se mesure à l'aune des mouvements de prêts et dépôts, et des programmes de recherche qui l'entourent. L'infexion scientifique relevant des

⁴⁹ Krzysztof Pomian, « Pour une histoire des sémiophores. À propos des vases des Médicis ». In : *Le Genre humain*, vol. 14, 1986, p. 51-62.

⁵⁰ <https://acad-artlas.huma-num.fr/items/show/576>

⁵¹ Alain Schnapp, « Collection et mémoire ». In : *Hypothèses*, 2004/1, p. 74.

provenances et de l'identification des contextes d'acquisition a été amorcée depuis plusieurs décennies à l'initiative des conservateurs chargés des collections et en lien avec la tenue des inventaires comme des registres d'entrées.

La nécessité d'établir le lien entre items et entrées dans le cadre d'une inscription rétrospective à l'inventaire a ouvert la voie à des recherches spécifiques, en lien avec le monde académique ou les réseaux professionnels, sur les anciennes collections et leur publication. L'identification et l'examen des archives, pour certaines hors des murs du MAN, forment un socle pour faciliter la connaissance des collections anciennes dont plusieurs demeurent, en raison de l'histoire réglementaire patrimoniale pour l'archéologie, en mains privées.

L'exhaustivité et l'encyclopédisme n'ont pas de sens pour la collection. Cette dernière est constituée de lignes de force importantes qu'il s'agisse de typologies, de séries technologiques ou référentielles, des méthodes de la discipline archéologique (par exemple, art mobilier paléolithique, mobiliers funéraires, haches polies de prestige, monnaies celtiques, céramique prédynastique, productions en bronze entre le II^e et le I^{er} millénaire avant notre ère en Europe et Caucase ou production des verres en Europe occidentale, ethnoarchéologie...). La politique d'enrichissement des fonds s'inscrit en conséquence suivant les axes ci-après :

- renforcement des séries archéologiques de référence que représentent les collections du MAN ;
- histoire de l'archéologie, de ses méthodes et de ses acteurs ;
- histoire du site, ancien château royal et domaine national, et du musée (institution, muséographie) ;
- histoire des collections et des collectionneurs assurant la reconstitution d'ensembles de référence, publiés par le passé ;
- acquisitions ponctuelles de témoins exceptionnels de faits culturels anciens ou en lien avec les programmes muséographiques.

2.2 Les modes d'acquisition

Les enrichissements à titre onéreux sont attachés à des opportunités identifiées lors de vente aux enchères ou de gré à gré, à travers les réseaux scientifiques et professionnels qui entourent le MAN : relation avec les services territoriaux dans le cadre de l'achat de la part ne revenant pas à l'État dans le cas d'une découverte antérieure à 2017 ; identification des ayants droit de collections anciennes.

Le MAN intervient aussi à titre exceptionnel en coacquisition avec d'autres musées de France, lorsque les axes précédemment cités se rejoignent. Hors quelques dons de simples particuliers, les enrichissements à titre gratuit (dons, donations, legs), en raison de liens noués par l'engagement de l'équipe scientifique avec les réseaux disposant de collections anciennes, d'archives privées ou de documents relevant de la mémoire de l'archéologie, et de l'appui de la Société des amis du musée d'Archéologie nationale (Saman), représentent la grande majorité des entrées dans les fonds. Ce mode d'acquisition spécifique traduit les relations qui peuvent s'être créées au cours de recherches liées aux provenances et à l'histoire des fonds, tout comme la confiance qui a pu s'établir durant un échange scientifique ou avec des collectionneurs. Elle reflète aussi le temps préalable à la formulation d'une proposition d'acquisition la plus pertinente possible : le temps humain des échanges, de l'examen critique des propositions eu égard à leur plus-value pour les fonds et pour le parcours des visiteurs, et des conséquences financières qui découlent d'un tel projet en matière de restaurations, de surface de stockage ou encore de transports et de modalités de présentation. Deux modalités particulières peuvent aussi intervenir dans l'évolution des fonds natifs du domaine public :

d'une part, les collectes et le tri définis par le tableau de gestion de l'établissement, qui contribuent à l'accroissement des fonds d'archives publiques ; d'autre part, dans le contexte d'une intervention archéologique ou d'une saisie, et en application de la réglementation, une affectation de mobilier archéologique, auquel cas se pose la forme de l'acquisition documentaire correspondante, de telles archives publiques relevant d'une affectation aux archives départementales du site concerné. Le principe de l'échange avec les services centraux et interrégionaux compétents du ministère de la Culture constitue un socle indispensable pour ces différents points. Les propositions d'enrichissement à l'inventaire muséal font l'objet de discussions collégiales au sein du pôle scientifique avant d'être soumises à la commission des acquisitions pour les musées nationaux érigés en services à compétence nationale et les musées nationaux du château de Fontainebleau, de la Céramique à Sèvres et Adrien Dubouché à Limoges et, le cas échéant, au conseil artistiques des musées nationaux.

2.3 Les critères de sélection

Les propositions sont examinées suivant le contexte et la valeur patrimoniale, scientifique et historiographique, l'inscription dans les grands axes identifiés précédemment, la documentation scientifique et administrative ou la capacité à l'inscrire dans une documentation connue et identifiée, l'état de conservation. Pour le grand département des antiquités nationales, cet examen peut aussi conduire à évaluer la pertinence d'une acquisition pour les fonds du MAN, ou à attirer l'attention d'un musée de France directement concerné en raison des collections archéologiques qui y sont conservées ou des axes développés dans le cadre de son projet scientifique et culturel.

L'examen critique des provenances et des contextes. « Le risque zéro n'existe pas et tout risque ne peut disparaître »⁵². Au-delà de la pertinence scientifique, les questions d'authenticité et de provenance(s) constituent les deux enjeux et risques majeurs pour toute entrée d'un bien culturel dans les collections publiques françaises, un point de vigilance d'autant plus accru lorsqu'il s'agit d'un bien archéologique dont le contexte constitue un élément clé sur le plan scientifique et réglementaire. Conformément aux principes établis par l'*International Council of Museum*, les services patrimoniaux du ministère de la Culture et les codes de déontologie régissant les métiers de la conservation, cet examen de la documentation administrative et scientifique inclut des recherches complémentaires pour identifier l'origine et la chaîne de provenance d'un objet ou lot archéologique. Prérequis lors de toute proposition, il vise à vérifier la légalité de cette dernière en lien avec une chaîne de propriété établie ou restituée, avec l'histoire des collections et des collectionneurs, et avec l'histoire des gisements ou sites mentionnés. Cette étape peut comprendre l'examen de toute forme de documents susceptibles d'établir de manière factuelle la provenance et de rétablir la biographie de l'objet entre son origine et le moment de la proposition ; les marquages directs sur l'objet constituent un point d'attention particulier. Elle peut donner lieu à des analyses complémentaires, en accord avec le propriétaire, auprès du C2RMF. Les réseaux scientifiques et professionnels, notamment juridiques, peuvent également être mobilisés à cette occasion pour renforcer la biographie et la bibliographie de l'objet ou du lot proposé lorsque ces dernières le nécessitent. Le cas échéant, les relations directes avec les services régionaux de l'archéologie (SRA), les archives départementales (AD) et des réseaux archéologiques, et plus étroitement en raison du positionnement administratif du MAN, avec la sous-direction de l'archéologie (SDA) et le service

⁵² Christian Giacometto, Marie-Christine Labourdette, Arnaud Oseredzuk, avec l'appui d'Isabelle Maréchal, *Rapport de mission : Améliorer la sécurité des acquisitions des musées nationaux*, 21 novembre 2022, préambule.

interministériel des archives de France (SIAF), assurent aussi un élément de sécurité informationnelle complémentaire en matière d'historiographie et de preuve documentaire.

Lignes de renforcement. Le grand département a établi un formulaire en 2020 pour systématiser la présentation des dossiers aux CSRA et faciliter les échanges autour des questions de provenance(s), d'authenticité, de pertinence. Au MAN, en cas de présomption de provenance, les propositions émises donnent systématiquement lieu à une sollicitation du SRA correspondant. Outre la mise en œuvre d'une fiche préalable d'acquisition, il est prévu de renforcer la procédure avec deux documents supplémentaires : un formulaire cosigné en cas de libéralités permettant de tracer les questions de propriété, de combler, à l'appui des renseignements fournis par le propriétaire, les lacunes dans l'établissement de la biographie des objets et d'identifier des pistes complémentaires en matière de chaînes de propriété, et une procédure interne de vote à bulletin secret.

3. Les axes de développement

Déterminée par la commission consultative accompagnant la création du musée, la collection couvre une période chronologique « des origines à l'an mil ». Sa composition présente une très nette prédominance des collections préhistoriques et protohistoriques, y compris pour le fonds européen et international. Nombreux aussi sont les objets ou ensembles issus d'un contexte funéraire constituant en creux une image des sociétés du passé à travers le prisme de la tombe d'individus. Des représentations, maquettes ou moulages restituaient un aperçu de leur environnement, mais demeuraient centrés sur ces structures. La situation est plus contrastée pour les périodes romaines et du premier Moyen Âge, concentrées surtout sur le territoire national : les moulages, maquettes et représentations qui venaient initialement livrer une perspective urbaine et un contexte général plus clair ont été retirés du parcours de visite pour mettre en exergue des objets liés aux premiers siècles de l'Empire. Une telle composition trouve son origine dans l'histoire de l'archéologie même, au moment où les périodes plus récentes n'étaient pas encore considérées comme pouvant entrer dans le périmètre de cette discipline d'abord née de la fascination pour les antiques mis au jour, puis par la recherche des origines de l'humanité. Malgré le changement de nom du musée en 2005, malgré son déploiement sur un site majeur de l'histoire européenne, la collection muséale du MAN demeure étroitement définie par les inflexions prises avant la première guerre mondiale et les perspectives muséographiques déterminées lors de la refonte Malraux. Les réflexions collégiales menées sur l'identité du lieu, les enrichissements et la présentation aux publics nous incitent à développer plusieurs axes, nourris par la recherche et les problématiques contemporaines liant patrimoines et société, pour repositionner le MAN comme vecteur de connaissance mais aussi de curiosité et d'intelligibilité du temps long. Ces orientations ont vocation à nourrir les programmes muséographiques relevant des collections permanentes comme des programmations culturelles et scientifiques.

3.1 Ouvrir la chronologie

Depuis près de soixante ans, l'approche archéologique des périodes historiques a considérablement révolutionné nos connaissances, jusqu'alors construites à l'aune des sources écrites : techniques, société, médecine, économie, circulation des biens et des personnes... Tous les domaines investis par l'enquête archéologique se sont enrichis de nuances dans la compréhension et l'image des sociétés du passé.

Si la collection du MAN n'a pas vocation à embrasser de manière encyclopédique l'histoire de l'humanité, elle peut – point mentionné au précédent projet scientifique et culturel – mieux articuler les approches de cette méthode que révèle une telle enquête, en s'appuyant sur cet autre « objet » que représente l'emprise territoriale du musée-domaine. Parce qu'il constitue un site du passé récent, le domaine national incarne un terrain au potentiel archéologique riche, à l'image des actions menées à Versailles depuis 1990, ou à Fontainebleau depuis près d'une décennie. Le lapidaire provenant des opérations de restauration menées depuis le XIX^e siècle a fait l'objet d'une sélection préservée dans les sous-sols du château. Son examen préliminaire dans le cadre des projets portés par le Labex *Les Passés dans le présent* avait permis d'identifier une fontaine datant des rénovations de Henri II. Ce simple réexamen ouvre la voie à la valorisation des opérations archéologiques, préventives⁵³ comme programmées, qui pourraient être menées pour une meilleure compréhension de l'histoire architecturale du site et de son lien avec l'environnement immédiat et son anthropisation.

39

Les spécificités du site appartiennent à des thématiques de recherche archéologique touchant à l'exploitation des ressources, incluant couvert forestier, relation au fleuve ou aux carrières dans l'occupation des sols et du tréfonds : ingénierie, construction, urbanisme, en lien avec les branches de la discipline archéologique née dans la seconde moitié du XX^e siècle que sont l'archéologie du bâti, des jardins, du patrimoine industriel. L'archéologie du patrimoine militaire s'inscrit *naturellement* dans cette démarche pour Saint-Germain-en-Laye, site stratégique toujours d'actualité et qui a fortement marqué la structuration du territoire depuis le XIV^e siècle⁵⁴.

Les opérations menées entre 2010 et 2012 par l'Inrap sur le Fort Saint-Sébastien, camp d'entraînement éphémère des armées de Louis XIV pour la préparation des campagnes de Lorraine et des Pays-Bas, en constituent l'un des jalons : la fouille de cet emplacement choisi en raison de sa proximité avec la résidence royale, lieu de naissance et demeure du roi pendant ses premières années, a révélé à la fois les techniques de préparation d'une armée de métier alors toute jeune et celles de la vie collective des troupes militaires. Une extension de la chronologie jusqu'aux périodes contemporaines pourrait aussi renforcer l'approche de l'archéologie des grands conflits mondiaux dans les programmes associés à l'étude du site, Saint-Germain ayant abrité le quartier général de l'*Oberbefehlshaber West* de 1940 à 1945, situation marquée par la très forte concentration de bunkers dont le plus visible se trouve au pied de la façade est du château. Une telle orientation inciterait aussi à mettre en exergue le rôle des militaires engagés dans la redécouverte, l'enregistrement et la fouille des sites archéologiques stratégiques, en temps de paix comme de guerre, ce que reflètent aussi l'histoire des collections du MAN et ses liens passés avec le musée de l'Armée.

3.2 Un musée technique qui fait évoluer le regard sur les résultats archéologiques

En parallèle des musées archéologico-artistiques⁵⁵, l'ordonnancement de la série et le cumul ont constitué, depuis Christian Jürgensen Thomsen, un des marqueurs de la mise en scène des résultats de l'archéologie dans les musées archéologico-technologiques : la typochronologie des objets-outils

⁵³ La veille préventive est inscrite au CCTP de la prochaine opération architecturale sur l'escalier sud-ouest, situé au droit de la rose de la chapelle palatine, sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC.

⁵⁴ *Saint-Germain-en-Laye, ville militaire* [Actes du colloque organisé en 2018 par la Société des Amis du Vieux Saint-Germain en partenariat avec le musée d'Archéologie nationale], *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain*, n° 55, 2018.

⁵⁵ Krystof Pomian, « Musée archéologique : art, nature, histoire ». In : *Le Débat*, 49, Paris, 1988/2, p. 57-68.

installe à la fois une ligne claire pour retracer l'histoire de l'humanité « qui fait », et aborder par la technique l'organisation et l'évolution des sociétés du passé dans une dynamique de progrès sur un territoire donné. L'émergence des parcs archéologiques et la question de l'interdisciplinarité ont modifié le rapport à la série technologique qui, bien que réévaluée dans le cadre d'études, est considérée comme une présentation restrictive des résultats de l'archéologie. Et précisément parce que la discipline a évolué, sa médiation aussi : les branches physiques et numériques doivent désormais intégrer une mise en scène des processus comme de leurs résultats avec une ligne de crête à respecter entre explication, instrumentation et restitution pour nourrir la collection d'histoire de l'archéologie et de ses méthodes.

3.3 Une approche critique de l'image par l'histoire de l'archéologie

Pour restituer une lisibilité de leurs hypothèses et de leurs interprétations auprès des publics, les archéologues font intervenir des artistes : dessinateurs, illustrateurs, peintres, sculpteurs, photographes ou plasticiens rendent visible et vivant un passé qui nous parvient par bribes. Cette pratique, existante depuis le temps des premiers fragments antiques et qui se poursuit aujourd'hui sur supports physiques et numériques, a contribué à construire un référentiel d'images cristallisant la restitution des monuments comme des sociétés du passé.

Qu'il s'agisse d'évoquer habitats, pratiques, comportements ou relations à l'environnement, les données matérielles mises au jour et les contextes sont logiquement convoqués par leur représentation et conjuguent une interprétation double : celle du ou des scientifiques en dialogue avec celle du « fabricant » de l'image. C'est précisément dans ce registre que réside le débat majeur associé aux restitutions, reconstitutions et reconstructions : tout en rendant visible une contextualisation perdue, les « images » figent le résultat d'un faisceau d'hypothèses formulées en raison du répertoire des faits alors dénombrés, l'état des connaissances, et le prisme du contexte contemporain dans lequel évoluent ceux qui livrent de telles interprétations⁵⁶.

La patrimonialisation de ces images résulte de plusieurs composantes, déterminantes dans le contexte d'élaboration : objectifs liés à sa création et à sa diffusion (publication, exposition, présentation...) ; statut du/des producteur(s) ; lieu de destination pour sa conservation physique ou numérique. Aux côtés des objets présentés aux visiteurs, de telles « images » ont été conçues pour les espaces du MAN afin de restituer parfois sous forme fictionnelle une signification des objets, un contexte d'usage comme un environnement. Lieu de débats, le MAN doit pouvoir les confronter à la réactualisation des données pour mieux faire connaître à ses publics la place de l'interprétation et la variabilité sémiologique de l'image en précisant écarts et contextes.

3.4 Les mémoires de l'archéologie et des archéologues

Depuis sa fondation et aux côtés de partenaires constitutifs de l'histoire de l'archéologie, le MAN est membre du consortium Mémoires des archéologues et des sites archéologiques (MASA), lauréat du Cristal collectif 2022 du CNRS pour les apports, selon les principes de la science ouverte, d'outils utiles de normalisation pour l'archivage et la pérennisation des jeux de données produits par les archéologues. Au MAN, cette dynamique obligatoirement agrégative et collaborative s'appuie sur une tradition originelle d'entrées de pièces d'archives par voies extraordinaires (dons, achats) qui se

⁵⁶ Émilie Flon, « Les illustrations du passé archéologique : entre interprétation scientifique, témoignage et mémoire sociale ». In : Cécile Tardy et Véra Dodebe (dir.), *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, Open Edition Press, 2015.

poursuit et fait aujourd’hui partie intégrante de la politique d’enrichissement des fonds. Ces fonds étaient exclusivement sur supports physiques jusqu’en 2018 ; deux acquisitions récentes y ont instauré la présence de fonds d’archives numériques. Sans préjuger des directions prises par de telles entrées, les archives privées comme les objets (bustes, photographies, pièces d’arts graphiques, mobiliers archéologiques associés aux campagnes anciennes) retracent à la fois une cartographie des acteurs de l’archéologie, leurs sociabilités perceptibles par les correspondances, les libéralités ou les échanges, et leurs liens avec les territoires nationaux ou extranationaux.

3.5 Refléter les découvertes archéologiques d’aujourd’hui

L’un des axes d’enrichissement majeur revient à la connaissance des opérations archéologiques menées et à leurs résultats. Ces derniers assurent un renouvellement de la connaissance et de l’approche des collections anciennes. Les membres de l’équipe scientifique du MAN sont à plusieurs titres en lien étroit avec les réseaux intervenant sur de telles opérations : participation aux commissions scientifiques régionales à titre d’expert ou du grand département, participation à la définition des projets scientifiques et culturels des musées incluant des collections archéologiques, définition des politiques de dépôts et de prêts, et de leur renouvellement, pour les collections du MAN, animation du réseau ArchéoMuse⁵⁷, relation à des projets scientifiques menés par le monde académique ou à de la recherche scientifique sur le territoire dans le cadre de projets collectifs de recherche, présence dans les instances de gouvernance du monde académique et de la recherche archéologique. Si elles s’inscrivent dans les axes de la politique d’enrichissement, l’accueil de telles découvertes bénéficiant d’un contexte archéologique certain et d’un statut clarifié à l’aune de la réglementation prendrait assez logiquement place dans une perspective à la fois scientifique et pédagogique ; ces découvertes sont présentées aux publics à titre temporaire sous forme de dépôts ou de prêts, mais pourraient l’être aussi à titre pérenne en cas d’affectation. Dans tous les cas, le dialogue doit être mené avec l’ensemble des institutions d’un site ou d’un territoire concerné pour réunir les conditions préalables, les liens avec la SDA et le SRA en rapport constituant un prérequis pour en évaluer la faisabilité et la sensibilité.

4. Recherche et ressources

« Les musées de France ont pour missions permanentes de [...] contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu’à leur diffusion ».

Code du patrimoine, art. L441-2

La recherche est omniprésente dans le quotidien du MAN. Accueil de chercheurs et d’étudiants, programmation scientifique et culturelle sur les collections et avec les publics, relations avec les réseaux scientifiques et professionnels, accueil et co-organisation de journées d’étude et de colloque, participation et pilotage de programmes et de projets académiques et scientifiques, etc., constituent autant de facettes de l’activité de tous les agents du musée qui structurent, participent, assurent la coordination tant scientifique qu’administrative de ces activités de recherche, ou les diffusent. Musée national associé à l’archéologie et à ses instances historiques, le MAN émerge à la gouvernance de structures du monde de la recherche et contribue directement à ces dernières ; les conventions de partenariat sont devenues en quelques années un instrument important pour à la

⁵⁷ Chapitre V, paragraphe 2.2.

fois suivre et reconnaître l'engagement institutionnel et humain. Enfin, son lien étroit avec les autres institutions du ministère de la Culture assurant un pilotage de la recherche archéologique se mesure à l'aune de la reconnaissance de ses membres en tant que personnalités qualifiées ou siégeant au sein des conseils, comités et commissions.

4.1 Un service de ressources ou de recherches ?

Lieu de conservation de séries de référence, de mobiliers, d'archives et de documents associés aux découvertes et fouilles archéologiques, le MAN intervient sur l'ensemble des étapes de la recherche sur les fonds et leur rapport à l'histoire comme à la programmation scientifique et culturelle de l'archéologie. Composée d'experts reconnus et intervenant sur de multiples terrains des savoirs archéologiques, l'équipe du MAN contribue aussi directement à la production de ressources utiles pour l'ensemble de la communauté scientifique et les publics. La lisibilité de ses actions et de sa mobilisation, sur le plan des moyens impliqués, demeure un axe d'amélioration important pour les années à venir et pour consolider sa place parmi les contributeurs et les acteurs de la recherche sur les patrimoines.

42

L'accueil et l'accessibilité physique des fonds forment l'un des niveaux élémentaires de contribution à la recherche ; cette mission dépend étroitement de la disponibilité des espaces et des agents qui accompagnent une telle démarche. Majoritairement composé de chercheurs et d'étudiants, le public accédant aux salles de consultation des collections doit, préalablement à sa venue sur site, effectuer une demande de planification par voie électronique (envoi d'un courriel suivi d'un formulaire à remplir)⁵⁸. La durée de la consultation varie de quelques heures à plusieurs semaines et nécessite une coordination précise du nombre de places comme de la disponibilité des collections ; certaines études monographiques impliquent la manipulation de plusieurs mètres linéaires ou de plusieurs contenants imposants. Hors collaboration spécifique dans le cadre de partenariat conventionné, le MAN reçoit en moyenne 300 chercheurs et/ou lecteurs par an.

Trois espaces distincts au sein du château sont affectés à la consultation de collections de dimensions aisément manipulables : la salle d'étude au premier niveau et au droit de l'escalier sud-ouest, la bibliothèque, et les archives, au rez-de-cour. Les travaux internes au bâtiment et la saturation des espaces conditionnent aussi une telle accessibilité. La salle d'étude, essentiellement réservée à la consultation et la manipulation de mobiliers de petite dimension, sera fermée à compter de 2023 en raison de sa proximité immédiate avec l'un des axes verticaux reconstruits en application de l'agenda d'accessibilité programmée. La salle d'archives est un espace mixte, à usage de réserves et de bureaux. Une réflexion est engagée depuis près de dix ans sur les espaces du château et du domaine et la nécessaire externalisation des réserves. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'une expression de besoins conjointe avec le SRA de la DRAC IDF en 2019, eu égard à la nature des collections nationales conservées par ces deux services, pour identifier un lieu de destination mutualisé et intégrant les normes environnementales existantes. Les estimations et volumes, réévalués par le SRA en fin d'année 2021, font actuellement l'objet pour le MAN d'un test en réel avec la prise à bail d'un bâtiment externe qui accueillera une partie des collections durant les phases de travaux structurels du château.

⁵⁸ <https://musee-archeologienationale.fr/salle-de-consultation-des-collections> ; <https://musee-archeologienationale.fr/service-des-ressources-documentaires>

Ces mouvements, préparés et réalisés à l'appui des chantiers des collections, permettront d'ajuster les besoins et d'anticiper une réflexion sur le redéploiement des espaces nécessaires à la consultation sur le site de Saint-Germain-en-Laye et le futur site des réserves externalisées qui devra être déterminé dans les prochaines années, en lien avec les services concernés de la DGPA et de la DRAC IDF. Quatre données essentielles doivent être prises en compte dans cette réflexion :

- la nécessité d'aménager dans les années à venir, dans l'un des bâtiments annexes du MAN, une réserve de proximité rationalisée pouvant donner lieu à une fréquentation mixte (consultation, prestations, préparation à l'exposition) autour de l'objet de format manipulable ;
- la réflexion unique autour des unités fonctionnelles et spatiales qui doivent intégrer les chaînes de traitement (préparation, réserve ou magasinage, transport le cas échéant) et la consultation de fonds en fonction de leur nature et leur volume ;
- les ratios de redéploiement des fonds après chaque phase de travaux et l'anticipation nécessaire à la réintégration muséographique (pérenne ou temporaire) ;
- une nécessaire programmation de l'engagement institutionnel, moyens humains et financiers compris, et de sa coordination avec ses partenaires en cas de consultation externalisée ou de dépôt en vue de la valorisation de sites sur le territoire.

Production numérique et recherche. Les collections sont consultables sur différents supports sans réelle unification, à ce niveau, des entrées par le SCN lui-même. Les outils et normes pour le catalogage, la rédaction des inventaires et des instruments de recherche sont distincts en fonction des fonds patrimoniaux et s'appuient sur des outils développés par les réseaux professionnels et scientifiques : catalogue collectif du réseau Frantiq pour les ouvrages édités depuis 1992 à la bibliothèque⁵⁹ ; réseau Sudoc pour les imprimés⁶⁰ ; application Internet *open source* Access to Memory (AtoM) pour les archives du MAN depuis 2017⁶¹. Depuis 2021, le MAN a opté pour le déploiement d'une nouvelle base de données afin de réunir les inventaires des différents fonds répartis entre fichiers Excel et saisis sous une version ancienne de Micromusée et d'adopter une gestion unifiée des collections muséales : les données seront regroupées, nettoyées et introduites dans l'application *open source* Ishtar développée par Iggdrasil avant une migration vers l'application commune aux musées nationaux portée par le service des Musées de France, Flora (Decalog). La distinction entre les différents outils et l'absence d'entrée commune ne facilitent ni la lisibilité ni l'accessibilité des fonds du MAN. Toutefois ces étapes permettent d'alimenter une visibilité *a minima* des fonds et de construire une potentielle interopérabilité entre bases de données.

Les campagnes de numérisation des collections sont organisées par la responsable de l'iconothèque, en fonction des droits, des moyens humains et matériels et de l'état de conservation des documents ou objets concernés. Trois voies génèrent des acquisitions en 2D et 3D à visée éditoriale (publications, communication, diffusion dans un cadre numérique précis) :

- l'Agence photographique de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais (par convention-cadre en date de 2014) commercialise les images produites dans le cadre des campagnes annuelles de 2D (environ 70 objets par an) ; lorsqu'un objet des collections muséales n'a pas encore bénéficié d'une couverture photographique, les demandes de reproduction sont à effectuer auprès de l'Agence ;

⁵⁹ <https://catalogue.frantiq.fr>

⁶⁰ www.sudoc.abes.fr

⁶¹ <https://archives.musee-archeologienationale.fr/>

- le studio interne au MAN produit environ 300 vues annuelles en 2D et une trentaine en 3D, à l'appui d'apprentis recrutés en renfort auprès de la photographe ; la production s'attache essentiellement aux fonds et espaces du MAN⁶² ;
- plus rarement, le recours ponctuel à une prestation extérieure de numérisation a pu se poser pour des numérisations spécifiques (océrisation, drone...).

Si ces productions à visée éditoriale sont définies et programmées à travers un comité interne convoqué sur un rythme quadrimestriel, l'ensemble des services et chercheurs peuvent aussi contribuer à enrichir les acquisitions numériques notamment par le biais du recensement documentaire. Depuis 2022, une convention type pour la cession des droits des photographies des chercheurs a ainsi été mise en place par le service des Ressources documentaires du MAN tandis que les conventions de partenariat incluent un volet de rétrocéSSION des acquisitions numériques ; ce dernier volet est construit en appliquant les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*). Les prises de vue effectuées à titre documentaire par les agents du musée sont reversées au service des Ressources documentaires. Leur usage pour alimenter les images de la collection doit être examiné plus précisément en fonction de la capacité et de la qualité de lecture des numérisations, mais accroîtrait considérablement la capacité de visualisation des fonds. Un logiciel réservé à la gestion des images est par ailleurs manquant et nécessite pour l'ensemble de ces composantes une consultation complexifiée et peu uniforme : l'acquisition d'une application spécifique pour gérer de telles données numériques constituera une gageure pour rendre accessibles ces ressources à l'avenir et ainsi garantir les missions d'études, de recherches et de diffusions des collections nationales.

Collection(s), études et restaurations. Tout projet autour des collections, ou les associant, contribue à créer de nouvelles ressources, en fonction de la problématique retenue, et à étayer une nouvelle approche des fonds. Cette alimentation à double sens est à l'origine des programmations des études et restaurations engagées par le MAN. Le C2RMF, au titre de ses missions en matière de conservation préventive, d'études préalables et de restauration des collections nationales des musées de France, constitue un partenaire privilégié pour un certain nombre de cas ; depuis 2022, ces derniers sont programmés dans le cadre de rencontres annuelles qui permettent d'assurer bilan et suivi des études engagées, de leurs résultats et de leur exploitation.

Les chantiers des collections ont révélé une inégalité de l'état sanitaire des fonds. La constitution de forfaits d'intervention permet à la fois de sécuriser les bilans sanitaires de ces derniers et de procéder aux mesures curatives d'urgence. Les collections de référence couvrant l'ensemble des périodes concernées par le MAN présentent des reprises de corrosion, pour les objets de nature métallique, ou des éclatements, pour les matériaux organiques. Ces dégradations ne peuvent souffrir d'attente, qui expose l'objet à un risque de destruction irrémédiable. Elles peuvent aussi constituer un terrain d'intérêt pour la recherche sur l'histoire des restaurations, s'agissant d'opérations sur des collections archéologiques anciennes.

Les archives et ressources documentaires et les collections historiques, dont les moulages à valeur d'originaux, ne font que depuis peu l'objet d'une veille systématique, d'un tri et d'une remise à niveau de leur état sanitaire ; ces objets participent de la conservation des données archéologiques historiques pour identifier les provenances ou interpréter les résultats archéologiques.

⁶² <https://musee-archeologienationale.fr/les-collections-en-3d>

Régulièrement consultés, ils font l'objet en parallèle de campagnes de numérisation pour faciliter leur accès auprès des chercheurs.

La création, dès l'origine du musée, d'un atelier de moulage a garanti la capacité à sérier par le moulage des objets qui ne pouvaient être déplacés ou qui étaient déjà en musée. Intégré au laboratoire, l'atelier constitue aujourd'hui un prolongement de l'activité de recherche et y contribue directement à travers les techniques de reproduction hybrides mêlant captation numérique par scan de haute précision, à l'appui du C2RMF ou de partenaires de la recherche, et moulage⁶³. La production en 3D répond à une autre contrainte majeure avec la manipulation des modèles produits ou leur mise à disposition dans le cas de fonds à la fragilité extrême, tel l'art mobilier paléolithique sur matière dure animale.

45

Hors l'établissement de forfaits d'intervention et les contraintes budgétaires, deux axes principaux interviennent pour la programmation. Les études, fondamentales, assurent un réexamen de la pièce ou de l'ensemble, et apportent des informations sur l'histoire de la restauration ou sa biographie, que le dialogue, en cours de restauration, complète pour nourrir une première réflexion sur l'intégration muséographique :

- Objets ou ensembles iconiques des collections du MAN. À titre d'exemples, en 2022-2023, de telles approches concernent : le crâne de Mégacéros dont la silhouette coiffe les premières vitrines inaugurées par Napoléon III ; la dalle de Saint-Bélec, considérée depuis la publication de son réexamen en 2021 comme la première carte topographique européenne ; la mosaïque des Saisons, dépôt du musée du Louvre, découverte à Saint-Romain-en-Gal dont elle a rejoint le musée gallo-romain pour sa restauration et son réexamen.
- Participation à des programmes de recherche portant sur les collections nationales ou en vue de l'acquisition de mobilier archéologique.

4.2 Recherche et partenariats

Le MAN intervient à différents niveaux dans la recherche académique et scientifique. Tout engagement fait l'objet d'une convention de partenariat qui détermine les rôles et responsabilités institutionnels et assure un encadrement du projet de recherche et de son impact sur la mobilisation des agents au sein des équipes projet comme de l'accès et des travaux sur les collections et leurs résultats. Il participe aussi à la formation, par l'accueil de séminaires, de stagiaires ou de doctorants travaillant directement sur les fonds.

Un écosystème dense. Les conventions inscrivent le MAN parmi les partenaires des universités Paris I Panthéon-Sorbonne via l'École universitaire de recherche Archaeological Challenges (EUR Archal) dont il est membre actif, Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, Paris-Nanterre (Paris 10) au titre de son engagement auprès de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris Lumière, et CY Cergy Paris Université. Il est également partenaire de la Maison des sciences de l'homme (MSH) – Mondes et du Labex *Les Passés dans le présent*, de l'Institut national du patrimoine (INP), de l'École normale supérieure, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), du Centre national de Préhistoire et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il est aussi un lieu de formation et d'accueil pour l'École du Louvre, pour l'ensemble des universités dispensant des filières en archéologie sur le sol national et pour l'École pratique des hautes études. Cofondateur avec le service des Musées de France du réseau ArchéoMuse, il participe à la

⁶³ <https://musee-archeologienationale.fr/sites/archeonat/files/documents/ODM22septWeb.pdf>

stimulation de projets pouvant émerger entre les institutions professionnelles de l'archéologie. Au-delà des frontières nationales, il contribue à des programmes européens ou internationaux en raison de ses relations privilégiées avec des musées ou des instituts de recherche français ou européens.

Si l'implication du MAN varie en fonction du projet, le vecteur commun demeure la co-construction raisonnée en fonction des moyens, la promotion et la valorisation de la recherche archéologique en lien avec les collections du musée ou avec les domaines d'expertise des agents. Son histoire parmi les institutions patrimoniales et sa position au titre des réseaux placent le MAN dans une configuration idoine pour le suivi de cet écosystème de la recherche et sa valorisation dans la programmation scientifique et culturelle de l'établissement.

Axes et perspectives de développement. Si, à première vue, le MAN semble émerger à tous types recherche, son engagement se concentre sur des axes qui font naturellement écho aux axes de la politique d'enrichissement :

- l'histoire de l'archéologie, de ses méthodes et de ses acteurs sur le sol national et international, incluant les travaux sur l'histoire des collections et des gisements ;
- les études monographiques de gisements et de sites associés aux fonds, dont les projets adossés à des réexamens des contextes archéologiques (prospection, diagnostic, fouilles) et l'étude des intersections homme/environnement naturel ;
- les études technologiques et matérielles permettant d'affiner ou de revoir l'état de la connaissance sur les fonds, de participer à l'identification des gisements originels et des flux d'échange, et pouvant aussi enrichir l'histoire de la conservation-restauration ;
- l'histoire du domaine de Saint-Germain-en-Laye.

Les contributions croisées visent à mieux comprendre et mieux diffuser les collections. Dans cette perspective, le MAN participe déjà à la construction d'outils et de référentiels grâce à des programmes de recherche appropriés. L'approfondissement de certains axes s'inscrit dans ceux de la programmation des patrimoines et donne ou pourra donner lieu à des coordinations spécifiques autour de :

- la lutte contre le trafic illicite des biens culturels par la connaissance des collections anciennes (pratiques de marquage et de collectionnisme) et des sociabilités associées aux échanges ;
- la participation aux expérimentations et recherches touchant à la protection, la conservation et la gestion des patrimoines conservés au sein du SCN ;
- la mise en exposition de l'archéologie : muséologie, muséographie et histoire des arts.

Les moyens de la recherche. L'expérimentation d'un dispositif pilote lancé conjointement par l'Institut national d'histoire de l'art (Inha), le CNRS et le SMF, a donné l'occasion au MAN d'accueillir, dans le cadre d'un appel à projets (AAP), un enseignant-chercheur en résidence durant le premier semestre 2023. Par l'intégration dans un contexte professionnel différent et la constitution d'une équipe scientifique, ce projet enrichit les connaissances et les pratiques professionnelles mutuelles. Le MAN souhaite poursuivre de telles opérations en s'appuyant sur sa capacité à intégrer des résidences Création et recherche associées à ses projets scientifiques et culturels. À l'inverse, le MAN doit pouvoir émerger à des AAP relevant de sa politique scientifique et mieux faire connaître cette dernière auprès des partenaires académiques, afin de développer la recherche de moyens complémentaires. À ce stade, aucune ligne budgétaire n'existe *stricto sensu* pour abonder les programmes de recherche, et la mise en œuvre de doctorat(s) ou post-doctorat(s) cofinancé(s) avec une structure académique est actuellement impossible en raison du statut du SCN.

Les enjeux de la recherche pour le musée.

- Enrichir la connaissance des collections, de leur histoire et des acteurs qui en sont à l'origine.
- Enrichir et actualiser les séries référentielles et la documentation afférente.
- Contribuer à la diffusion et à la valorisation des fonds patrimoniaux du MAN.
- Contribuer à nourrir la programmation scientifique et culturelle du MAN et les projets muséographiques.
- Contribuer à la création de ressources et d'outils pour les réseaux professionnels et scientifiques.
- Expérimenter des formes de médiations ou de mises en scène innovantes.

5. Collection botanique et biodiversité : le domaine comme conservatoire et lieu d'expérimentation

La gestion du domaine, classé au titre des monuments historiques depuis 1964, a été unifiée avec celle du château en 2009. Recouvrant 57 hectares dont une partie est accessible à la promenade diurne des publics, le domaine est composé d'un jardin à la française muni de vivaces, du jardin à l'anglaise et des contrebas de la Grande Terrasse. Fortement endommagés par la tempête de 1999, les espaces n'ont pas bénéficié d'une restauration fondamentale. Lieu de promenade, de loisirs et d'agrément, le domaine accueille aussi les célébrations militaires et publiques ; il inclut un espace de commémoration. Il conserve des espèces rares. Son intégration par décret aux domaines nationaux est programmée en 2023-2024 et assure un changement majeur en réunissant de nouveau les jardins, les douves et le château au sein d'une même unité patrimoniale.

Patrimoine vert. L'histoire des jardins est à la fois méconnue et pourtant lisible dans la conformation actuelle des allées. Le jardin à la française et la perspective sur le bassin francilien depuis la Grande Terrasse ont fait l'objet de plusieurs réaménagements depuis leur construction sous la maîtrise d'André Le Nôtre : réseaux de canalisation, parking, gare ferroviaire, Grand Bassin, ont affecté la nature des sols et contribué à la modification des dessins des jardins qui avaient déjà fait l'objet de remaniements dès le XVIII^e siècle. Le jardin à la mode anglaise s'articule avec le précédent à travers trois allées ; y sont conservés des spécimens rares. Les douves sèches du château ont reçu un aménagement paysager dans les années 1870 avec la suggestion d'une promenade parmi les vestiges archéologiques, inaccessibles depuis plusieurs décennies. La refonte de la signalétique, commencée en 2023, permettra de mieux relier les différentes entités du futur domaine national et leur place dans l'histoire patrimoniale du site.

Biodiversité et écoresponsabilité. Depuis quelques années, les jardiniers se sont engagés dans une démarche écoresponsable en réduisant l'usage de pesticides et engrains chimiques, pour privilégier des méthodes naturelles incluant les insectes dans la pollinisation et le développement de la biodiversité avec la mise en œuvre de prairies. Le fleurissement saisonnier fait l'objet de soins et de culture spécifique sous serre. La récupération des contenants issus des chantiers des collections ou des mouvements d'œuvre pour les paillages ou les travaux de floraison s'inscrit dans cette même démarche. La politique des marchés publics intègre désormais cette ligne au titre du tri et des appels d'offres. Enfin, un plan de gestion domaniale sera établi en 2023 pour engager un renouvellement des espèces en adéquation avec le caractère patrimonial du site et les évolutions climatiques.

Archéobotanique. Branche de l'archéologie née il y a quelques décennies, l'archéobotanique est devenue nécessaire pour caractériser des environnements végétaux, des cultures sélectives, des consommations ou des usages spécifiques. Depuis peu et face aux mutations environnementales, elle est aussi convoquée pour produire des variétés résilientes ou rustiques. À l'appui du Muséum national d'histoire naturelle (Mnhn) et du CNRS, il est prévu qu'une expérimentation soit menée sur les fleurissements et les espèces qui pourraient intégrer les zones prévues *ad hoc*. Cette première tentative sera attachée aux plantes tinctoriales et arbustes utilitaires de l'âge du Bronze : programmée pour 2025, en même temps qu'une exposition de synthèse produite avec l'Inrap et l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (Aprab), la préparation des terrains démarra en 2023.

Chapitre III. Expériences

Imposante, la silhouette du château de Saint-Germain-en-Laye coiffe le plateau bordé par la Grande Terrasse, que l'on découvre progressivement depuis Paris ; quel que soit le moyen de transport retenu, les sinuosités de la Seine obligent à le contourner par la forêt ou par les rampes, pour le découvrir peu à peu et comprendre son importance dans le territoire environnant. Le domaine attire naturellement : vastes étendues jouant entre ombres et lumières, de l'air et un point de vue à couper le souffle d'où l'on contemple la morphologie du Grand Paris. Le jardin anglais, plus secret, convie à une déambulation auprès d'essences rares et de floraisons changeantes. Il conduit vers la forêt pour un parcours qui réitère son invitation à revenir vers cette vue sublime ; les quelques percées des chemins de ces presque deux kilomètres nous mènent vers la maison forestière de l'Octogone où paissent quelques poneys.

49

Retour vers le parvis. Il faut franchir cet unique pont de pierre qui relie la zone urbaine à la cour intérieure. « Minéral » est l'adjectif adéquat : pas un contraste de ce vert complémentaire des briques et calcaires lutéiens qui animent les façades, pas de jardin d'agrément dans la zone gravillonnée. Après le portique de sécurité et l'accueil, un long couloir amène vers la billetterie-boutique de laquelle il faut ressortir avant de s'engager, au bout du couloir, dans l'escalier qui conduit vers l'unique niveau désormais accessible. Un autre long couloir, austère, au sol moquette en bleu-gris, mène vers la frise murale caractéristique de la galerie paléolithique. S'ensuit une succession de vitrines présentant, dans une hauteur de regard comprise entre 120 et 180 cm, les objets témoins des cultures matérielles du passé. Quelques groupes scolaires sont assis à même le sol et découvrent le récit que peut recomposer, à partir de ces derniers, leur guide-conférencière. La gradation dans les galeries se joue en couleurs : le vert sombre, rappel de la forêt qui avait recouvert le continent européen lors du réchauffement climatique survenu au Mésolithique, sert d'écrin au Néolithique, à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer ; le rouge sombre, suggestion de la pourpre, au second âge du Fer jusqu'à l'évocation de la conquête des Gaules. De véritables chefs-d'œuvre de la métallurgie et de l'orfèvrerie articulent le parcours dans des vitrines qui longent les murs et se déploient dans les espaces. Un contraste imprime et distingue les vitrines centrales de ces deux galeries : la première conserve le même bandeau visuel qui borde le regard sur les objets, la seconde occupe l'espace de manière plus libre et incite à une déambulation visuelle avant de plonger dans l'objet qu'élit l'œil.

Où sommes-nous dans le bâtiment ? Où sont les espaces extérieurs ? Après la surprise de découvrir un parcours écourté, et une rétine aveuglée par le plein jour à l'issue d'un parcours dans des espaces clos, le retour à la cour et la découverte de la chapelle palatine, occupée ou non par une exposition, rappellent l'importance du site parmi les résidences royales. Sans toutefois la contextualiser dans l'histoire de ces dernières ou tout simplement dans l'histoire du bâtiment...

Ce parcours brossé à larges traits reproduit le cheminement de tout visiteur aujourd'hui : une forme de couloir du temps long qui, passé l'accueil par les agents du musée, ne laisse en aucun cas entrevoir le faste et le foisonnement archéologique qui régnait autrefois entre ces murs. Sur les presque 10 000 m² du château, seuls 1 600 m² sont aujourd'hui partie intégrante du circuit de visite. Les fenêtres rendues aveugles par des cloisons ou de lourds stores donnent le sentiment d'évoluer dans un espace figé et hors du temps où la silhouette humaine demeure principalement celle de visiteurs se penchant, derrière la vitre, sur les fabrications de femmes et d'hommes du passé.

Les enjeux de l'accessibilité et de la sécurité. Les travaux et leurs aléas sont au cœur des quotidiens de l'équipe depuis plus de 10 ans, avec les grands projets portés par l'Opérateur du patrimoine et

des projets immobiliers pour la culture (Oppic) pour le ministère de la Culture. Nécessaires, ils entament irrémédiablement l'accessibilité aux espaces et aux collections : 57 hectares dont 47 ouverts aux publics et 2 millions d'usagers pour un domaine partiellement inaccessible en raison de travaux liés aux mobilités collectives (mise en service du tramway périphérique) ou d'embellissement (construction du Grand Bassin dessiné par Le Nôtre dans l'axe des parterres à la française reconstitués en 1984) ; 3 millions d'items estimés et près de 90 000 visiteurs « revenus » en 2022 dans un espace désormais retranché à une surface très limitée (deux tiers de l'entresol pour les collections permanentes ; chapelle palatine et une partie de la salle des Gardes pour les expositions temporaires) ; des réserves en cours de chantiers pour traiter, conditionner et préparer ou réaliser les mouvements des objets.

Dans l'intervalle, la vie active de l'établissement recevant du public (ERP) se poursuit avec la programmation scientifique et culturelle et les désordres qu'engendrent parfois les co-activités. Le déplombage des salles du dernier niveau, mené sur plusieurs exercices budgétaires, touche ainsi à sa fin en 2022 ; conséquence directe de la restauration des façades, il a entraîné la mise en œuvre de protocoles spécifiques pour les zones concernées et est révélateur des relations complexes entre conservation immobilière et conservation muséale. L'arrivée d'un nouveau service consacré à la régie et à la conservation préventive, à partir de la fin de l'année 2017, a constitué une révolution dans les pratiques comme dans l'organisation générale du SCN. L'impact sur les collections fut immédiat. Le lancement des premières campagnes et l'instauration de protocoles de dépoussiérage des vitrines et des espaces, assortis de calendriers, mais aussi de relevés thermohygrométriques, ont mis en exergue les atouts et faiblesses d'un tel bâtiment. L'analyse des risques sur la collection, au regard des comptes rendus des commissions de sécurité, des rapports de la Mission sécurité sûreté et audit (MISSA) et des incidents techniques, ont pointé le feu comme risque majeur et entraîné la constitution d'un important Plan de sauvegarde des biens culturels dont la traduction pratique, sur la partie traitée des collections (archives et objets classés dans les chantiers de collection), fait l'objet de tests grandeur nature avec la brigade locale du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78).

Conservation préventive : analyse climatique. La création du service de la Régie a permis de prendre en compte de manière holistique la relation au bâtiment et de procéder à des relevés systématiques avec un matériel étalonné. Le suivi des fluctuations T-HR⁶⁴ a permis d'identifier les phases génératrices de chocs thermiques, soit les moments de coupure/rallumage du chauffage, ainsi que les problématiques de maintenance et travaux pour le bâtiment (étanchéité des huisseries, renouvellement des filtres UV-IR, protection des vitrines de la surchauffe pour l'éclairage direct, humidification insuffisante). Un audit technique CTA-CV sera programmé en 2023 sur ce sujet. Le C2RMF sera sollicité lors des travaux muséographiques et des aménagements de réserves pour bénéficier de son expertise.

La réduction progressive de 44 à 9 salles ouvertes aujourd'hui et l'inaccessibilité des douves procèdent de trois problématiques majeures :

– **Saturation.** À compter des années 1930, il a été nécessaire de distinguer des espaces de visite et des espaces de réserves, d'études et de bureaux pour les agents dont le nombre allait croissant. Le retrait progressif du vocabulaire muséographique « Millet », puis des moulages, du matériel d'interprétation, des commandes artistiques, des objets placés dans les douves, a accru ce besoin de

⁶⁴ En hiver entre 19° C et 23° C et environ 40 % humidité relative (35 % – 45 %) sans traitement de l'humidité, certaines salles chauffées seulement le matin ou après-midi selon orientation ; en été jusqu'à 30-35° C dans les réserves et humidité descendant jusqu'à 21 % (sans traitement).

distinction jusqu'à engorger l'ensemble des aires hors parcours, réduites et contraintes par les autres fonctionnalités désormais déployées de manière opportuniste dans le bâtiment.

- **Risque incendie.** La démultiplication d'incidents techniques à partir de 2018 a entraîné la fermeture du niveau noble du bâtiment et l'obligation d'une mise en conformité technique pour les fluides, notamment l'électricité. Un diagnostic préparatoire au plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été confié à deux entreprises distinctes entre 2020 et 2022. Une transcription opérationnelle assortie d'une planification a été réalisée pour assurer une sécurisation du cœur réseau et une première phase de déploiement entre 2023 et 2025. Les phases suivantes devront être articulées avec les rénovations muséographiques. La réflexion rejoint en ce sens celle de l'accessibilité. Le château comprend 18 escaliers et 3 colonnes d'ascenseur dont aujourd'hui une seule – le monte-chARGE – fonctionne. C'est par ce dernier que les personnes à mobilité réduite (PMR) peuvent accéder à l'exposition permanente. Il n'existe pas actuellement de zone d'attente sécurisée pour ces derniers qui, en cas d'évacuation, le sont avec l'appui physique des agents d'accueil et de surveillance. Les travaux sur les différentes phases incluront la problématique des cloisonnements et des zonages sécuritaires, et le désengorgement des strates techniques conservées depuis 1946 (SSI-CFO, CTA et Chauffage-Ventilation, informatique).
- **Obsolescence muséale.** L'épaisseur muséographique est aujourd'hui très amincie, dans le vocabulaire adopté comme dans la mise en scène des objets. La conception des vitrines est ancienne et dans certains cas, leur ouverture ou leur manipulation constitue un danger pour les personnels, point relevé aussi lors des mouvements d'œuvres ou de la mise en œuvre du plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC). Depuis quelques années, l'éclairage est progressivement remplacé par des leds, mais nécessite une refonte de la conception générale ; il en va de même pour les espaces de circulation et les zones d'accueil, avec des niveaux éloignés des normes d'éclairage, un paradoxe dans un bâtiment conçu comme une cage de verre. La sénescence des contenus, enfin, rejoint la question fondamentale du renouvellement des connaissances transmises. Ce constat oblige à prendre en compte dans les futurs projets, dès le stade de la conception, les capacités internes en matière de maintenance, le renouvellement facilité des outils de médiation et le recours à des mobiliers neutres, dessinés en adéquation avec le vocabulaire architectural déjà déployé dans le monument historique (couleurs, matières, volumes).

Dans cet environnement, les concepts associés au confort de visite (vestiaires, installations sanitaires, zones de repos, lisibilité de la signalétique, niveaux d'éclairage...) ne tiennent qu'à la bienveillance et au professionnalisme des agents assurant l'accueil et la surveillance des espaces.

Le domaine connaît des difficultés similaires, accentuées par la non-compréhension des usagers qui transitent dans un secteur patrimonial à l'histoire millénaire et non un simple parc public :

- absence d'installations sanitaires : des locations de toilettes sèches, testées ces deux dernières années, constituent un coût important tout en soulevant les critiques des usagers. Une guérite, autrefois utilisée, doit être mise aux normes PMR pour créer deux sanitaires, bien insuffisants eu égard à la fréquentation ; une ancienne concession, libérée il y a de nombreuses années, pourrait être ainsi adaptée et donner lieu à un appel d'offres pour une future concession, les travaux de remise en état des fluides et du bâtiment demeurant à la charge du SCN ;
- absence de signalétique dans les espaces de promenades, hormis des panneaux d'information générale aux principales entrées ;
- usure du mobilier d'assise, en nombre insuffisant le long de la Grande Terrasse ;
- renouvellement nécessaire de sujets végétaux qui souffrent en outre des contrastes climatiques et de la sécheresse ;
- vétusté des réseaux techniques, notamment les canalisations et conduites d'eau pour lesquelles des fuites sont très régulièrement constatées ;
- depuis peu, constat d'actes de dégradation volontaire et de vols massifs de végétaux.

La connaissance des publics : état des lieux. Aucune étude de publics qualitative et générale n'a été menée jusqu'à présent, en raison des coûts associés ; seules des études ponctuelles ont été réalisées en lien avec des partenariats académiques, sur des expositions temporaires ou des événements originaux, avec le dispositif À l'écoute des visiteurs (42 questionnaires collectés sur 6 journées au printemps 2022), à l'appui du service du Numérique du ministère de la Culture (SNUM) pour un audit du site Internet du SCN.

Les chiffres de fréquentation sont donc établis pour le musée à l'appui des informations remontées par le logiciel de billetterie de la Rmn-GP, des réservations sous #Dièse⁶⁵, des données enregistrées en entrée et sortie des galeries par Affluences⁶⁶, des compteurs manuels des agents postés assurant les missions d'orientation et de Vigipirate ; la confrontation de l'ensemble des données permet de redresser la fréquentation et de pointer les incohérences notamment pour les groupes. Pour le domaine, les capteurs placés sur les portails d'accès principaux renseignent aussi le nombre de passages d'usagers en entrée et sortie ; le dispositif fonctionne de manière aléatoire. Les chiffres de fréquentation demeurent donc liés essentiellement à une extraction manuelle. La billetterie étant située au bout d'un couloir, tous les visiteurs et notamment ceux qui ne souhaitent visiter que la chapelle palatine accessible gratuitement, hors contexte d'exposition temporaire, n'y transitent pas. En outre, le paramétrage du logiciel ne permet pas d'affiner les données (ventilation des gratuités, tel le Pass Culture) et n'offre que des fonctionnalités réduites (réduction récente des paramétrages des nationalités à l'échelle continentale).

La composition du visitorat a été fortement perturbée par la pandémie de Covid-19. En 2019, le niveau de fréquentation totale se situait autour de 100 000 visiteurs annuels, dont 75 à 80 % de visiteurs entrant gratuitement dans le musée ; les publics scolaires (incluant péri- et parascolaires) représentaient entre 20 et 25 % du visitorat, les Franciliens 62 à 63 % et le public international 7 à 9 %. L'année 2022 correspond encore à une année de transition après deux ans extrêmement perturbés : une fréquentation revenue à 90 000 visiteurs avec un retour très progressif des groupes scolaires et des étudiants ; le public international représentait 4 % des visiteurs. Aucune étude ne permet de dresser un profilage satisfaisant du visiteur type ni même d'identifier l'indice de notoriété du SCN.

Le rapprochement avec des structures d'enseignement supérieur qui assureraient une analyse sociologique prenant appui sur les « carrefours » des sites (parvis, accueil et sortie du musée, aire de jeux du Pré-au-Creux pour le domaine) et leur fréquentation, apparaît nécessaire pour affiner la connaissance des publics. Le partenariat existant avec CY Cergy Paris Université a livré en 2022 un diagnostic préliminaire intéressant démontrant la méconnaissance du site de la part de la population locale : si les Saint-Germanois sont familiers de la silhouette restaurée du château, peu se sont aventurés dans ses murs.

Le SCN siège au conseil d'administration de l'Office de tourisme intercommunal Saint-Germain – Boucles-de-Seine (OT SGBS) et a ainsi connaissance des études d'impact et des stratégies mises en œuvre en faveur d'un tourisme de proximité, limité en raison de la capacité d'hébergement touristique de cette aire géographique. L'Observatoire du tourisme des Yvelines produit également un bilan de fréquentation touristique annuel : pour le département, l'année 2022 a été marquée par un niveau de fréquentation proche de celui de l'année 2019, ce qui est aussi le cas pour le musée, et par deux phénomènes qui sont le développement d'un tourisme d'affaires, et un intérêt pour les

⁶⁵ #Dièse : système de réservation en ligne déployé par la Rmn-GP.

⁶⁶ Affluences : dispositif assorti d'un logiciel pour mesurer l'affluence en temps réel dans les salles du musée.

possibilités offertes par le département en matière de mobilités douces. Or le domaine, lors de ses phases d'ouverture liées à la lumière du jour (il n'existe pas d'éclairage pendant les phases nocturnes) s'inscrit comme point de passage possible entre la forêt et la ville pour les utilisateurs de mobilités douces telles que le vélo. Pour les visites de sites culturels et patrimoniaux, les visiteurs individuels représentent en moyenne 66,7 % de la fréquentation totale, les groupes étant divisés à parité entre scolaires et autres. Les données relatives à l'origine géographique des visiteurs sont éloquentes : hors château de Versailles, la répartition est similaire à celle du MAN ; en incluant le château de Versailles, les proportions s'inversent avec 60,6 % de public international, les visiteurs provenant de Belgique, de Royaume-Uni, d'Allemagne et des États-Unis arrivant en tête.

1. Une politique des publics clarifiée pour un site unique

Bien-être et plaisir. Le confort de visite et l'instauration d'espaces de service, prérequis aujourd'hui de niveau faible, dépendent directement des programmations à venir des travaux sur les fluides et la muséographie. Le lancement attendu de l'Ad'AP permettra la mise en place de parcours accessibles, communs à tous et incluant des assises, inexistantes actuellement. Il n'existe pas non plus, hors vestiaires collectifs, de zones d'accueil pour les pauses méridiennes des groupes, en particulier les groupes scolaires, incitant à une visite partielle et limitée du site. Une amélioration simple est envisagée dans un premier temps : supprimer l'effet minéral et abrupt de la cour intérieure en y plaçant des ensembles d'assises au bénéfice de tous, agents comme visiteurs. Ceci permettra aussi de proposer aux « non-publics » une aire « hors douane » qui les incitera à franchir le seuil du château. Côté domaine, outre la création de sanitaires évoquée plus haut, la question des assises et des stations associant repos et points d'observation fait partie intégrante des demandes à coupler avec le futur plan de gestion. Ces mobiliers rejoindraient la future ponctuation des parcours patrimoniaux.

Sports et citoyenneté. En semaine, le domaine est très fréquenté par les groupes scolaires qui y trouvent un espace à ciel ouvert pour les cours et les rencontres sportives, sans qu'aucune convention avec l'établissement ou une simple introduction aux fragilités du site soit mise en place. Un publipostage aux établissements scolaires de proximité, incluant une présentation patrimoniale du SCN, est programmé pour l'année 2023-2024, afin d'inciter ces structures à mener, en retour, des campagnes de sensibilisation à l'entretien des espaces et au maintien de la biodiversité. Les associations sportives font partie intégrante du dispositif de conventionnement ou avertissement déjà bien référencé dans le cadre des journées ou compétitions récurrentes. Outre ces relais réguliers, les Jeux olympiques de Paris 2024 (JO 2024) nous inscrivent dans une temporalité plus rapprochée : en collaboration avec l'Inrap et la DRAC IDF, le MAN coordonne les Olympiades archéologiques franciliennes dont une partie des épreuves se dérouleront dans le domaine, une occasion de relier concrètement histoire des sports et archéologie ouverte.

Rythmes. Sans surprise eu égard à la conformation du SCN, les pics de fréquentation varient selon le lieu observé. Pour le musée, ce sont les week-ends, les vacances scolaires hors hiver et été, avec un afflux massif des groupes scolaires en octobre et novembre et surtout d'avril à juin ; pour le domaine, marqué par des ouvertures plus tardives de mars à septembre, ce sont les samedis après-midis et les dimanches, les vacances scolaires et les périodes de douceur en dehors de l'intervalle 14 juillet – 15 août. Ces rythmes sont conformes aux observations effectuées par l'Observatoire touristique des Yvelines.

Refonte de l'offre. La période d'interruption des activités du musée fut l'occasion d'entamer une réflexion sur le catalogue de l'offre, qui n'avait pas fait l'objet de renouvellement malgré la fermeture du niveau de la Gaule romaine en fin d'année 2018. L'analyse tant des programmes que des outils existants, notamment l'observation dans le cadre de visites conduites à l'analyse de questionnaires remis à des professeurs encadrant des groupes scolaires, a conduit à un remaniement en profondeur, avec une réduction du nombre d'actions et d'activités proposées, un recentrage sur les périodes du Néolithique à la conquête des Gaules, seules galeries désormais ouvertes, ainsi qu'à la proposition de nouveaux supports de médiation pour le visiteur individuel et les groupes, en lien avec les guides-conférenciers volontaires de la Rmn-GP.

Le parcours de la visite historique, incluant le domaine, a été revu pour être également décliné à l'intention des 7-12 ans à travers la thématique « Promenons-nous aux jardins », tandis qu'un autre livret pour cette même tranche d'âge a été produit autour de l'âge du Bronze. Des contes adaptés des collections, majoritairement en lien avec celles de la Gaule romaine⁶⁷, seront enfin progressivement déployés dans l'offre, tandis qu'une visite-atelier sur l'utilisation de l'argile au Néolithique a enrichi les propositions relevant des techniques et métiers et sera complétée par des activités sur ces sujets⁶⁸. Une nouvelle activité a rejoint le catalogue pour élargir l'offre au très jeune public (2-5 ans). Les chantiers internes et les fermetures de salles étant prégnants – le circuit correspond aujourd'hui à 40 % des espaces ouverts avant 2018 – des propositions d'activités hors les murs ainsi que la constitution de ressources supplémentaires (livrets, actualités) et le développement de visites-coulisses durant les manifestations nationales forment autant de possibilités additionnelles ; ces dernières sont exclusivement proposées par les agents du SCN.

1.1 Un cœur privilégié : jeune public et publics jeunes

Depuis 2009, les moins de 26 ans bénéficient de la gratuité des collections permanentes des musées nationaux. Les tranches d'âge relevant d'une telle mesure, lancée pour les inciter à fréquenter et visiter les lieux culturels, constituent toutefois le cœur de cible du SCN, en pratique individuelle ou intergénérationnelle et en groupe : pour les plus jeunes, du fait de l'adéquation avec les programmes scolaires (cycles 2 et 3), mais aussi pour la fascination de ce public pour les sociétés du passé ; pour toucher les plus âgés, des actions associées à la connaissance des métiers du patrimoine et au numérique entrent dans le catalogue de l'offre dans le cadre des activités offertes par le Pass Culture et durant les manifestations nationales. Enfin, les formations, séminaires, rencontres, assurés par les agents du SCN, participent au rayonnement et à la reconnaissance de l'institution par les étudiants.

Hors paramétrage spécifique de la billetterie qui permettrait de distinguer les pratiques intergénérationnelles (un accompagnant est obligatoire pour les moins de 12 ans) des pratiques personnelles, l'efficience et l'impact de la mesure en fonction des âges ne peuvent être évalués dans la fréquentation générale observée au MAN ; c'est aussi le cas pour le livre d'or numérique, placé en complément du livre d'or papier, dans les expositions temporaires. L'analyse des publics assistant aux activités peut être mieux lue et confirme une nette prédominance des publics jeunes et locaux. Les publics scolaires sont locaux et régionaux, issus des cycles 2 et 3 pour l'éducation nationale avec une forte représentation des niveaux CE1 et CE2. Les demandes pour les visites de groupe ne peuvent toutes être satisfaites en raison d'espaces fermés aujourd'hui (Gaule romaine et Paléolithique) et d'une jauge très réduite. Les programmations autour de ce segment du public,

⁶⁷ Sujets identifiés pour les contes : Cernunnos et le sanglier, Le roi Cormac chez le dieu Mannaman, Cuchulainn et la princesse Emer, Héraclès et Galatès, Ogmios le poète des merveilles...

⁶⁸ Sur le cheval, sur les arbres du monde (en lien avec le domaine), sur l'art et la nature, sur le tissage et sur l'écriture.

jeune, facile, et leurs adaptations sont en conséquence indispensables pour fidéliser leurs prescripteurs⁶⁹ et répondre aux missions d'éducation et de transmission autour de la compréhension du temps long.

Éducation artistique et culturelle (EAC). Le SCN est engagé dans une politique d'EAC qui sera amenée à se développer à partir de 2023 avec le recrutement d'un agent, adjoint à la cheffe du service du Développement culturel et des Publics, spécifiquement en charge de telles actions et de leur développement, notamment avec l'appui des ambassadeurs culture de l'académie de Versailles, projet expérimental du ministère de l'Éducation nationale identifiant, parmi les établissements scolaires de l'académie, 600 jeunes collégiens (à partir de la classe de 4^e) et lycéens, relais d'information et des activités culturelles et patrimoniales portées par le Pass Culture ; le MAN est référencé dans ce réseau facilitateur⁷⁰.

Offres vacances. Des propositions originales d'ateliers en lien avec le programme Archéologie active et la médiation par la pratique archéologique durant les vacances scolaires prolongent les activités à destination de ce segment et des centres de loisirs.

« Jeunes Amis ». La Saman a enfin créé en 2022 une section Jeunes Amis qui promeut l'adhésion et la participation des segments estudiantins, au-delà de la spécialisation en sciences humaines et sociales, suivant les conseils de la section Jeunes Amis du château de Versailles : leur programmation annuelle inclut des actions de médiation postées dans le cadre de manifestations nationales et l'instauration d'une activité spécifique à destination des publics jeunes.

1.2 Le musée national pour transmettre les enjeux et les résultats de l'archéologie

Avec ses rendez-vous désormais réguliers, le SCN combine des atouts de fidélisation pour les publics naturels : son cœur de cible et les réseaux spécialisés. L'objectif est de renforcer ces segments par la fidélisation et l'élargissement en développant l'offre correspondante constitutive de l'image de l'institution.

Les pratiques intergénérationnelles. Les pratiques « en famille » d'utilisation du domaine sont stimulées par la programmation culturelle, les espaces de plein air vastes, les points de restauration légère et de loisirs avec une aire de jeux gérée par la Ville de Saint-Germain-en-Laye et prochainement une concession qui proposera des locations de cycles. Et de fait, la composition du visitorat révèle, lorsque les données peuvent être ponctuellement réunies, une forte prédominance des publics de proximité. L'offre est construite pour consolider ce segment, facteur de cohésion en raison des équipements et de l'appétence des publics pour la découverte archéologique. La redirection vers les différents espaces devra être fluidifiée avec le déploiement d'une signalétique adaptée aux flux naturels dans le site.

Les cercles scientifiques, professionnels et amateurs de l'archéologie. Programmation scientifique, qualité internationale des collections qui comprennent des icônes « mythiques » de la discipline, proximité avec les spécialistes qui interviennent régulièrement dans les murs ou, dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, sur le domaine. Le voisinage de plusieurs campus universitaires incluant une filière archéologique, l'organisation de cours et de séminaires sur site contribuent à maintenir une identification du MAN dans le paysage des musées à connaître et à

⁶⁹ Claire Merleau-Ponty, *Le Jeune Public au musée*, Paris, 2019, p. 158 : « Le public jeune idéal se situe entre sept-huit et onze ans. Ces visiteurs sont perméables, ouverts, curieux, actifs, ils maîtrisent la lecture et l'écriture. Ils ont acquis la pensée opératoire, sont capables de symboliser oralement leurs expériences ».

⁷⁰ Cf. Chapitre IV, section 3, sur les partenariats avec les établissements scolaires.

revoir : la mise en œuvre de projets archéologiques dans le reste du site concourra aussi à nourrir en regards patrimoniaux le château comme le domaine.

Rendez-vous. Les conférences mensuelles de la Saman durant lesquelles un invité prestigieux du monde archéologique ou un conservateur du MAN effectue des présentations de grande synthèse rencontrent un succès croissant et assurent une fidélisation de ses membres et, par capillarité, de leurs accompagnants, l'objectif partagé de l'association étant l'élargissement de son socle. Des cycles spécifiques à destination des adultes actifs ont été introduits à titre expérimental un mercredi soir par mois, à 18 h 30, en lien avec l'organisation en parallèle de 3 nocturnes pour la programmation courante autour du « Monde de Clovis » : si la fréquentation des nocturnes est peu probante, il n'en est pas de même pour les conférences de l'auditorium, très suivies. L'installation enfin d'une capacité de captation hybride dans l'auditorium en 2023 s'inscrit dans cette démarche pour ouvrir ces cycles hors fréquentation régionale.

1.3 Conquérir et diversifier

Une des préoccupations majeures est de toucher les publics les plus éloignés, voire empêchés. La construction des réseaux de relais et les partenariats nous ont permis de consolider notre catalogue d'activités à destination des publics vulnérables et porteurs de handicaps spécifiques⁷¹, et d'élaborer les premières propositions hors les murs avec l'Hôpital Necker⁷². Une gageure à double sens puisqu'elle permet aussi de construire des activités mobiles dans une phase de fermeture. La mise en œuvre d'interventions, voire de co-constructions, en établissement carcéral constitue l'un des objectifs du service à moyen terme tout comme l'autonomisation des visites *in situ* ou hors les murs à travers des ressources mises à disposition et la formation de relais identifiés auprès des associations. La formule de la muséothérapie, identifiée par les échanges dans le cadre des résidences artistiques, pourra aussi être évaluée en 2025-2026, à l'appui de la programmation des expositions (cycle sur « L'œil et la main » : relation à la matière, au « faire » et à la colorimétrie).

Il reste que la fréquentation actuelle du lieu demeure à un niveau moyen eu égard à la richesse des fonds et des enjeux qu'il rassemble. Après travaux et réouverture des espaces, il sera nécessaire de réévaluer la jauge d'accueil (actuellement le SCN est un ERP type Y, 4^e catégorie), en tenant compte à la fois de la réouverture des espaces clos comme de la création d'une seconde issue de secours du bâtiment, manquante jusqu'à présent.

Réflexion sur la politique tarifaire. Le musée est actuellement payant, avec la construction d'une politique d'expositions temporaires visant à compenser les fermetures pour maintenir une tarification unique ; celle-ci ne peut toutefois se tenir à l'année, les espaces déjà étroits devant être progressivement libérés pour la tenue des renouvellements d'expositions (entre 4 et 8 semaines) ou pour les autres activités, dont la location d'espaces et les compensations partenariales. La question du juste prix voire de la gratuité se pose en conséquence le temps des travaux de restructuration (40 % des collections permanentes accessibles ; 80 % de gratuits) ; la solution consisterait à introduire une tarification dissociée entre collections permanentes et expositions, et une réévaluation de la tarification des activités. Cette question importante sur les aspects d'élargissement et de compensation vise à provoquer l'envie du suivi et du retour, voire du don (micro-don, arrondi, urne). Elle devra faire l'objet d'échanges avec la tutelle et la Rmn-GP.

⁷¹ Institutions médicales : Projet « Culture et handicap : souffle et chant », visites privatisées (institut de jeunes autistes), accueil de groupes spécifiques avec des besoins spécifiques (appareil pour implant cochléaire, visites en LSF, visites tactiles et sensorielles, etc.) ; Structures du champ social : visites et projets hors les murs.

⁷² Cf. Infra. Chapitre IV.

Quid des entreprises ? L'augmentation du tourisme d'entreprises fait partie des phénomènes relevés par les analyses de fréquentation de l'OT SGBS et de l'Observatoire touristique des Yvelines. Au sein du « triangle d'or » géographique que représente l'articulation La Défense/Saclay/Cergy, et avec un RER A menant directement sur le parvis, ce segment est particulièrement prégnant dans les relations de proximité. En écho aux expériences menées au musée national d'Art moderne (MNAM) et aux besoins formulés par certaines entreprises pour la cohésion de leurs équipes, des séquences incluant collections muséales et domaniales pourraient être créées sous forme de jeux de piste ou d'expériences « création ou technique » en lien avec les besoins formulés par l'entreprise. Le SCN dispose en outre de locaux adaptés aux séminaires collectifs et aux accueils plus solennels.

57

Quid du tourisme international ? Public presque inexistant dans la composition du visitorat du SCN, il représente un segment à conquérir. Le renouvellement de l'accueil et de la muséographie est l'un des éléments principaux de cette reconquête, en particulier avec la systématisation du plurilinguisme dans la médiation écrite et le recours à une signalétique directionnelle universelle. Les réouvertures des salles pourront être accompagnées d'offres adaptées (visites, ateliers) et lisibles. Une communication forte sur les chefs-d'œuvre de la collection et sur les expériences numériques proposées demeure fondamentale pour capter l'attention de ces visiteurs. Ces derniers ne pourront, toutefois, venir en groupes de dimension importante en raison des infrastructures touristiques locales limitées et de l'absence de stationnement pour les autobus aux abords du musée et du domaine ; en revanche, le site possède tous les atouts du tourisme durable pour s'inscrire dans les destinations Santé et patrimoine. Les infrastructures territoriales transforment le réseau périphérique ouest de Paris en ce sens. Pour les années à venir, le schéma de développement de la Communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS) inscrit parmi ses priorités l'accroissement de la visibilité internationale du secteur, et s'appuie sur une densification des réseaux de mobilité ferroviaires et de la desserte fluviale, en particulier depuis Paris, et sur un renforcement des conditions de sécurité et d'accès pour les mobilités douces. C'est également le sens du schéma d'aménagement fluvial de la Seine (DRIEA IDF, mai 2019) qui précise l'engouement exponentiel pour le tourisme fluvial de moyenne durée. Renforcer l'attractivité du domaine de Saint-Germain-en-Laye passe par une présence communicationnelle dans les futurs points touristiques, dont le projet du port de Poissy, et la constitution d'un circuit emmenant ce nouveau tourisme vers le domaine.

Réception internationale. Il est en revanche nécessaire que la dimension européenne du SCN puisse être réaffirmée aussi, au-delà des partenariats scientifiques, des expositions ou dépôts croisés et des jumelages avec les musées archéologiques nationaux d'Europe, avec le référencement à travers des institutions ou des organismes existants : rejoindre les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe auxquels il peut émarger⁷³ ; assurer une veille auprès des prescripteurs touristiques européens ; mettre en œuvre une démarche pour l'obtention de la marque d'État Qualité Tourisme™ à l'appui d'Atout France, après la refonte signalétique et la création d'un nouvel accueil.

À l'issue des phases de travaux de mise en conformité, une piste sera à étudier en s'appuyant sur les collections et sur un renforcement des moyens humains qui pourraient être mutualisés : la construction d'itinérances clés en main, pour lesquelles l'institution commence à être sollicitée, voire d'accords intergouvernementaux pour des implantations d'antennes. La richesse des collections du SCN, de ses expertises comme des sujets sociétaux qu'il porte, lui ouvre naturellement cette voie ; seules la taille critique de l'équipe et la nécessité d'y adosser des formes d'expertise additionnelles, *in situ* et au-delà des collaborations ponctuelles coordonnées par la mission Expertise culturelle

⁷³ <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/by-theme>

internationale (MECI) ou l'agence France Muséums, freinent ce mouvement. La notoriété internationale du SCN ne pourra s'appuyer que sur la reconquête de son image internationale, devenue évanescante au fil des décennies d'après-guerre.

2. Les principes du/des parcours sur site

58

La configuration du site, futur domaine national, et sa localisation dans le paysage francilien sont des atouts considérables. Trois lignes de force devront être systématiquement adressées dans les réaménagements à venir :

- **Ligne graphique unifiée et orientée.** Cette dynamique conduit assez naturellement à la question de l'identité visuelle du domaine. L'absence de logo identifiable et la concentration sur l'acronyme « MAN », inscrit en en-tête de toute publication, restent réductrices dans un environnement où les chartes des anciens domaines royaux sont extrêmement efficaces et tiennent compte de la relation à leur histoire. Le choix récent d'inscrire en toutes lettres les noms du musée et du domaine ne donne pas non plus pleine satisfaction pour cette recherche d'un logo, commencée il y a 30 ans sans qu'une formule s'avère fonctionner. À l'image de l'association avec l'emblème de Louis XIV pour Versailles, de la salamandre et du cerf pour Chambord, un jeu graphique pourrait ici s'opérer avec la dimension historique du domaine et un symbole associé à une œuvre iconique de la collection, présente dès l'inauguration du musée. La silhouette emblématique du crâne de Mégacéros, en cours de restauration, pourrait s'inscrire dans cette ligne⁷⁴.
- **Perspectives et ouvertures.** L'horizontalité est prédominante dans les cheminements du domaine comme dans l'articulation générale du château où il n'existe que trois ruptures de niveau pour l'ensemble du parcours, qui pourraient reprendre place dans la totalité des murs du bâtiment. Les travaux programmés dans le cadre de l'Ad'AP pallieront ces ruptures sans toucher aux escaliers reconstruits au XIX^e siècle ; deux verticales respectivement conçues (pour l'escalier sud-ouest) et revues (pour l'escalier sud) par l'ACMH formeront alors les colonnes vertébrales du futur parcours dans le respect du vocabulaire architectural et de la colorimétrie du monument. L'instauration de points de vue avec la réouverture des baies s'impose pour reconnecter le château à son environnement patrimonial comme urbain.
- **Lumières et ombres.** Les constructions procèdent d'effets de lumière surprenants qui contrastent avec les jeux d'ombre des parterres et du domaine forestier dont le riche écosystème forme l'un des atouts du site depuis la période médiévale. Alliance entre nature et arts, ce dernier offre un écrin privilégié pour la compréhension des origines des hommes et de leur relation à l'environnement. Cette relation si spécifique à la lumière devra constituer une ligne d'attention privilégiée dans le futur plan de gestion domaniale et le traitement des sujets végétaux, à l'appui de l'histoire des jardins comme dans la future muséographie des galeries muséales, placées dans les cages de verre dessinées par E. Millet à partir des documents restituant l'apparence du château royal de François I^{er}.

Principes des parcours. L'expérience de visite individuelle dans cette compréhension du temps long et du récit historique doit s'inscrire dans la sérénité, dans une forme de liberté de rapport aux espaces comme aux objets et dans un plaisir esthétique. L'expérience de visite en groupe doit, de son côté, remplir les promesses sur le plan des repères donnés, de la clarté des informations transmises par la médiation humaine ou documentaire, du supplément d'âme qu'introduit une visite ou un atelier dans un espace adapté.

⁷⁴ https://www.europeana.eu/fr/item/181/share3d_168

Dans cette optique, l'espace du parvis doit constituer un carrefour idoine d'orientation liant le château et le domaine. Dans les deux cas, trois parcours, dont l'archéologie constitue la clé de compréhension, doivent pouvoir se retrouver dans ce qui fut considéré lors de sa reconstruction et de sa création institutionnelle comme un palais de l'archéologie : histoire du site ; histoire(s) de l'humanité ; histoire de l'archéologie, de ses acteurs et de ses méthodes.

Parce que la mise en œuvre de ces nouvelles articulations s'inscrit dans un phasage de long terme, il apparaît nécessaire que les grandes lignes en soient d'ores et déjà fixées. Des préprogrammes muséographiques sont, soit déjà élaborés suivant les principes établis dans le cadre de collèges ou de consultations et suivant la temporalité des phases de travaux (Paléolithique – Mésolithique, accueil et histoire du site), soit en cours d'élaboration (Néolithique – âge du Bronze, période romaine et premier millénaire, histoire de l'archéologie). La programmation des expositions temporaires a contribué et participe encore à leur enrichissement, à l'appui de comités scientifiques.

2.1 Le château et le domaine, espaces historiques et objets archéologiques

Dépasser la notion de décor de la silhouette pour engager les publics et usagers à entrer dans les récits du temps long est l'un des axes majeurs de la transformation entreprise par la restauration des façades du château et l'embellissement du domaine avec la restitution du Grand Bassin. L'historique des métamorphoses du site devrait pouvoir être lu aisément à travers la présence de stations d'observation et de compréhension du paysage et des jardins, à l'histoire particulièrement riche en matière d'ingénierie (hydraulique, archéologie industrielle et histoire des mobilités humaines).

Des cas d'observations. La mer épicontinentale qui couvrait le Bassin parisien durant le Lutétien (ère tertiaire, 48 à 40 millions d'années avant notre ère) a également laissé des traces observables à travers les fossiles (abondance caractéristique du Lutétien moyen avec nombreux gastéropodes) dans les blocs de calcaire employés pour les constructions monumentales de cette région ; le château comme les structures de la Petite et de la Grande Terrasse à Saint-Germain-en-Laye ont bénéficié de telles filières d'extraction, tandis que des entrées de carrières sont encore ouvertes sous la Grande Terrasse, dans le périmètre des parcelles propriété de l'État. La connaissance des réseaux hydrauliques, obligatoire sur le plan de la gestion domaniale, s'inscrit aussi dans celle de leur transformation et de la relation entre le plateau et la Seine qu'il domine : les archives et plans conservés démontrent l'ingéniosité nécessaire aux adductions, et les choix de restructuration ou d'abandon tels que celui fait par Louis XIV en raison du coût de l'entretien des réseaux pour les jardins de la Renaissance. Enfin, l'adaptation des terrains aux différents usages, entre agréments, exercices militaires et aménagements industriels liés à l'urbanisation, constitue un autre fil d'interprétation patrimonial auquel l'archéologie concourt déjà (fouilles de la première gare du Pecq, de la Petite Terrasse, du parking du pavillon Henri IV, des douves), mais qui pourrait aussi contribuer à enrichir des programmes archéologiques spécifiques.

Une expérience patrimoniale à ciel ouvert. La restructuration de l'escalier sud-ouest amènera à transformer aussi le rapport aux douves sèches en rendant accessible, depuis l'entrée du château, cette zone de franchissement entre les composantes du domaine national et la ville de Saint-Germain-en-Laye. Le réaménagement des douves s'inscrira dans le temps long, mais l'enjeu est double : lisser la barrière qu'elles constituent aujourd'hui, et bénéficier d'un espace à ciel ouvert mais enceint de près de 8 000 m². Le réaménagement associera à la fois l'interprétation du site (restitution des fantômes des pavillons Mansard ; usages des douves sèches ; histoire de la reconstruction du château), l'histoire de l'archéologie à travers les monuments et restitutions encore visibles, et l'histoire de la collection, ces derniers étant aussi attachés à des objets ou ensembles

présents dans les espaces. Sa végétalisation devra également rappeler les usages historiques de cet espace singulier et proposer un espace de services complémentaires (restauration).

L'expérimentation comme aire de création et de partage. Une dimension a été retenue comme composante d'unification lisible auprès de tous. Dans la poursuite des premières formes de restitution aux visiteurs, l'archéologie expérimentale et la reconstitution historique pourront ponctuellement prendre place dans le domaine comme dans les douves, suivant les temporalités de la programmation scientifique et culturelle. Si la première vise à retrouver la chaîne opératoire d'un processus de fabrication à partir des traces existantes (outils, objets, analyses matérielles et techniques, topographie et spatialisation...), à élaborer un protocole-cadre pour reconstituer ensuite un objet suivant les processus techniques observés, la seconde touche directement à la reconstitution d'un événement historique passé, le plus fidèlement possible, à l'appui des éléments matériels connus et étudiés. Dans chaque cas, les méthodes ont une forte valeur ajoutée en matière de pédagogie et de développement de la curiosité dès lors qu'elles sont présentées aux publics dans leur dimension expérimentale et donc scientifique.

60

2.2 Le récit archéologique du passé humain : un alpha sans oméga

« Le sentiment d'appartenance collective, qui nous est à tous nécessaire, n'a pas forcément besoin de mythes pour exister. [...] Mais pour les archéologues et les historiens, leur devoir scientifique, éthique et citoyen est de faire la part des mythes, de les décrire et de les expliquer, mais en aucun cas de les alimenter, ni de les justifier. »

Jean-Paul Demoule, 2020⁷⁵.

La structuration du parcours par blocs chronologiques est contestable, celle du progrès de l'humanité faussée par une vision prédominante promue par un contexte lié à l'histoire de l'économie industrielle. La révision des limites de datation, amorcées par la stratigraphie et la sériation typochronologique des industries de l'humanité d'un Mortillet, est récurrente et associée à la précision apportée par les sciences physiques connexes ; toutefois, les périodisations créées pour faciliter la compréhension du temps long humain – « Préhistoire », « Protohistoire » et leurs subclassements – demeurent des cadres scientifiques et pédagogiques pour la recherche comme pour la transmission des savoirs, le point de départ restant la méthode archéologique et le fait matériel. L'épine dorsale du parcours Histoires de l'humanité conservera en conséquence une approche chronologique, n'empêchant en rien l'exposition des concordances (sédentarité et nomadisme, à titre d'exemple).

Le séquençage comme la perception cartographique relative constituent une approche indispensable qui permettent de clarifier pour les publics leur relation au temps et à l'espace. Cette relation devra pouvoir être nuancée en mettant l'accent sur les faits culturels dits « de transition »⁷⁶ ; le recours à

⁷⁵ Jean-Paul Demoule, *Aux Origines de l'Archéologie – Une science au cœur des grands débats de notre temps*, Paris, 2020, p. 25 et 26.

⁷⁶ François Djindjian, « Le rôle de l'archéologue dans la société contemporaine » in *Diogène*, 229-230, 2010, p. 78-90. Dans un article essentiel pour son apport réflexif comme pour les enjeux que l'archéologie peut éclairer, l'auteur notait : « L'archéologie des transitions n'existe pas encore comme nouvelle spécialité de l'archéologie, mais elle a sans aucun doute un bel avenir de problématiques devant elle [...] La connaissance des processus de transition des "révolutions" des sociétés du passé peut nous aider dans les défis majeurs qui attendent la société mondiale du XXI^e siècle [...] Cette transition sera une nouvelle "révolution" comme l'humanité en a connu plusieurs au cours de sa préhistoire et de son histoire ».

des commandes artistiques pourrait ainsi être évoqué pour construire des zones de transition (par exemple : passage de la steppe au couvert forestier entre Mésolithique et Néolithique).

À la définition de chaque séquence, trois lignes pourront (se) répondre :

- **Périodes.** Croiser ligne de temps et faits culturels sur le territoire national avec, en contrepoint, l'intégration dans les processus de compréhension dynamique à l'échelle internationale, à l'appui de la collection ou de dépôts internationaux ; expliquer les grands faits structurants des périodes par des approches thématiques (approche typochronologique ; environnement et adaptations ; mobilités humaines, matérielles et techniques ; territoires et marqueurs spatiaux ; identités sociales ; conflits...).
- **Grands sites.** Sites associés à chaque période et livrant une redistribution plus contextuelle de mobiliers et de leur interprétation culturelle ; ce pourrait aussi être un point d'entrée croisant le parcours Histoire de l'archéologie, acteurs et méthodes.
- **Passé revisité.** Un module interrogeant le lien entre collections anciennes et découvertes récentes qui pourrait s'appuyer sur les partenariats scientifiques du musée d'Archéologie nationale ainsi que sur la coordination avec les services régionaux de l'archéologie (dépôts, voire affectation).

Si le parcours Histoires de l'humanité ne peut comprendre d'alpha au titre des origines de l'humanité, ni d'oméga à celui des apports de l'archéologie des périodes les plus récentes, il est en revanche nécessaire de le circonscrire dans une implantation spatiale. Les niveaux 1 et 2 du musée, agrandis par la suppression des cloisonnements et des zones techniques (bureaux, coffrages, réserves), accueilleront les séquences encadrées par deux espaces :

- **Une introduction visant à repositionner la place de l'archéologie dans la compréhension des grands enjeux contemporains.** Le modèle expographique du Grand Vestibule du Louvre Abu Dhabi (Émirats arabes unis) a constitué un précédent révolutionnaire dans l'histoire des musées, sur le plan des questionnements universels comme sur le plan du traitement esthétique et comparatif ; celui du Laténium d'Hauterive (Suisse) le fut pour les rapprochements cognitifs entre objets décontextualisés et leurs correspondants contemporains. Les deux sont animés par un dialogue transculturel et diachronique. Un début de parcours au niveau 1, après le palier de l'escalier sud-ouest, pourrait introduire : une synthèse de l'histoire de l'archéologie, les mobilités observables par la circulation d'un objet ou d'une technologie, la relation à l'animal et à l'environnement, le soin accordé au défunt et à sa mémoire, les spiritualités, l'intelligence des récits du monde... Les thèmes d'approche sont aussi nombreux que les questions contemporaines. Cet espace devra pouvoir évoluer en conséquence avec un redéploiement d'une partie des thèmes tous les 3 à 5 ans.
- **Un espace tourné vers la place croisée des arts et des sciences que conjuguent les interprétations archéologiques.** Le SCN possède des fonds exceptionnels pour la comparaison comme pour l'interprétation et a conservé de manière « archéologique » ses sédimentations muséologiques ; il reflète l'histoire de la démarche scientifique, non finie, et pourrait rendre intelligible le principe des cadres et méthodes d'interprétation. La confrontation entre les restitutions et les reconstitutions passées et actuelles est en ce sens riche en enseignements pour aussi mettre en scène le nécessaire esprit critique. La connexion entre sciences et arts se matérialiserait à travers les commandes ou mouvements des peintres-archéologues. Une salle spécifique et suffisamment vaste, que Napoléon III avait lui-même considérée comme une reconstitution de la salle de bal commandée par François I^{er}, pourrait abriter ces exceptionnelles collections : la salle de Mars (1^{er} niveau, actuelle salle d'Archéologie comparée). Jouxtant cette salle, une ancienne réserve de la tour sud-ouest pourrait aussi constituer une salle immersive, montrant la diversification de cette démarche avec l'usage des technologies XR et leur réactualisation régulière.

Cet espace pourrait également valoriser les résultats des coordinations de *Grands sites archéologiques*.

Espaces. Les transitions s'appuieront sur les contraintes topographiques du bâtiment (escaliers, changement d'aile ou de niveau) conservant ainsi le principe chronologique du parcours Malraux. En filigrane, les grandes phases de l'histoire de l'humanité pourront à l'issue de l'ensemble des travaux se dérouler ainsi :

- Niveau 1, aile ouest : Introduction aux enjeux de l'archéologie ; Paléolithique ; Mésolithique.
- Niveau 1, tour nord-ouest : Décorer l'immobile (décora pariétaux).
- Niveau 1, aile nord, section ouest : Néolithique ; Bronze ; Transition Bronze-Fer (expansions territoriales).
- Niveau 1, aile nord, section est : Hallstatt C/D.
- Niveau 1, aile est : Gaulois/La Tène et romanisation.
- Niveau 2, aile est : Empire romain, Haut-Empire.
- Niveau 2, aile nord, section est : Empire romain, Haut-Empire.
- Niveau 2, aile nord, section ouest : Empire romain, Antiquité tardive ; émergence des royaumes européens.
- Niveau 2, tour nord-ouest : Ouverture chronologique / transformation de l'habitat.
- Niveau 2, aile ouest : Interprétation matérielle (gypsothèque, modèles, maquettes anciennes, supports graphiques, picturaux et numériques) et cognitive (Histoire de l'archéologie, lien avec certains fonds et acteurs, tel Henri Hubert) ; orientation vers le parcours Histoire de l'archéologie.

62

Actualisation des contenus scientifiques et vitrines « agiles ». Les résultats archéologiques sont en constante évolution et nécessitent une réactualisation régulière par les moyens de transmission, *a fortiori* dans un musée dont c'est la nature. Des découvertes majeures émaillent l'actualité et peuvent, à l'issue de la production des rapports d'opération, être exposées de manière temporaire, ou déposées pour assurer tant la valorisation de la recherche archéologique que les mutations de regards qu'elle a occasionnés. Dans le même temps, les objets ou ensembles emblématiques de la collection nationale, sur lesquels un effort de diffusion est appuyé, doivent trouver une place stabilisée au sein du parcours. Vénus de Tursac, *Tintinnabulum* de Vaudrevanges, cône d'Aventon, dalle de Saint-Bélec, cuirasses anatomiques de Marmesse, casque d'Amfreville, canthare d'Alésia, zodiaque de Grand, anneau d'Arégonde, sépulture à bateau de l'île de Groix, et tant d'autres repères iconiques doivent marquer le futur parcours pour devenir aussi des références chronologiques dans cette histoire de l'humanité. Ces deux aspects ont une conséquence directe hors choix scénographique : alterner dans les galeries des vitrines fixes et des vitrines modulables.

2.3 Construire le rapport au temps long : la fabrique d'une discipline

Hors la salle Piette, restaurée et ouverte à la visite sous la conduite de guides-conférenciers depuis fin 2008, le dernier niveau n'est plus ouvert aux visiteurs depuis la transformation des espaces en réserves. Les salles ont conservé leur mobilier muséographique, mais ont été surchargées avec l'installation de mobiliers archéologiques, parfois non traités en sortie de fouilles. Sans qu'il s'agisse de priorité immédiate, la restauration de ce niveau doit pouvoir être traitée salle par salle pour ouvrir un parcours Histoire de l'archéologie. Cette histoire reste étroitement attachée au prisme français, sur le plan règlementaire comme sur celui des personnalités qui ont contribué à l'enrichissement des collections nationales, mais ouvre aussi vers la création des missions archéologiques internationales et l'émergence des institutions françaises à l'étranger, point qui pourra alimenter un partenariat futur avec le Réseau des écoles françaises à l'étranger (ResEFE).

Les visiteurs doivent pouvoir y progresser dans les deux sens, en suivant ou en remontant la chronologie des espaces. Dans le prolongement de la salle Piette, deux salles ont été préservées dans l'état d'accrochage de la donation originelle à laquelle elles se rapportent ; elles forment une entrée dans la pratique des « entrepreneurs scientifiques » à travers des exemples de mise en scène de périodes distinctes orchestrées par Henri Hubert, relevant des intérêts propres à la personnalité qui a rassemblé les mobiliers comme des aires de collecte :

- La salle au nom du marquis Joseph de Baye (1853-1931 ; donation acceptée en 1906 ; salle inaugurée en 1909) rassemble le produit des fouilles auxquelles il a fait procéder entre 1872 et 1874, avant de se consacrer à des missions archéologiques internationales, notamment dans le Caucase ; le mobilier se rapporte notamment à des contextes funéraires du Néolithique récent (hypogées collectifs) du Bassin parisien, situés dans le périmètre des Marais-de-Saint-Gond, et est étudié dans le cadre d'un projet collectif de recherche⁷⁷ en raison de son importance scientifique⁷⁸.
- La salle au nom de Frédéric Moreau (1798-1898 ; legs de 1898 ; entrée au MAN en 1899 et installée par Henri Hubert) rassemble le mobilier des sépultures (paléolithiques à mérovingiennes, avec une forte représentativité des phases romaines et mérovingiennes) identifiées lors des fouilles qu'il fait réaliser dans ses propriétés de l'Aisne entre 1873 et 1892. La collection Caranda, nom du dolmen qu'il fait fouiller et qui désigne sa collection personnelle, est montrée, en raison de son intérêt, durant l'Exposition universelle de 1889. Outre la mise en scène des ensembles clos reconstruits à l'appui d'un album illustré conservé au service des Ressources documentaires, cette collection possède aussi une place spécifique dans l'histoire de la restauration archéologique, Moreau ayant installé un laboratoire de restauration dans sa propriété de Fère-en-Tardenois⁷⁹.

63

Une petite salle suivante concentre la collection de Paul du Châtellier (1833-1911 ; achat auprès de son fils en 1924) pour les mobiliers du Néolithique à l'âge du Bronze en Bretagne occidentale ; les phases suivantes ont rejoint les expositions et réserves des périodes romaines et du premier Moyen Âge (sépulture à bateau de l'île de Groix). La collection est inventoriée lors de son arrivée par Françoise Henry (1902-1982, directrice des études archéologiques et fondatrice du département d'histoire de la peinture européenne à l'University College Dublin), alors élève d'Henri Hubert.

De la salle suivante à la salle dite « du Trésor », le mobilier muséographique est en majorité demeuré en place sans toutefois que les collections qui y étaient circonscrites se soient maintenues. Dans ce parcours pourrait prendre place une **approche épistémologique** de la discipline archéologique : sciences connexes, d'abord humaines avec l'étroite relation entre archéologie, anthropologie et ethnologie (comparatisme et « École de Saint-Germain »), physiques via l'archéométrie à partir de la seconde guerre mondiale (appui sur l'*instrumentum* scientifique, son perfectionnement, et rappel des dates fondatrices telles que la datation au carbone 14 [W.F. Libby, prix Nobel de chimie en 1960 pour son expérience mise au point en 1950]). La séquence suivante doit permettre d'évoquer la **patrimonialisation** (dont la relation aux territoires) et la **professionnalisation de l'archéologie française**, ainsi que l'ouverture interdisciplinaire des équipes. Il semble nécessaire de pouvoir isoler des ensembles associés à des acteurs, individus ou institutions, qui incarneront ces séquences en lien étroit avec les entrées dans la collection du MAN, et de démontrer que cette perspective n'est pas

⁷⁷ Carnet de recherche Hypothèses : <https://saintgond.hypotheses.org/>

⁷⁸ Caroline Renard *et al.*, « La collection du baron Joseph de Baye au musée d'archéologie nationale ». In : *La fin du IV^e millénaire dans le Bassin parisien : Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)* [en ligne], Dijon, 2014. <https://doi.org/10.4000/books.artehis.16755>

⁷⁹ <http://araafu.com/wp-content/uploads/2020/05/1477.pdf>

close mais s'appuie sur un mécanisme associant recherche archéologique, dans des terrains multiples (sol, laboratoire, collections « anciennes ») et cadres de l'interprétation.

La salle dite « du Trésor » est actuellement en travaux pour constituer un espace de préfiguration d'une telle réhabilitation, et ainsi stimuler un mécénat ciblé selon le propos de chaque salle. Une sélection d'objets relevant de l'histoire de l'archéologie (galvanoplasties d'Émile Gillièron, moulages patinés d'Abel Maître, légionnaire de Bartholdi...) y sera exposée.

2.4 L'accessibilité universelle dans des espaces d'accueil adaptés

Le SCN a vocation à recevoir une fréquentation accrue de tous types de publics. La conception de cette adresse universelle qui vise au confort de tous au-delà de l'adaptation physique devra transparaître dans l'articulation générale des espaces d'accueil, des zones de repos et de sanitaires. Outre la lisibilité et l'orientation des trois parcours de visite, les aires d'accueil, en entrée comme en sortie, prendront place majoritairement au rez-de-cour.

Expérience des visiteurs. Depuis le porche, la salle des Gardes accueillera aussi la librairie-boutique, les vestiaires ainsi qu'un point de rassemblement des groupes. Des sanitaires, déjà existants à chaque niveau de l'angle sud-ouest du bâtiment, doivent être adaptés en prenant appui sur les normes et la fréquentation projetée du musée à l'issue des travaux. L'atelier pédagogique pourra rejoindre ce même angle où demeurera, au premier niveau, l'ancienne salle d'étude du Paléolithique, et bénéficiera d'une triple exposition en matière d'éclairement. Le volume du rez-de-cour dans l'aile nord, section ouest, une fois libéré des actuelles fonctions (vestiaires, boutique-librairie, espace de présentation d'une maquette historique, comptoir du développement culturel) pourra recevoir une salle d'exposition temporaire de 500 m² sous forme de plateau, divisible le cas échéant pour héberger des formats capsules. Le service des Ressources documentaires (SRD) ainsi que l'auditorium occupent les autres espaces accessibles aux publics sur rendez-vous ou à travers la programmation scientifique et culturelle dans ce rez-de-cour ; afin de garder une cohérence avec l'image institutionnelle de l'établissement et pour faciliter la rotation de documents graphiques en cas d'exposition, il n'est pas souhaitable de déménager ces espaces qui doivent en revanche faire l'objet d'une rationalisation fonctionnelle à l'appui d'un chantier des collections et des redéploiements de bureaux.

Expérience des chercheurs. L'accès aux fonds demeurera restreint durant les phases de chantier, moments délicats durant lesquels un équilibre devra être trouvé sur l'ensemble des demandes. L'écosystème partenarial fournit un cadre essentiel pour identifier et programmer études, voire mouvements, de fonds. Il devra constituer une norme pour les objets et ensembles inscrits à l'inventaire muséal, mais aussi pour assurer la capacité résidentielle des chercheurs. Le domaine comprend un bâtiment de 350 m², inoccupé à l'exception d'une concession à une association équestre, et à remettre en état sanitaire : la maison forestière, située à proximité du rond de l'Octogone. Ce bâtiment est trop étroit et trop éloigné pour recevoir une fonction d'accueil des publics. En revanche, il paraît opportun d'en faire le lieu d'hébergement des résidents Création et recherche qui, dans le cadre de leur séjour, contribueront à la programmation scientifique et culturelle du SCN et au développement des savoirs et ressources autour des collections du château comme du domaine⁸⁰.

La salle d'études actuelle, majoritairement utilisée pour la consultation du fonds paléolithique, située dans une salle annexe à l'escalier sud-ouest, devra fermer durant la période de travaux et de

⁸⁰ Cf. Chapitre 6, section 3.3

réaménagement. L'externalisation des collections pose la question de son devenir dans les espaces internes du château, amenés sur deux décennies à rouvrir progressivement. Il semble nécessaire que cette consultation suive la mobilité des fonds dans les réserves, mais aussi dans les salles permanentes à travers l'équipement de postes mobiles. La rue Thiers dispose d'un magasin ; à l'appui des conseils du C2RMF, ce dernier pourra bénéficier d'un plan de remise à niveau pour constituer une réserve de proximité, mais qui permettrait d'accueillir, en prenant en compte l'adaptation climatique, les mobiliers archéologiques les plus consultés et les bureaux afférents. La création d'un pôle extérieur, en lien avec la SRA IDF, a amené à déjà établir les besoins en programmation pour l'accueil de chercheurs et d'étudiants.

3. Le jumeau numérique

L'accessibilité numérique des collections est aujourd'hui un enjeu de reconnaissance et de valorisation pour toute institution patrimoniale. La collection du MAN et les ressources audiovisuelles ou numériques sont, pour une partie, consultables à travers les images produites et valorisées par l'Agence photographique de la Rmn-GP, la base Europeana, le portail POP, les fonds numérisés sur les pages Archives depuis le site Internet du musée, YouTube, la collection *Grands sites archéologiques*. Le SCN dispose des moyens nécessaires à sa mise en œuvre qui demeure conditionnée à l'achèvement de la première phase d'informatisation sous Ishtar (nettoyage de l'ensemble des données existantes).

Cette dimension pourrait inspirer un habillage des données numériques reposant sur une capitalisation des ressources créées, existantes ou en cours de structuration, et une stratégie de médiation par interrogation sémantique. Une approche esthétique de l'ergonomie semble également un prérequis pour faciliter l'expérience et la consultation. Le portail du British Museum, institution archéologique, procède de ce questionnement tout en conservant des fonds documentaires anciens ; l'unité vient de l'interface de consultation. La création d'un portail agrégatif a été retenue pour faciliter la mise à disposition des ressources et rendre lisible l'identité numérique aujourd'hui morcelée.

3.1 Une architecture repensée et sécurisée

Une révision complète de l'infrastructure, du réseau et des câblages ainsi que l'installation de nouveaux serveurs s'avèrent indispensables à la mise en œuvre du développement numérique de l'établissement. En lien étroit avec les équipes du SNUM, le service des Ressources documentaires et le service du Développement numérique ont ainsi établi un état des lieux des besoins ainsi qu'une estimation prospective des ressources nécessaires pour accompagner la stratégie numérique du MAN.

Les opérations de mise à niveau des infrastructures ont débuté en 2022 et devront s'achever en 2023. Elles permettront d'aboutir à la mise en œuvre de la politique ministérielle en matière de cybersécurité et d'intégrer le programme interministériel en archivage numérique Vitam accessible en service (VaS)⁸¹ en coordination avec le service interministériel des archives de France (SIAF).

3.2 La numérisation et la mise en ligne des collections

⁸¹ <http://www.programmevitam.fr/pages/VaS/>

Informatisation. Le recrutement d'une administratrice de bases de données en 2021 était attendu de longue date⁸². Attachée au service des Ressources documentaires, elle est le point de coordination pour toutes les bases de données, dont celle sélectionnée, également en 2021, pour nettoyer l'ensemble des données afférentes aux fonds du MAN, Ishtar (éditeur Iggdrasil). Cette base sera amenée à être interopérable avec la base Flora (éditeur Décalog) retenue par le service des Musées de France (SMF). La phase de reprise des données ainsi que l'incrément des données cartographiques seront achevés en 2023 ; un module « régie » adapté aux besoins demeure à développer.

Images. L'iconothèque du service des Ressources documentaires est le point d'entrée pour la coordination des campagnes de prises de vue externes (Rmn-GP et prestataires) et internes. Le MAN compte des agents ayant la capacité d'assurer une production de contenus de qualité. L'atelier de prises de vue mène ainsi des campagnes de photographie des collections du musée (chefs d'œuvres, acquisitions, restauration, projets de publication des conservateurs du musée) ainsi que des campagnes de numérisation 3D, par photogrammétrie très majoritairement. Cette capacité de production est une force pour l'établissement et lui confère une certaine autonomie dans la mise en œuvre de projets. Le service du Développement numérique est en mesure d'assurer la production de contenus audiovisuels pour le parcours permanent, les expositions temporaires, les réseaux sociaux ou des événements nationaux et de contribuer ainsi activement au rayonnement de l'établissement. L'acquisition d'une base de données spécifique est en cours d'analyse en raison de la masse de données rétrospectives à gérer, mais pourrait constituer une piste nécessaire pour les futures ressources ainsi créées.

3.3 Du portail agrégatif au métavers

À l'ère du numérique, les données et les contenus constituent une ressource précieuse et impliquent la mise en œuvre d'une politique d'ouverture et de partage à la hauteur des attentes et des usages actuels. Le MAN est résolument tourné vers une diffusion large et ouverte de ses contenus et données, c'est une démarche clé pour lui permettre de retrouver la place de premier rang parmi les musées internationaux. Pour ce faire, une révision des outils documentaires disponibles (AToM, Europeana, Agence photographique de la RMN-GP...), le développement de nouvelles bases de données (Flora, Ishtar) intégrant aussi les ressources produites par les chercheurs travaillant sur les collections du MAN, viendront nourrir un portail agrégatif donnant accès aux collections, à l'histoire des fouilles de l'archéologie, aux fonds exceptionnels, ainsi qu'à la connaissance produite depuis plus d'un siècle autour du MAN.

L'interrogation de la donnée de masse (*Big data*) est un autre point d'importance. Les unités d'informations doivent pouvoir être mises à disposition des nouvelles formes de visualisation (Dataviz) et de diffusion, des graphes aux métavers. Ces outils et ces données sont également une arme de lutte contre le trafic des biens culturels, dont l'extension implique la mise en œuvre de solutions en concertation avec le réseau des acteurs. Parce que la chapelle palatine a bénéficié d'études complètes et d'acquisitions numériques, elle pourrait constituer un projet expérimental alliant Dataviz et création numérique, gage de gémellité entre expériences physiques et numériques. Très sollicité pour les collaborations dans le cadre des Programmes d'investissements d'avenir (PIA), le MAN pourrait ainsi s'associer à une démarche intégrée sur ce principe.

Les pratiques artistiques actuelles peuvent enfin d'un côté trouver une source d'inspiration dans cette histoire profonde de l'homme, de l'autre réactiver les envergures sensorielles d'un immatériel

⁸² <https://ishtar-archeo.net/>

disparu. Aux côtés des voies interdisciplinaires déjà évoquées, l'art numérique tel le Net Art pourrait rejoindre une ligne associée avec le domaine. Il forme un miroir aux pratiques de l'archéologie et à la logique de l'interprétation. Regroupant des champs vastes dirigés vers l'objet ou vers le processus, comme la matérialisation des *big data*, il soutient également une interrogation plus philosophique portée par la production des images.

3.4 Un espace d'immersion pour les visiteurs

67

L'évolution des usages numériques et des pratiques muséales montre un intérêt croissant pour les expériences immersives, d'autant plus dans un musée comme le MAN où la question de la mise en contexte est essentielle. Les expérimentations et dispositifs actuels soulèvent de nombreuses questions sur la nature des dispositifs à déployer, tant dans la forme que dans le contenu. La rénovation des espaces et du parcours de visite est l'occasion de concevoir un espace modulable et évolutif afin de développer des expériences dans une démarche participative et de co-construction. Cette dernière bénéficierait de l'expertise des agents du MAN pour la mise en œuvre de dispositifs scénarisés répondant à un choix éditorial cohérent par rapport au parcours général, en proposant un point focal. C'est aussi une autre façon de donner accès aux ressources de l'établissement. Une déclinaison mobile, complémentaire du dispositif *in situ* permettrait d'accompagner la mise en œuvre d'ateliers ou d'assurer des présentations hors les murs.

Plus largement, au sein du parcours, l'objectif serait de proposer différentes expériences de médiation numérique chaque fois que cela s'avère justifié, en veillant à respecter une forme de sobriété numérique compte tenu de l'impact de ce type d'outil et de l'obsolescence du matériel. Au sein d'un parcours numérique global et cohérent de l'accueil à la sortie, en proposant des contenus augmentés et embarqués en accord avec les usages des visiteurs, plusieurs types de médiation sont envisagés pour :

- **capter** l'attention en déployant des dispositifs surprenants qui suscitent la curiosité sur les abords (parvis, douves, façade, domaine...), en s'appuyant sur un référentiel de médiation numérique en lien avec la signalétique et en jouant sur les codes de communication pour donner envie de franchir l'entrée du bâtiment ;
- **transmettre** de la connaissance en fournissant des repères, en favorisant la mise en contexte (contexte de découverte, de fabrication) ;
- **faciliter l'appropriation des contenus**, en proposant des activités, des actions ludiques, des manipulations, des jeux.

L'enjeu est d'offrir une expérience qui s'inspire de l'univers du jeu vidéo, qui questionne la notion de jeu alternatif tout en faisant preuve de vraisemblance scientifique. Par la notion de territoire par exemple, en jouant sur la limitation urbaine, sur le temps long, l'anthropisation des espaces, il s'agirait de mettre en perspective la discipline archéologique en s'appuyant sur la force et la diversité de la collection, les capacités analytiques et les compétences scientifiques au service de la médiation. Cette proposition s'inscrit dans un mouvement de convergence entre recherche et médiation en s'appuyant sur une dynamique de restitution, en intégrant une forte évolutivité des dispositifs, et en invitant à une exploration dans la multitude, l'infini des données. Cette démarche implique de trouver un juste équilibre entre les unités de contenus et les solutions de visualisation.

Les projets correspondant à cette démarche sur lesquels le SCN pourrait s'engager avec des partenaires tiers capitalisent des ressources déjà existantes, facilitant l'expérimentation : lien entre les collections du MAN et de *Grands sites archéologiques* (Jacques et Henri de Morgan) ; arbre génétique ; chronologie.

3.5 Des partenariats numériques à structurer

Le SCN dispose d'une expertise solide en matière de médiation numérique et a la responsabilité d'assurer une transmission des compétences, dans le cadre de formations spécialisées au patrimoine et au numérique. Il est associé à de nombreux programmes de recherche intégrant des volets numériques, soit en tant qu'établissement, soit par l'implication plus directe des experts de l'établissement.

En raison de son histoire, de la nature de ses collections, de l'expertise de ses équipes, le MAN doit aussi structurer et développer son rayonnement à l'international. Au-delà des très nombreux prêts effectués chaque année, une réflexion autour de mises à disposition numériques, de projets mutualisés favorisant la remise en contexte serait particulièrement intéressante à mettre en œuvre.

L'objectif est de fédérer les compétences et de créer des synergies entre les membres de l'écosystème partenarial du SCN dans une démarche participative ciblée sur différents publics qui va de la co-construction avec le public à la réflexion et la concertation avec les réseaux de professionnels de la recherche et de l'archéologie (par exemple, l'Aprab...). D'un point de vue pratique, la mise en place de *focus groups*, la définition de *personas* permettront de mieux cerner les besoins, les pratiques, les usages de chacun et de disposer d'éléments d'aide à la décision pour la mise en œuvre de solutions adaptées et cohérentes.

Chapitre IV. Programmations

Les grandes thématiques contemporaines entrent dans les faisceaux d'analyse que l'archéologie permet d'éclairer. L'impact des actions anthropiques sur l'environnement, les diffusions de traits culturels, les mobilités humaines, les oppositions de valeur du patrimoine perceptibles dans les conflits et les destructions volontaires, ou encore la relation au temps forment des sujets de fond, propres à la dimension singulière du musée d'archéologie, entre arts et sciences. Les collections ainsi que la valorisation scientifique des recherches archéologiques récentes, la polysémie des objets combinée à cette amplitude des réceptions contemporaines offrent au MAN un terreau fertile. Musée national, il a vocation à transmettre aux publics des thèses et synthèses marquant les évolutions de la recherche et des points de repère sensibles et intelligibles en lien avec son identité et son histoire.

1. Les principes programmatiques : des travaux et des projets

La stratégie programmatique tient une place essentielle dans la relation aux publics. Constituante dynamique de l'image de l'institution, elle s'articule traditionnellement sur des temps de narration variables, de la conférence à l'exposition temporaire. Cette dernière typologie tend, dans les musées d'archéologie, à s'inscrire dans une durée plus longue que le quadrimestre en raison des matériaux constitutifs des collections et BAM convoqués, une donnée facilitante pour élaborer leur modèle, scientifique comme économique, et la construction de saisons. Les crises récentes ont affecté les systèmes traditionnels de programmation et de production des temps de rencontre avec les publics, démontrant que trois principes étaient à (re)prendre en compte dans leur conception :

- la stimulation des publics dans la construction consciente de leurs savoirs et le corollaire nécessaire de la transparence et de l'ouverture institutionnelle pour l'élaboration de nouvelles formes de médiations scientifiques et artistiques ;
- la mobilisation des solutions numériques, qui assurent une diffusion plus large des sujets traités, un dialogue aussi plus engageant avec des aires géographiques éloignées de l'environnement immédiat du musée et souvent une pérennité accrue des expériences, mais qui imposent une infrastructure adaptée pour la conception, la production et la conservation pérenne et rationnelle des données ;
- la modélisation du durable, la capitalisation et le partage dans la construction des ressources comme des aménagements.

Modalités d'élaboration. Construits à l'appui des réflexions émanant du collège des conservateurs et du comité de programmation institués en 2021, les projets du MAN s'appuient naturellement sur ses réseaux scientifiques et professionnels qui y contribuent intellectuellement ou *intuitu personae*. Ces derniers enrichissent les problématiques et enjeux patrimoniaux en générant une réflexion et un espace d'échanges casuels sur l'ensemble des sujets à travers des comités scientifiques, de format variable suivant les sujets retenus. Les relations avec les partenaires conventionnés, de l'Inrap aux universités et des réseaux professionnels représentés par les associations savantes à ArchéoMuse, aboutissent à des conceptions croisées et à la mise en œuvre de programmations structurées sur des échelles géographiques du local à l'international.

Planification et travaux. Une ligne de programmation anticipée constitue un prérequis pour aller dans le sens de la maîtrise des coûts de production, pour amplifier l'attractivité auprès des publics et

activer les canaux de communication. Si le château comprend une surface utile d'environ 10 000 m², le premier défi concerne la planification à travers l'identification des espaces d'expositions, en dehors des galeries permanentes encore ouvertes, ayant la capacité d'accueillir des présentations d'objets incluant les normes de conservation *ad hoc* et les règles inhérentes à un ERP.

La programmation de travaux dans un tel bâtiment, classé monument historique et qui doit demeurer ouvert aux publics, relève d'un défi permanent. Elle affecte directement, dans le même temps, les ouvertures et fermetures des espaces. La restauration des façades extérieures, achevée en avril 2022 après une décennie de travaux sur cinq tranches, a permis de développer une méthodologie opportune qui consiste à suivre l'articulation structurelle des ailes du château, tous niveaux confondus ; les chantiers des collections mis en œuvre pour protéger les collections directement touchées sont devenus cruciaux pour gérer la mobilité de ces dernières, relogées dans des espaces fermés à la circulation des visiteurs. Les études préalables à l'établissement d'un PPI et l'Ad'AP ont fourni une approche méthodologique similaire pour les espaces internes du château : une organisation par zones verticales pour chaque aile, tous niveaux confondus, et une mobilité des collections conservées dans ces espaces. Ces travaux démarreront en 2023 avec l'aile ouest et se poursuivront sur près de deux décennies avec une succession de phases plus resserrées jusqu'en 2030.

Ce rythme nécessitera une mobilité des espaces affectés aux expositions temporaires et à l'offre culturelle au fur et à mesure des calendriers des travaux et des réceptions de chantier, une inconnue complexe compte tenu du fait que la programmation scientifique et culturelle de l'établissement est conçue 3 ans en amont avec une production mise en route, selon son format, entre 12 et 24 mois avant l'ouverture aux publics. La maîtrise du calendrier, en lien avec le SMF et l'Oppic, et la mesure des aléas associés aux travaux, seront donc deux points clés pour que la programmation scientifique et culturelle puisse remplir et jouer ainsi son rôle consubstantiel de l'image du SCN.

Espaces. Les espaces exploités jusqu'à présent dans l'exposition des œuvres seront amenés à évoluer en fonction de ces contraintes. La salle des Gardes et la chapelle palatine articulent aujourd'hui en rez-de-cour un circuit sur 500 m², indépendant des collections permanentes et des espaces de boutique-billetterie. La chapelle palatine abrite également la programmation de spectacles et concerts qui ne trouvent pas place dans l'auditorium.

La salle des Gardes abritera, à l'issue des travaux de refonte, les espaces d'accueil, de billetterie-boutique, d'introduction à l'histoire du site, et constituera le lieu de passage obligé pour entrer et sortir du bâtiment. À l'inverse, l'espace du rez-de-cour hébergeant aujourd'hui le point d'accueil des publics et la librairie-boutique pourra accueillir les expositions temporaires, à l'issue des travaux sur la façade nord ; cette phase sera la deuxième dans la rénovation des espaces. Dans l'intervalle, la salle de Mars représente une autre possibilité, avec une prise en compte des besoins en matière de circuits électriques.

Lieu indispensable pour l'accueil des réseaux scientifiques et professionnels, l'auditorium fait l'objet d'une remise à niveau du confort d'accueil pour les publics comme pour les intervenants : un passage en solution hybride et une révision des assises et de l'éclairage y sont prévus en 2023 ; une adaptation de la scène (mobilité, fauteuils) sera planifiée pour répondre aux besoins des tables rondes et rencontres avec le public. Cet espace est le seul préservé lors de travaux structurels et demeure en conséquence indispensable au maintien de la programmation.

La bibliothèque historique, ancien bureau de direction, accueille depuis 2022 les séminaires internes et externes ainsi que les réunions professionnelles des services partenaires ou de l'administration

centrale. Ouvert dans le cadre de certaines manifestations nationales pour, notamment, la médiation d'expériences immersives, un tel espace, modulable en raison de son mobilier et disposant d'une possibilité de visioconférence, est devenu incontournable. Cette réaffectation d'usage conduit à des réaménagements pour les collections présentées dans cet espace (ouvrages et bustes).

Au cœur des collections permanentes, une rotonde a été créée pour accueillir des expositions mensuelles d'objets individuels, issus des collections publiques françaises. Cet espace situé en aile sud fait l'objet d'adaptations légères en 2023 avec l'installation de supports légers pour moduler la signalétique. Un renouvellement de la vitrine centrale devra aussi être planifié en même temps que la mise en œuvre d'une nouvelle ligne de mobilier pour les expositions permanentes.

Le domaine national accueille des événements conventionnés dans le cadre de cérémonies officielles ou de manifestations, ainsi que des expositions sur panneaux. Les espaces exploités pour ces dernières diffèrent en fonction du sujet retenu : une réflexion doit être menée pour garantir la stabilisation géographique de ces expositions qui assurent un lien entre les composantes patrimoniales du SCN, et sur leur rythme, tandis qu'une convention-cadre signée en 2022 avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye, concessionnaire de trois espaces, assure un suivi annuel des programmations sur ce site.

2. Les expositions temporaires

2.1 Principes et modèles généraux

Véhicule de l'identité du MAN, la politique des expositions temporaires est étroitement liée à deux dynamiques :

- un soutien à la programmation et/ou la production des expositions temporaires dans les réseaux institutionnels par l'apport de compétences et d'expertises internes, qu'accompagnent des prêts emblématiques ;
- une programmation dans les espaces du SCN, produite en interne, et qui résulte de programmes de recherche étroitement attachés aux collections et à leur valorisation.

Le propos relève en grande majorité d'un équilibre entre :

- la recherche scientifique et accessibilité des savoirs transmis aux publics ;
- la valorisation des collections nationales et actualité des grands événements patrimoniaux ;
- les grandes périodes historiques que représente le MAN, découvertes ou renouvellement des regards archéologiques.

Instaurés en 2021, les processus de programmation et de production des expositions temporaires internes résultent de réflexions menées par les collèges des conservateurs et de la programmation, pour conserver une adéquation entre recherche, publics et moyens. Le commissariat scientifique associe au moins un porteur de projet, agent de l'établissement, qui coordonne la relation avec les commissaires scientifiques externes et les comités scientifiques incluant des spécialistes reconnus du sujet retenu. Le MAN dispose d'unités internes de production graphique, audiovisuelle, numérique et scénographique. Dans un souci de maîtrise des coûts et de rapport aux déchets produits, l'accent est mis sur un réemploi maximum des cimaises, mobilier muséographique et parcs des outils de diffusion audiovisuelle et d'éclairage. Chaque exposition reçoit une identité scénographique et

visuelle spécifique et forte pour mieux servir et rendre lisible le propos retenu ; les matériaux et les jeux graphiques soulignent ainsi le cheminement du visiteur dans la trame narrative.

Suivant une logique d'amélioration continue, un groupe de travail interne donne lieu à des retours d'expérience ou à des propositions de développement qui viennent alimenter ou réviser les procédures. Est ainsi élaborée en 2023 une meilleure définition des rôles et responsabilités de chacun dans l'équipe projet coordonnée par le binôme entre commissariat et cheffe de projet des expositions temporaires, point nécessaire dans le cadre de coproduction ou des relations avec les entreprises externes.

La programmation s'établit autour de quatre formats d'exposition :

- **« L'Objet du mois ».** Chaque mois, dans la rotonde du parcours des collections permanentes, est présenté un objet archéologique issu des réserves et sujet de travaux récents ; deux fois par an, en décembre-janvier et juillet-août, une invitation est lancée aux musées du territoire national ou aux services archéologiques pour exposer un « objet invité ».
- **« Focus ».** Les expositions-dossiers se déploient sur une surface de 150 m² et durent de 4 à 6 mois. Elles portent sur une actualité importante des collections ou de l'archéologie. « Passé Volé – L'envers du trésor » (26 mai – 29 août 2022) s'inscrivait ainsi tant dans une résurgence préoccupante des prédations du patrimoine archéologique sur le sol national que dans la présidence française du Conseil de l'Union européenne qui en avait fait l'un de ses axes et a livré des ressources additionnelles compréhensibles et réutilisables⁸³.
- **« Grand angle ».** Les expositions de synthèse sur une période ou un thème transversal occupent près de 500 m² et sont le fruit d'un travail collaboratif, voire de coproduction, entre institutions. Leur exploitation s'inscrit dans la durée longue, entre 9 et 11 mois.
- **« Panoramique ».** Dans le domaine, les expositions-panneaux se développent sur plusieurs mètres linéaires et adaptent un propos en lien avec l'histoire du site ou des collections.

2.2 Les axes de développement

Si la présentation des collections permanentes s'inscrit dans l'archéologie en tant que discipline vivante, son apport à l'histoire de l'humanité et aux questions sociétales, les expositions temporaires prolongent des thèmes majeurs abordés comme futurs fils rouges du parcours : expérimenter des médiations innovantes ou construire des ressources pour nourrir le futur parcours permanent. Leur temporalité offre une chance pour à la fois participer aux débats citoyens contemporains et ouvrir le processus d'élaboration des savoirs transmis dans ce cadre par l'intermédiaire des groupes-tests. Déjà utilisée ponctuellement pour « Le Monde de Clovis » (22 octobre 2022 – 22 mai 2023), cette approche sera développée et systématisée pour les formats « Grand angle ».

Des cycles aux enjeux clarifiés. Fédérer les programmations sous une ligne éditoriale est apparu comme une nécessité pour la communication ainsi que pour l'intelligibilité des propositions auprès des publics et contribuer ainsi à ancrer ces dernières dans des enjeux qui traversent les sociétés contemporaines. Afin de croiser de tels enjeux avec les modèles d'exploitation, l'installation de cycles bisannuels avec un thème porteur irrigue ainsi nos approches. Jusqu'en 2026, trois cycles de deux années structurent ainsi nos approches : « Lire et relire », « Environnement et matières », « L'œil et la main ». Le nombre d'expositions et leur format varient en fonction des cycles et des moyens

⁸³ <https://musee-archeologienationale.fr/actualite/passe-vole> : un dessin animé, muet et de courte durée, a été coproduit à cette occasion avec l'Inrap et la SDA : il est accessible gratuitement et a rejoint les ressources du PREAC « Patrimoine Archéologique » coordonné depuis 2003 par Bibracte <https://www.bibracte.fr/mediation-preac-de-bibracte>

physiques, économiques et humains avec en tête les principes de la programmation, notamment la relation aux publics et le recyclage des aménagements.

Aperçu sur la programmation 2022-2024. Le cycle « Lire et relire », en cours depuis l'automne 2021, propose ainsi une démarche double en s'interrogeant sur les acteurs et le contexte de l'interprétation, processus indissociable de la collecte et de l'analyse des données archéologiques, mais aussi sur les diverses voies de l'interprétation, les différentes formes de médiation qui relèvent de la transmission archéologique ; cette thématique s'est appuyée sur trois « Focus » consacrés à Gabriel de Mortillet (« Le Préhistorique »), aux histoires de la visière de Conflans-en-Jarnisy qui appartient aux heures télévisuelles de Montherlant (« Face à face »), à la lecture des contextes archéologiques et aux disparitions définitives qu'entraîne le pillage archéologique (« Passé volé »), ainsi que sur un « Grand angle » construit à l'appui d'un partenariat européen avec le musée royal de Mariemont en Belgique sur « Le Monde de Clovis ». « Environnement et matières » proposera deux « Focus » : le premier à l'appui d'une étude récente des céramiques prédynastiques égyptiennes du MAN (« Terres du Nil ») ; le second constituera une version réduite « D'un Monde à l'autre », proposée par le Musée Rollin et l'Inrap à partir des fouilles conduites sur la nécropole tardo-antique d'Autun, Saint-Pierre-L'Étrier.

73

Nourrir l'interprétation, construire de nouvelles ressources. Chaque projet est l'occasion de solutions innovantes ou d'expérimentations, sur des supports d'interprétation graphique ou dans les domaines de l'audiovisuel ou du numérique. Ces propositions relèvent de l'équipe projet et peuvent émarger auprès de partenaires académiques conventionnés pour leur mise en œuvre. La série de podcasts autour de *Face à face* créés par les étudiants du master 2 du module d'innovation pédagogique (MIP) *Muséologie numérique* (Université Paris Nanterre, master 2 *Patrimoine et musées Médiation culturelle, patrimoine et numérique*, direction Rémi Labrusse). Le MAN est également partenaire de la série de dessins animés d'archéologie *Past and Curious*⁸⁴ dont l'équipe interviendra directement pour « Terre du Nil ». Leur production vient enrichir un répertoire de ressources utiles pour la compréhension des collections, des découvertes archéologiques et des périodes anciennes. De telles collaborations contribuent aussi à modifier les tons de la médiation, alliant à la fois pédagogie et adaptation des propos, tout en participant d'une logique horizontale de diffusion des connaissances.

Saison Bronze 2025. Coproduite avec l'Inrap et l'Aprab, cette expérience « Grand angle » s'appuie sur un renouvellement des connaissances et des médiations, et combinera aux axes articulant le synopsis de l'exposition, une programmation alliant archéologie expérimentale et événements ponctuant les 9 mois d'exploitation. Elle se situe dans un contexte international d'expositions sur cette période singulière, structurante dans l'histoire de l'Europe et qui demeurait méconnue (British Museum, Leyde, Dublin, Berlin). L'ensemble des réseaux du territoire national a également été sollicité pour mettre en exergue cette période, sujet présenté récemment dans le réseau Grand Est (Lons-le-Saunier, Chalon-sur-Saône), mais dont la présence dans les parcours permanents demeure confidentielle, souvent minorée entre deux périodes privilégiées par les programmes scolaires : la Préhistoire et Rome.

L'âge du Bronze se développe dans le monde au cours des III^e et II^e millénaires avant notre ère. Il correspond en Méditerranée et en Orient à l'apparition de l'écriture, des cités et des empires. C'est le temps de Ramsès, d'Ulysse, de Mycènes et de Troie. En Europe, cette période coïncide avec de profondes mutations technologiques et sociales. L'introduction de la métallurgie du bronze, et la formidable impulsion que la production et l'usage du métal ont suscitée dans les sociétés européennes bouleversent considérablement les cultures matérielles et les structures anthropologiques de l'imaginaire. La circulation des biens et des personnes, et donc les moyens de communication par voies terrestres et maritimes, connaissent durant cette période un développement sans précédent. Les nombreuses fouilles préventives réalisées depuis plus de vingt ans sur l'ensemble du territoire français

⁸⁴ <https://www.youtube.com/@PastandCurious/about>

éclairent sous un nouveau jour cette période. La très abondante documentation recueillie et étudiée ces dernières années a largement enrichi et renouvelé nos connaissances sur les habitats, dont on perçoit mieux aujourd’hui la diversité. Elle a permis également de mettre en évidence l’émergence d’un véritable paysage structuré, reflet d’une organisation sociale complexe, ainsi que l’existence d’un vaste réseau d’échanges maritimes à l’échelle de l’Europe dont on commence à peine à mesurer toute la vigueur et l’intensité. Ces données ont radicalement modifié et enrichi notre perception de cette période. Nous pouvons désormais envisager et proposer différentes images de l’âge du Bronze en Europe, des manières d’être, de produire, de paraître, d’habiter, de vivre et d’échanger d’une extraordinaire variété et d’une grande richesse culturelle.

L’exposition se développera autour de 4 axes principaux : la production d’objets en métal ; la circulation des biens, des personnes et des idées ; la manière d’habiter le monde, de transformer son espace et de vivre ensemble ; les croyances, les symboles et les images d’une société complexe.

Un espace introductif donnera au visiteur les repères géographiques et chronologiques essentiels de l’exposition. Les grandes aires culturelles de l’âge du Bronze dans le monde et en Europe seront présentées dans une carte interactive visant à rendre intelligibles la mosaïque des sociétés et leur chronologie complexe ainsi que les principaux sites présentés dans l’exposition.

2.3 Convergences et externalités

Musée national dédié à l’archéologie, le MAN a naturellement vocation à constituer un carrefour entre projets de recherche et leur valorisation par l’exposition temporaire avec les acteurs archéologiques du territoire national. Les sollicitations régulières ne peuvent trouver toute leur place dans des espaces souvent peu disponibles et avec une équipe réduite eu égard aux activités. Elles conduisent en revanche à des modalités de co-construction et de mobilité des projets.

Acteurs de la transmission scientifique. En raison de leurs expertises dans des domaines spécifiques de l’archéologie et de l’anthropologie ou de leurs connaissances approfondies des sites et des collections, les agents du MAN interviennent sur l’ensemble du territoire national dans le cadre de commissariats associés, et/ou dans l’élaboration des savoirs par la rédaction d’articles et de notices accompagnant les expositions de tiers, qu’elles concernent des prêts de l’institution ou pas. Ils peuvent contribuer à mettre en relation aussi les personnalités ressources et à élaborer des relations particulières entre recherche et transmission par l’exposition dans le cadre de conseils scientifiques. Cette action naturelle rejoint l’animation des réseaux et la mission de partage des savoirs.

Collaboration institutionnelle sur les expositions de partenaires. Lorsqu’un projet concerne la valorisation d’une action croisée sur un fonds ou une pièce iconique des collections, la collaboration peut englober la mise à disposition de l’expertise, et des moyens pour développer en synergie un projet spécifique. La collaboration institutionnelle participe en outre à la production de ressources pérennes, co-conçues et co-écrites, autour de tels fonds. Elle se traduit systématiquement dans des conventions de partenariat afin de clarifier rôles, responsabilités, moyens mis à disposition et droits associés à la production des ressources. Elle contribue enfin au développement des relations, ténues, entre le MAN et son réseau de partenaires, notamment les musées de France, sur l’ensemble du territoire national.

Itinérance. La mise à disposition des fichiers natifs pour les formats « Panoramique », voire des panneaux lorsqu’ils ont été conservés, est la voie la plus simple sous réserve des droits associés (« Debussy à la Plage », production 2018, don à la Ville d’Houlgate en 2022 pour exposition externe dès 2023). L’adaptation de concepts développés en interne pour les formats « Focus » et « Grand Angle », assortie de prêts d’œuvres, pourrait être envisagée pour les expositions conçues

exclusivement avec les collections conservées au MAN. Cette modalité de rayonnement du MAN tient aujourd’hui davantage de l’opportunité que d’une politique construite, qui nécessiterait le dégagement de moyens spécifiques dont ne dispose pas le SCN.

3. Une offre culturelle accessible

75

Le MAN est souvent qualifié à la fois de « musée du premier regard » et de « musée pour les archéologues ». Les jeunes primovisiteurs, accompagnés de leur classe ou de leur famille, y côtoient les spécialistes venus observer un objet spécifique dans les vitrines. Les touristes lointains sont en proportion réduite tandis que les Franciliens forment la majorité des visiteurs. Associé à la nostalgie des visites scolaires ou des années étudiantines, le MAN représente pour beaucoup un musée de l’expérience vécue, mais qui finalement ne suscite ni envie ni désir de retour. L’offre culturelle est construite pour amender cette approche et inciter à découvrir plus avant, par l’émerveillement ou la pratique, les sociétés du passé. Elle s’inscrit aussi en complément nécessaire d’une période complexe de fermeture des espaces.

3.1 Principes et caractéristiques

Une médiation culturelle pour tous. La médiation en archéologie suppose de venir articuler, à partir du fragment ou de l’objet, une chaîne de connaissances complexes et évolutives, et une culture savante à la sémantique souvent absconse, avec des publics de tous horizons au vécu ou à la réception de ce que représente l’archéologie souvent très éloignés de la réalité. L’action de médiation s’adresse à tous et doit aussi contribuer à développer la compréhension des étapes d’interprétation et des contextes non visibles dans les salles du MAN. Elle participe enfin d’une obligation fondamentale associant authenticité du discours et lutte contre des idées préconçues.

Les temps de l’offre culturelle. La conception de la programmation culturelle regroupant activités, événements et accueil de groupes a pour objectifs l’accessibilité aux savoirs par toute forme de médiation, l’élargissement et la fidélisation des publics. Elle s’articule sur trois grandes temporalités : les temps forts des célébrations nationales, les rythmes scolaires et les rassemblements des réseaux de l’archéologie. Quinze conférenciers de la Rmn-GP (environ 5 ETPT) animent la programmation *in situ* ; des associations de médiateurs externes interviennent en renfort sur des médiations archéologiques spécifiques *in situ* et hors les murs.

Le MAN participe à l’ensemble des manifestations nationales dans le périmètre desquelles entrent les collections nationales qu’il conserve, et bénéficie ainsi de la communication directe de ces événements qui font écho à sa spécificité de lieu des patrimoines et des métiers du patrimoine⁸⁵. Chacun de ces événements est marqué par une programmation spécifique pour assurer un rebond entre les publics visés et une meilleure lisibilité de l’identité du MAN. Les universités et l’École du Louvre peuvent y contribuer à travers la présence d’étudiants assurant une médiation postée. Par ailleurs, depuis 2019, le domaine propose le Village des savoir-faire durant les Journées européennes de l’archéologie : la programmation introduit à la fois la découverte de l’interdisciplinarité et des métiers de l’archéologie ainsi que nombre d’activités en lien avec la médiation archéologique et l’archéologie expérimentale. En 2024, il constituera un des points forts des Olympiades

⁸⁵ Dans l’ordre calendaire : Nuits de la lecture, Nuit des musées, Rendez-vous aux jardins, Journées européennes de l’archéologie, Journées européennes du patrimoine, Fête de la science. Le dispositif sera élargi, en lien avec les cycles thématiques, aux Journées européennes des métiers d’art.

archéologiques, coordonnées en Île-de-France par la DRAC IDF, l'Inrap et le MAN, et réunira aussi une des épreuves du championnat européen de tir aux armes préhistoriques.

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. »

76

Arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au Parcours d'éducation artistique et culturelle, article 1.

Les rythmes scolaires influent sur le calendrier général de l'établissement et la construction de l'offre, refondue en 2022 à l'appui des retours des enseignants et des fréquentations. C'est le secteur qui fut le plus affecté lors de la pandémie et en même temps le plus complexe à retrouver, alors même que 25 % de la fréquentation, en 2019, était issue des temps scolaires et périscolaires. Les groupes scolaires viennent essentiellement des Yvelines (45 %) même si l'ensemble des départements franciliens émargent à la fréquentation. Sans surprise et en lien avec les programmes scolaires, les écoles élémentaires sont très majoritaires (79,6 %). La redéfinition de cette offre rejoint les objectifs fondamentaux associés au développement de l'éducation artistique et culturelle et vise pour le MAN trois grandes familles d'actions directes, selon les moyens financiers réunis :

– **Le développement de partenariats spécifiques avec des établissements scolaires.** En association avec des établissements et des conseillers pédagogiques, des projets artistiques et culturels en territoire éducatif (PACTE) sont conçus et développés chaque année scolaire. Le MAN est la structure culturelle porteuse des projets.

En 2021-2022, 5 projets (avec 3 écoles élémentaires et 2 collèges) ont été conçus et mis en œuvre par la cheffe du service du Développement culturel et des Publics : au collège Debussy à Saint-Germain-en-Laye avec « Chasseurs de gestes, faïonneurs d'images » (Paléolithique), un projet de performance (classes de 3^e) présenté dans le cadre de la Nuit des musées ; au collège Lamartine à Houilles avec « Art'Kéo » sur le Néolithique, visant à faire comprendre l'impact de l'homme sur son environnement (classes de 6^e) ; à l'école La Chataigneraie à Chambourcy avec « Graines en folie » (du CP au CM1) ; dans les écoles élémentaires de La Courneuve avec « À la découverte de l'archéologie » (du CE2 au CM2) ; avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye avec « Projet Jardin », un atelier de carpologie conduit par une archéologue spécialisée en carpologie, et « Premiers villages » (CE2 au CM2).

– **Le développement de ressources en lien avec les Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle relevant des périmètres patrimoniaux et territoriaux du MAN.** Les trois académies franciliennes sont particulièrement actives sur ce sujet, notamment l'académie de Versailles qui pilote un dispositif innovant – les ambassadeurs culture⁸⁶ – permettant à 600 collégiens et lycéens à partir de la 4^e de relayer dans leur établissement scolaire les démarches associées à l'EAC et les possibilités offertes par le Pass Culture.

– **Le développement des compétences des premiers relais, les professeurs.** Par convention avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, le MAN participe à la formation des jeunes maîtres tout au long de l'année scolaire en accueillant au musée plusieurs groupes d'étudiants dans le cadre de leur formation, ou en intervenant lors de leurs cours théoriques. La mise à niveau

⁸⁶ <https://www.ac-versailles.fr/eleve-ambassadeur-culture-124988>

des ressources constitue une activité nécessaire et régulière eu égard aux évolutions des résultats et méthodes de la discipline.

Les temps périscolaires avec les centres de loisirs, ou les ateliers enfants durant les vacances scolaires, dans le cadre des opérations Été culturel ou C'est mon patrimoine ! mises en place par le ministère de la Culture, prolongent la relation avec des publics majoritairement de proximité en favorisant la rencontre avec des artistes en résidence. Les ateliers s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans et aux adultes ; en 2022, des ateliers spécifiques ont été mis en place pour les tout-petits (2-5 ans) et les adolescents.

Les temps des réseaux scientifiques constituent un troisième rythme intense avec l'accueil et l'organisation de cycles de conférences, de colloques et de journées de recherche en lien à la fois avec le cycle thématique en cours et les associations professionnelles qui animent la discipline (Société préhistorique française, Association pour la recherche sur l'âge du Bronze, Association française pour l'archéologie mérovingienne, etc.) ; à compter de 2022, le MAN a également pu mettre en place l'accueil des colloques organisés par les lauréats du prix européen Joseph Déchelette, événements dont la pandémie avait freiné la tenue. Ces moments de rencontres privilégiés avec les chercheurs et archéologues sont ouverts à tous, sur réservation et en fonction de la jauge de l'auditorium (110 places). Concernant les cycles de conférences, l'année 2022-2023 a permis de tester avec succès un nouvel horaire propice à capter les actifs et les étudiants des campus de Saint-Germain-en-Laye, un mercredi par mois à 18 h 30, avec des thèmes articulés autour de l'actualité et de la réception du premier Moyen Âge (des jeux vidéo, à la place des femmes ou au traitement du handicap).

Le prix européen d'archéologie Joseph Déchelette créé en 2016 vise à mettre en avant les travaux d'un jeune archéologue protohistorien, en le soutenant au moment critique de la carrière de tout chercheur, celui qui suit la soutenance de sa thèse de doctorat. Ce prix est articulé avec l'École européenne de Protohistoire de Bibracte dont les séminaires réunissent sur un rythme annuel les doctorants en Protohistoire européenne. Le lauréat ou la lauréate se voit remettre une gratification en numéraire apportée par l'association Joseph-Déchelette, le Römisches Germanisches Zentralmuseum de Mayence (RGZM) et le ministère de la Culture, à laquelle s'ajoutent :

- des séjours de recherche dans des institutions européennes – Laténium (Suisse), musée d'Archéologie nationale, RGZM, Bibracte, sans oublier la bibliothèque du musée Déchelette, d'une exceptionnelle richesse ;
- des livres sur l'archéologie ;
- l'organisation d'un colloque offert par le MAN.

Salles et atelier pédagogique. Le nombre des salles ouvertes aux visiteurs se réduit en parallèle des mesures de sécurité et des contraintes liées aux chantiers. Un atelier pédagogique prend place dans le prolongement des espaces de boutique-librairie au rez-de-cour. Il est déconnecté des parcours de visite dans les collections permanentes. Ces deux éléments limitent à la fois la capacité d'accueil et de réponse de l'établissement aux sollicitations concernant la prise en charge des groupes, scolaires comme touristiques, et supposent une souplesse importante pour rediriger les demandes. Les jauge sont en outre parfois saturées par l'accueil des groupes, au détriment du visiteur individuel. Pour préserver le confort de tous, l'amélioration de l'accueil des groupes constituera un des enjeux importants des travaux dans les espaces internes.

3.2 Les projets de résidences Création et recherche

Les résidences du musée d'Archéologie nationale forment une réponse intéressante à l'encouragement de la confrontation des regards. Les pratiques artistiques actuelles peuvent d'un côté trouver une source d'inspiration dans l'histoire profonde de l'homme, de l'autre réactiver les envergures sensorielles d'un immatériel disparu. Aux côtés des voies interdisciplinaires déjà concrétisées, l'art numérique pourrait rejoindre une ligne associée avec le site. Il forme un miroir aux pratiques de l'archéologie et à la logique de l'interprétation. Regroupant des champs vastes dirigés vers l'objet ou vers le processus, comme la matérialisation des *big data*, il soutient également une interrogation plus philosophique portée par la production des images. Les résidences du MAN relèvent aujourd'hui de deux catégories :

- depuis 2019, des résidences artistiques dans le cadre du programme Archéologie active : d'une durée de 1 à 3 ans, elles participent à stimuler la curiosité et la compréhension des collections et convoquent toute forme artistique, de l'écriture littéraire à la création vidéo en passant par le soutien à la composition musicale. La chorégraphie, parallèle à l'analyse archéo-anthropologique du geste par la culture matérielle, viendra rejoindre le dispositif dès 2023-2024 ;
- depuis 2022, des résidences de recherche articulées autour du programme PAUSE pour l'accueil en urgence de chercheurs en exil sur un an, et d'une expérimentation lancée à l'appui du CNRS dans le cadre de la stratégie de développement partenarial du ministère de la Recherche pour l'accueil d'un enseignant-chercheur durant un ou deux semestre(s).

Afin de favoriser aussi la capacité à innover et expérimenter d'autres formes de traduction de la recherche auprès des publics, nous souhaitons à la fois créer une synergie entre les résidents ainsi accueillis et mettre en place un hébergement en résidence physique avec domiciliation temporaire au sein du domaine national. Un bâtiment en particulier est porteur pour une telle approche : la maison forestière de l'Octogone. Située à l'extrême septentrionale de la Grande Terrasse et d'une superficie de 300 m², elle fait partie des programmes prévisionnels de réhabilitation des bâtiments conditionnés à l'identification d'un mécène partenaire.

Archéologie active – Devenir acteur de ses apprentissages

Un programme original du MAN. Le programme Archéologie active, en référence à la pédagogie active, souhaite faire des enfants et des adultes les acteurs de leurs apprentissages afin qu'ils construisent leurs savoirs à travers des situations de recherche. Ainsi, par des visites, des rencontres ou des ateliers hebdomadaires et mensuels, le programme, développé depuis 2019 au MAN, donne la possibilité aux citoyens « en devenir » de découvrir la proximité et la profondeur historique des éléments qui forment leur quotidien, et ce dans divers domaines, tels que scientifiques, artistiques, techniques et environnementaux. Transformer ce programme en label est un objectif pour les années à venir et ainsi renforcer le réseau des ambassadeurs qui se constitue à travers les artistes en résidence et les œuvres que ces derniers conçoivent en relation avec les patrimoines conservés au SCN.

Le programme permet ainsi de :

- découvrir l'histoire et des cultures humaines en s'appuyant sur la recherche archéologique ainsi que sur la démarche scientifique (démarche d'investigation) ;
- d'acquérir des valeurs de citoyenneté telles que la tolérance et le respect par l'appréhension des richesses offertes par la diversité culturelle dans le monde à travers le temps ;
- de prendre du plaisir et de la satisfaction à travers la découverte de l'altérité et une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons et dont nous héritons ;
- de partir à la découverte de « l'autre », qu'il soit d'hier ou d'aujourd'hui, pour mieux vivre ensemble ;

- de permettre l'accès à la culture à un public éloigné (centres sociaux, personnes en situation de handicap, migrants).

3.3 L'accessibilité au cœur des axes de développement

Hors les murs, publics captifs et empêchés. Parmi les actions référencées comme prioritaires, et en raison des fermetures des salles et des publics spécifiques qui ne peuvent être touchés par l'expérience directe du parcours muséal, une offre hors les murs est en cours de développement. Elle ne peut être mise en œuvre qu'avec l'appui de mécènes et partenaires qui accompagnent le projet durablement. Deux orientations majeures ont été prises en direction des établissements hospitaliers et des établissements carcéraux.

79

Une première expérience concluante avec Art et archéologie à l'Hôpital Necker – Enfants malades. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021, un premier partenariat a été conduit entre le musée d'Archéologie nationale et l'Hôpital Necker – Enfants malades. Pendant deux jours, des ateliers ont été proposés au chevet des jeunes malades par les médiateurs d'Archéologos. Il s'agissait de leur faire découvrir la période gauloise et la période gallo-romaine, à travers la démonstration d'objets en fac-similés mais aussi par la pratique du tissage (réalisation d'un galon gaulois) et celle du modelage d'argile (fabrication d'une lampe à huile antique). Fort de cette première expérience, appréciée tant par les malades et leurs familles que par les soignants et l'équipe éducative de l'hôpital, le musée a souhaité s'associer à nouveau avec Archéologos afin de développer un projet plus ambitieux permettant de sensibiliser les publics empêchés aux grandes problématiques de l'archéologie à travers la pratique artistique. Le musée va ainsi conduire des ateliers en direction des jeunes malades hospitalisés âgés de 3 à 20 ans. Ce projet est soutenu par l'APHP, la MAIF et la fondation SQUARE.

Mettre en œuvre la méthode FALC. La maîtrise cognitive des concepts associés à la reconstitution du temps et du vocabulaire éloigne une partie des publics de la compréhension des enjeux et résultats de l'archéologie. La méthode « Facile à lire et à comprendre » permet d'entrer dans une démarche inclusive pour la mise à disposition de ressources pédagogiques complémentaires. Elle s'inscrit aussi dans la démarche générale d'accessibilité du MAN. La création de livrets adaptés sur le parcours des collections, sur des thématiques associées aux cycles, et une réflexion sur le vocabulaire et ses usages sont à engager pour les années à venir.

Domaine et territoires pour une accessibilité patrimoniale. Le domaine national est aujourd'hui peu identifié comme un espace patrimonial à préserver. Une offre de visites et les actions de sensibilisation menées à l'occasion des Rendez-vous aux jardins ont formé un premier cadre d'interventions dans ce domaine afin de mieux sensibiliser les nombreux usagers de ces lieux à leur fragilité. Les conventions constituent une deuxième catégorie d'actions pour mieux encadrer les usages et pratiques de cet espace mais seront complétées par des actions de médiation adaptées à la lecture de ce patrimoine dont une partie importante se rattache aux métiers d'art exercés par les jardiniers du domaine. Des actions de médiation avec l'appui des relais prescripteurs indispensables, collectivités territoriales et tissu associatif, sont l'un des axes à construire pour dépasser une vision simple d'exploitation de l'espace et promouvoir une démarche citoyenne.

4. Le musée et la société

« Les collections archéologiques, ou mobilier archéologique, désignent tout objet transformé par l'activité humaine. » Cette définition apportée par le ministère de la Culture met en exergue le rôle mémoriel du mobilier archéologique comme de l'objet. Loin de se référer à une mémoire précise et proche, il agit plutôt comme un point d'entrée pour comprendre tout ce qui a présidé à sa production : le geste et la finalité, la personnalisation et la sériation, le contexte culturel et temporel. L'exposition de ces objets demeure insuffisante sans les strates d'interprétation nécessaires, *a fortiori* lorsqu'apparaît un vieillissement des outils autrefois considérés comme vraisemblables et aujourd'hui reflets d'une vision datée. Garantir l'accès à une expérience unique que constitue la rencontre avec les créations humaines est inscrit dans l'ADN des institutions muséales. Cette garantie suppose une souplesse et une écoute active des interrogations que seule une démarche d'engagement avec les publics peut générer.

Un lieu de débats. Le MAN conserve différentes formes de restitutions archéologiques, réalisées depuis sa création. Elles traduisent un état des connaissances mais aussi des représentations idéalisées des sociétés passées au prisme des contextes idéologiques de leur création. En ce sens, elles peuvent devenir des points d'engagement des publics pour une lecture critique de l'image et de sa réception, un sujet général particulièrement sensible et structurant dans la relation avec les publics et leur prise de conscience de l'épistémologie comme de l'historiographie. Plus largement, le MAN, parce qu'il s'appuie sur des temps d'intermédiation avec des chercheurs, des artistes, des universitaires, des conservateurs, incarne un espace privilégié pour les publics afin d'aborder par le prisme des patrimoines et du temps long les grands sujets de société sur l'humain, son histoire et sa relation à l'environnement.

Un lieu générateur d'émotions. Susciter l'émotion et l'interrogation fait partie intégrante de nos missions. La rencontre avec la culture matérielle des sociétés du passé est l'une des raisons d'être du MAN. La concentration des chefs-d'œuvre plurimillénaires anonymes est l'une de ses richesses, tout comme la préservation d'arbres remarquables et du balcon sur les boucles de la Seine. Transformer l'expérience d'un accès à l'invisible ou aux coulisses en un moment riche assure au musée une dimension durable et incitative au retour. Les résidences Création et recherche soutiennent cette dynamique, de même que les approches de la mise en exposition. Les Objets du mois sont un rendez-vous unique qui s'inscrit, au-delà de l'objet, dans une mise en scène conçue et produite en interne à ces fins. Les rendez-vous du Musée en chantier révèleront, durant les phases de travaux internes au château, des espaces « fantômes » du musée mais aussi l'intense activité des chantiers des collections.

Un lieu de partage des savoirs. En provoquant la rencontre entre collections et publics, l'objectif est aussi de rendre ces derniers acteurs de leur apprentissage, en pleine conscience et en saisissant les mécanismes de cette construction. La co-construction, ferment du développement de l'esprit critique et de l'analyse, ne pourra s'établir que dans des cadres précis, à travers des pratiques participatives et une perspective horizontale de partage. Par l'élaboration interdisciplinaire et collective, l'archéologie intègre cette dynamique que le MAN, à travers la rencontre humaine, a pour mission de valoriser.

5. La politique éditoriale

Le MAN mène une politique ambitieuse de publications scientifiques en lien avec sa mission de diffusion de la recherche. Trois difficultés majeures, soulevées à plusieurs reprises, seront au cœur des principes d'amélioration continue dans les années à venir :

- l'économie générale des projets, assumés en interne et édités à l'appui de la structure administrative de la Saman qui peut en percevoir les subventions, demeure fragile. La chaîne de traitement est en cours de professionnalisation mais demande à être étoffée avec l'intégration de prestataires (secrétariat de rédaction, iconographie, édition, impression et diffusion) et la mise en œuvre de contrats d'auteur pour garantir une efficience et une tenue des plannings vis-à-vis des contributeurs ;
- l'articulation des coéditions est aussi un point sensible, en particulier dès lors que les images produites relèvent de la commercialisation par l'Agence photographique de la Rmn-GP dans un champ disciplinaire où les images circulent sans commercialisation ;
- le référencement par les portails numériques des publications et des articles écrits par l'équipe de l'institution sur les axes de recherche la concernant directement est partiellement disponible, mais sans lien avec le SCN sur les portails traditionnels de la recherche, tels HAL, Hypothèses, OpenEdition, Persée, Cairn, Jstor et Erudit.

Une revue annuelle. *Antiquités nationales*, revue scientifique annuelle à comité de rédaction et comité de lecture, a été créée en 1969 pour promouvoir les actions et recherches du MAN et de la Saman⁸⁷. À la suite d'un rapport de l'inspection générale, les préconisations ont été mises en œuvre pour en revoir le concept : la maquette a fait l'objet d'une modernisation pour le numéro double 50-51 publié en 2021, tandis que le propos présenté était désormais ouvert pour représenter l'actualité et la recherche de toutes les collections archéologiques des musées de France ; le modèle économique a été réévalué pour diminuer les coûts et le nombre de tirages, désormais établi à 650 exemplaires. La revue est vendue sur le comptoir de la boutique Rmn-GP et en ligne ; elle fait surtout l'objet d'échanges qui viennent alimenter par dons la bibliothèque du SCN. Les évolutions en cours pour optimiser sa production touchent à une meilleure prise en compte de la qualité des images et à la professionnalisation de la chaîne éditoriale.

Deux collections. *Les Cahiers du MAN* sont des publications à caractère monographique qui fusionnent les anciennes séries des *Cahiers du musée d'Archéologie nationale* et les *Suppléments à Antiquités nationales*, dont la distinction était peu lisible, point très clairement identifié dans le précédent projet scientifique et culturel. La collection compte à ce stade trois titres sous la direction des conservateurs chargés des collections⁸⁸. Les sujets portent directement sur collections du MAN, leur étude approfondie et leur mise en exposition. Aucune fréquence n'est adossée à ces monographies dont l'élaboration recouvre des durées importantes.

Les Rencontres du MAN est une série en cours de développement destinée à supporter la publication des colloques organisés par l'institution dans le cadre de programmes de recherche. Ces ouvrages scientifiques positionnent le MAN et le ministère de la Culture parmi les soutiens à la recherche européenne. Le prochain numéro, attendu pour 2023, assemblera les articles issus du colloque international organisé pour les 150 ans du musée en 2017 « Archéologie en musée et identités nationales en Europe (1848-1914) – Un héritage en quête de nouveaux défis au XXI^e siècle ». Les numéros suivants constitueront les publications des actes des colloques Joseph Déchelette : « *Elite Mobility & Funerary Practices in Early Iron Age Europe* » sous la direction de Sasja van der Vaart-Verschoof, lauréate 2018 du prix Déchelette ; « *Parures réincarnées – Les ornements corporels pour*

⁸⁷ Sommaires de l'ensemble des numéros : https://musee-archeologienationale.fr/sites/archeonat/files/documents/2023AN_SOMMAIRES%20DE%20LA%20REVUE%20JUSQU'AU%20N52.pdf

⁸⁸ François Djindjan, Christine Lorre et Lydie Touret (dir.), *Caucase, Égypte et Perse : Jacques de Morgan (1857-1924) pionnier de l'aventure archéologique*, 2009 ; Laurent Olivier (dir.), *Le Musée d'Archéologie nationale et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle*, 2012 ; Laurent Olivier (dir.), *Autopsie d'une tombe gauloise. La tombe à char de la Gorge-Meillet à Somme-Tourbe (Marne)*, 2016.

révéler les identités et les mobilités aux âges des métaux » sous la direction de Marilou Nordez, lauréate 2020 du prix Déchelette.

Coédition. Pour certaines séries telles que la publication de catalogues sommaires, associés aux collections de référence ou à des fonds éclairant l'histoire de l'archéologie, la coédition est le modèle retenu. C'est le cas avec les volumes des éditions Carmanos-Commios pour le *Catalogue des monnaies gauloises, celtiques et massaliètes* (2021) et le *Catalogue des monnaies de la République romaine* (2023) sous la direction scientifique de Jean-Pierre Le Dantec, Laurent Olivier et Marcel Tache ou encore avec la publication de la *Correspondance* (1897-1927) entre Marcel Mauss et Henri Hubert, coéditée en 2021 par Christophe Labaune, Christine Lorre, Rafael Faraco Benthien.

Un partenariat original lie enfin depuis 2014 le MAN et la BnF pour la publication des *Catalogues de monnaies celtiques* dans les collections publiques françaises. Les volumes sont coédités par la Bibliothèque nationale de France et le musée d'Archéologie nationale, avec le concours du laboratoire AOROC (CNRS-ENS, UMR 8546). Le troisième volume est en cours d'édition.

Présentation commune à chaque publication :

« Le catalogue des monnaies celtiques (CMC) est né de la volonté de procéder à un nouveau traitement des collections du département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF et au récolement des collections du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Cette série, qui se substituera progressivement au catalogue publié en 1889 par Ernest Muret et Anatole Chabouillet, a pour objectif, par la mise à disposition des deux fonds nationaux les plus importants en France, de constituer une collection de référence facilitant les identifications et publications des monnaies découvertes. Des exemplaires extraits d'autres collections publiques pourront venir compléter les manques éventuels. Chaque volume comportera une présentation de l'état de la recherche. »

Édition numérique. La publication de catalogues numériques a pu être réalisée pour les musées nationaux à travers la Rmn-GP, mais elle pose la question de la mise à niveau régulière des données. C'est notamment le cas de la publication *Le Roc-aux-Sorcières : art et parure du Magdalénien*, sous la direction de Geneviève Pinçon, mis en ligne en 2009 et dont la dernière mise à jour date du 31/12/2010 alors même que la recherche a pu progresser depuis⁸⁹.

Cette question de la montée des versions et des enrichissements du catalogue intervient régulièrement pour la quarantaine de titres de la collection du ministère de la Culture *Grands sites archéologiques* produite par le MAN en coordination avec la sous-direction de l'archéologie pour la série *Archéologie en France* et avec la mission Patrimoine mondial pour les séries *Patrimoine du Proche-Orient et Archéomonde*⁹⁰. En 2022, une nouvelle série *Patrimoine d'Afghanistan* a été créée pour commémorer les 100 ans de la Délégation d'archéologie française en Afghanistan et accompagner les actions associées, notamment au musée Guimet.

Cette collection, née il y a près de 25 ans, constitue une plateforme de coopération et de rayonnement de la recherche scientifique française. Elle s'adresse à tous les publics et propose des contenus qui peuvent être utilisés en contexte de cours comme par curiosité ; son évaluation ergonomique fait en outre l'objet de tests utilisateurs pour maintenir cet enjeu d'accessibilité.

Axes de développement. Deux lacunes principales apparaissent dans une politique éditoriale avant tout orientée vers la transmission et la publication des recherches scientifiques :

⁸⁹ <https://catalogue-roc-aux-sorcières.fr/html/12/accueil/index.html>

⁹⁰ Thomas Sagory, « La collection Grands sites archéologiques : France, Proche-Orient, Monde » *In : Culture et Recherche : La recherche culturelle à l'internationale*, ministère de la Culture, n° 143, automne-hiver 2022.

- l'édition d'ouvrages de petit format à destination du public majoritaire au MAN, celui des enfants, qui permettrait de répondre aux questions qui émanent de leurs prises de parole en groupe, ainsi qu'au besoin de repères chronologiques associés à la collection, au-delà d'actions spécifiques : une coédition gratuite d'un livre de la collection *Quelle Histoire* a ainsi vu le jour pour l'exposition « Le Monde de Clovis » tandis qu'une coédition avec les éditions Faton est en cours d'écriture afin de poursuivre les actions avec l'Hôpital Necker ;
- la mise en exergue des chefs-d'œuvre du MAN, à l'image reconnaissable, mais qui restent peu identifiés comme collections de l'établissement. Seule la coédition avec des partenaires tiers rendra possible la constitution de telles séries.

Chapitre V. Ouvertures

Si sa réputation scientifique lui ouvre aisément les portes des collaborations avec les institutions actrices de la recherche sur l'archéologie et ses disciplines connexes, si les spécialistes parlent avec force de ses fonds et y reviennent régulièrement pour les réétudier ou simplement les revoir pour le plaisir, le MAN pâtit pourtant de son visage actuel terriblement associé, pour les visiteurs, à sa muséographie vieillissante et à des volumes jugés comme impressionnantes mais austères. Les usagers du domaine, les (non-)publics de proximité comme les promeneurs occasionnels regardent cette silhouette sans soupçonner qu'elle abrite un véritable palais de l'archéologie. Le MAN souffre enfin d'être méconnu, malgré la nature exceptionnelle des objets qui y sont préservés et des récits qui leur sont attachés, malgré l'histoire non moins exceptionnelle de ce site qui fut fondamental pour la France comme pour l'Europe, malgré les projets ambitieux que porte son équipe.

84

Les programmations, la recherche ou les actions menant à révéler les coulisses aux visiteurs, dans le cadre des manifestations nationales, entrouvrent cette porte du temps. Les pics de fréquentation des profils locaux et régionaux durant les phases de gratuité de ces manifestations comme des ouvertures dominicales démontrent aussi que des leviers existent auprès de la population locale pour transformer cette image. Avec une moyenne de 63 % de Franciliens et 93 % de visiteurs nationaux dans un département qui comprend pourtant une forte attractivité touristique internationale, représentée par Versailles et par la composition du territoire proche (un Saint-Germanois sur six possède un passeport étranger), le levier international semble aussi nécessaire pour activer la notoriété et le développement du SCN. L'intégration du MAN au dispositif des domaines nationaux sera enfin un jalon constitutif d'une telle métamorphose, soutenue par une stratégie adaptée en matière de communication, d'identification et de diffusion.

Des échelles géographiques. Le domaine se définit comme un lieu à la fois spatial et historique. Il comprend des espaces ouverts tels que la zone forestière et les jardins, ou encore la Grande Terrasse, et, avec le nouveau périmètre en cours de définition, des espaces couverts tels le pavillon Henri IV (relique du Château-Neuf), le Château-Vieux et un bunker de la seconde guerre mondiale. Ce poumon francilien, en cœur de ville et accessible en moins de 30 minutes depuis le centre de Paris par le RER A, attire tous les ans près de deux millions de promeneurs et représente l'un des plus beaux atouts pour aborder les relations entre l'homme, son environnement et la profondeur historique, voire mémorielle, qu'offrent les patrimoines. Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye comprendra en son sein un château-musée, tout comme le Louvre, Versailles, Fontainebleau.

Dans son environnement, des lieux patrimoniaux rappellent l'action édilitaire des souverains et la riche vie intellectuelle, spirituelle et artistique de la période prémoderne : Poissy, Port-Royal-des-Champs ou encore Marly-le-Roi. Durant l'année 2024, la portée internationale de cette aire atteindra une acmé circonstancielle en raison des Jeux olympiques et des résidences ou équipements sportifs déjà intégrés au dispositif, mais aussi avec l'organisation des Olympiades archéologiques en Île-de-France. La rénovation du Château-Vieux, commencée en 2012, est arrivée à échéance et a ouvert la voie à une réflexion plus profonde sur les nécessaires travaux intérieurs incluant une reconnexion avec le bâti extérieur et le lieu patrimonial, une reprise des fluides et une optimisation spatiale en relation avec les usagers et les visiteurs. Nous ne pouvons toutefois nous permettre de demeurer déceptifs pour le visiteur qui, une fois entré dans les murs du palais, découvre une approche obsolète et fanée : l'explication des étapes de restauration des espaces intérieurs comme des collections voire leur mise en scène sera nécessaire. Quatre objectifs, pour lesquels des actions ont déjà été amorcées, constitueront des repères pour 2024 :

- définir une identité visuelle en adéquation avec les composantes patrimoniales du site et suivant la ligne de ses homologues nationaux au ministère de la Culture ;
- uniformiser la signalétique en prenant appui sur l'analyse spatiale et les flux de visiteurs ;
- décliner ces éléments sur l'ensemble des supports de communication institutionnels, auprès des partenaires (dossiers de presse, signatures, réseaux) ;
- renforcer la traduction dans les supports de médiation et de communication, majoritairement en français.

Une transformation d'image nécessaire. Seuls les professionnels des musées et du monde archéologique identifient ce que signifie cet acronyme devenu coutumier : MAN. Musée des Antiquités Nationales puis Musée d'Archéologie Nationale, un choix retenu en 2005 pour précisément conserver le sigle du musée des collections archéologiques nationales, mais qui n'évoque, dans l'imaginaire narratif, ni le potentiel archéologique du domaine national mutualisé au sein du SCN en 2009, ni son ouverture mondiale⁹¹. Le musée a pour objectif la restitution d'une histoire de l'humanité et des phénomènes anthropiques par l'analyse des faits matériels, leur interprétation et la restitution des résultats aux visiteurs. Contrairement à Versailles ou Fontainebleau, il ne fait pas partie des demeures royales dont les appartements ont été ou sont restitués dans leur ameublement, mais en tant qu'architecture royale et en raison des futurs aménagements liés à son histoire, il pourrait intégrer le réseau *European Royal Residences*⁹².

La singularité du « musée de Saint-Germain », tel qu'il était désigné dans les correspondances internationales à l'époque où il était effectivement le seul musée existant dans ce territoire, est précisément d'incarner un Palais de l'Archéologie, cette discipline classant et déchiffrant les arts et les industries du passé, si chère à Napoléon III. Sa dimension d'unique musée-domaine national pour l'archéologie doit être soulignée sans ambiguïté au même titre que sa localisation, à Saint-Germain-en-Laye. Sa relation avec les institutions « jumelles » européennes, autres musées archéologiques nationaux, aussi. Un simple comparatif de l'appellation de ces dernières, que l'institution patrimoniale soit présentée exclusivement dans les murs d'un ancien palais ou qu'elle comprenne un espace extérieur, fait ressortir deux désignations claires : Musée archéologique national ou Musée national d'archéologie.

Provoquer l'effet papillon de la rénovation : ancrage territorial et visée globale. Pour inviter tous les publics à franchir les portes de l'ancien château royal, la question de l'accueil s'articule dans la relation aux espaces et dans leur perception auprès du grand public, des institutions et des entreprises. Lieux de plaisir aujourd'hui, identifiés pour leur capacité à recevoir des événements majeurs, les jardins doivent aussi incarner leur dimension historique par une signalétique adaptée, polyglotte et non invasive, et assurer un lien narratif avec l'art des jardins et les perspectives de la Grande Terrasse, pour amener naturellement les publics qui fréquentent le parc vers l'intérieur du château, ou l'inverse. Les conventions et redevances, le cas échéant, appuient la démarche de reconnaissance du caractère patrimonial du site et de son respect.

La poésie des lieux, surtout pour une progression architecturale saint-germanoise, vient aussi des perspectives vers l'extérieur, des zones de respiration nécessaires dans le parcours, d'une forme de liberté de mouvement dans la déambulation. Il ne devrait pas y avoir incompatibilité entre la balade patrimoniale, historique, et l'organisation des salles. La création de carrefours d'information dans les

⁹¹ La désignation « Archéologie nationale » renvoie au contraire vers une vision centrée sur la nation, particulièrement prégnante durant la montée des régimes politiques autoritaires qui ont pu détourner la discipline archéologique pour promouvoir une interprétation raciale et un mythe nationaliste d'un peuple originel.

⁹² <http://www.europeanroyalresidences.eu/>

aires d'accueil internes et externes, l'ouverture des baies et la restauration des axes verticaux permettront ces passages d'un espace à l'autre sans avoir à adopter le parti-pris d'un circuit à sens unique ou à parcours exclusif. La mise en œuvre d'espaces de contemplation avec du mobilier adapté et aux couleurs futures du domaine est tout aussi indispensable. La livraison prochaine du Grand Bassin, conçu pour s'articuler avec les parterres à la française depuis la façade nord, nécessitera de mettre en scène une station d'observation interne au château dans les étapes du parcours historique, et de projeter un embellissement des espaces végétaux. L'atmosphère du futur accueil, articulant la salle des gardes et la chapelle, devrait faire en outre l'objet d'une réelle mise en scène : une commande artistique autour de la lumière s'impose tandis qu'un jeu sur les sciences et la poétique de la ruine, de l'architecture, de l'environnement apporterait un souffle supplémentaire pour ce futur domaine national à vocation internationale.

1. Les principes d'une communication élective

En s'appuyant sur une dynamique d'accessibilité physique comme cognitive, le SCN tente d'inscrire aussi son identité dans une nouvelle relation aux publics. Il s'agit de dépasser la notion d'exploitation des espaces par des usagers ou pour des visiteurs afin d'intégrer l'engagement des premiers cercles ou partenaires, des relais prescripteurs ou ambassadeurs, et des citoyens dans une démarche de co-construction et de partage en mettant en exergue les principes suivants :

- créer des espaces contributifs à la mise en valeur et à la préservation du lieu pour inciter au don de moyens individuels par le particulier, ou collectifs par l'entreprise (temps, argent) ;
- développer son réseau de prescripteurs par le partenariat ;
- développer sa notoriété par la proposition d'actions-relais auprès de groupes spécifiques ou dans des temporalités à forte valeur ajoutée (manifestations nationales, grands événements) ;
- mobiliser les publics par les données numériques et l'émergence du jumeau numérique.

1.1 Une stratégie horizontale et à moyens limités

Avec un budget de communication toutes dépenses confondues de 60 000 €, le SCN ne dispose pas des moyens financiers pour une communication publicitaire intensive passant par une logique d'achats d'espaces ou de sponsoring institutions et médias. Il doit capitaliser sur son attractivité à travers la programmation scientifique et culturelle, son identité et ses projets de long terme. Il doit aussi incarner un lieu de désir, de stimulation et de curiosité : l'esthétique des images circulantes est ainsi fondamentale dans cette démarche générale de communication puisqu'il ne s'agit pas seulement d'avoir accès à un document ou à sa référence mais de susciter émotions et motivations.

Les relations presse et relations publiques. Il n'existe pas d'agent affecté à cette fonction au sein du service de communication du MAN. Le chef de la mission du Développement culturel, de la communication et du numérique assume, outre ses fonctions hiérarchiques sur les agents, les missions relevant de la communication et du mécénat. Il est appuyé dans ces démarches depuis 2022 par la présence d'un ou d'une apprenti(e) et a recours à une agence de presse spécialisée pour la promotion des programmations importantes. La création graphique et le maquettage sont traités professionnellement en interne par une graphiste. Les partenariats construits au fil des années reposent sur la confiance réciproque auprès d'organismes relais et ont permis au MAN d'être bien identifié dans les réseaux institutionnels et professionnels.

- Partenariats médias spécialisés : les éditions Faton soutiennent la publication mensuelle de L'Objet du mois et des dossiers monographiques sur le MAN et ses collections ; le MAN a également conclu un partenariat avec Archéologie TV, chaîne spécialisée, pour diffuser les ressources audiovisuelles créées à l'appui du programme Archéologie active.
- Partenariats médias locaux : le *Courrier des Yvelines* publie mensuellement une information sur L'Objet du mois et relaie les actualités dans ses espaces presse gratuits (*Côté Yvelines, 78 Actu*). Les campagnes spécifiques de l'Office de tourisme intercommunal Saint-Germain – Boucles-de-Seine dont le MAN est aussi partenaire forment un autre relais local.
- Veille médias en partenariat avec la société Onclusive.

Laboratoire numérique. La communication numérique, ouverte vers l'ensemble des publics, prend appui sur le service du Développement numérique, également chargé de la réalisation de contenus numériques et audiovisuels dont la série *Grands sites archéologiques*. À l'issue d'une intense production de ressources durant la pandémie, le service a été renforcé en 2021 avec le recrutement d'une chargée des contenus audiovisuels et numériques. Un comité numérique réunissant des représentants de l'ensemble des pôles a été créé en 2022 pour organiser et éditer les contenus et pour y intégrer l'actualité sur les coulisses. Au 31 décembre 2022, plus de 54 000 abonnés (+ 15,6 % en un an) interagissent avec les réseaux sociaux numériques du MAN ; 635 publications, toutes plateformes confondues, ont été produites durant l'année 2022 permettant d'accroître les rebonds en matière de visibilité, et le nombre d'abonnés. Le site Internet demeure l'outil institutionnel privilégié pour la communication. Entre octobre et décembre 2022, il a fait l'objet d'une analyse croisant tests utilisateurs, ergonomie et prospective de co-construction dans le cadre d'un soutien du SNUM : les utilisateurs font remonter le besoin de mettre en valeur le domaine, de structurer les contenus et de différencier les cheminements en fonction du public ciblé ; les informations devront être hiérarchisées pour rendre lisibles les composantes patrimoniales du SCN. Avec pour principe de conserver la matrice déployée sur l'ensemble des SCN par la Rmn-GP, l'arborescence et la sémantique seront simplifiées et revues pour intégrer les remarques formulées dans le cadre des groupes de travail avec les utilisateurs. La Rmn-GP accompagnera le SCN pendant cette phase sur la saison 2023-2024. La création d'un portail agrégatif des collections et ressources, déjà financé par les recettes des tournages réalisés durant l'année 2022, permettra de renforcer à terme l'image de l'institution.

La place des tournages et des privatisations dans l'image de l'institution. Le SCN accueille, tous les ans, de nombreux tournages et prises de vue, ainsi que quelques occupations d'espace. Cette activité, assez lourde, peut nécessiter des aménagements spécifiques et mobilise les agents chargés de la sécurité et de la surveillance. Elle est contrôlée par conventions spécifiques cosignées avec la Rmn-GP lorsque l'image du château et des collections constituent le point d'entrée, ou avec le Centre des monuments nationaux (CMN) lorsqu'il s'agit du domaine ; dans tous les cas, le site est dûment crédité. Parfois, les tournages permettent de modifier le rapport à l'espace ou à l'aspect du site tel que ce fut le cas pour l'accueil du tournage des deux volets de *Les Trois Mousquetaires* (M. Bourboulon, 2023).

Le choix du rebond programmatique. La communication se structure autour de la programmation culturelle et événementielle et des cibles qui en découlent. Trois formes de communication ont été retenues sous cet angle :

- la diffusion de prospectus gratuits dans un cadre événementiel à forte affluence (manifestations nationales) ou dans le cadre de célébrations particulières : l'inauguration de l'exposition « Le Monde de Clovis » fut l'occasion de conclure le jumelage avec le Musée royal de Mariemont et, à travers une

déambulation urbaine et domaniale, de faire connaître la tradition des géants du Nord à l'effigie de Clovis, action qui a permis de toucher le voisinage proche ;

- l'envoi systématique des informations et communiqués de presse, par courriel, aux listes constituées à travers l'abonnement CRM, à la société CISION pour les relations presse et publiques, et aux données collectées auprès des publics dans le respect des principes édictés par la CNIL (formulaire contact et livre d'or numérique ; renouvellement de consentement annuel) ;
- l'accueil et la collaboration avec des influenceurs selon les segmentations de publics et/ou la programmation envisagée et leur accueil dans un environnement personnalisé en présence de l'équipe scientifique.

Axes de développement thématiques :

- L'invisible : chantiers des collections, restaurations, études et recherches sur les fonds et évolution des travaux dans le château et le domaine.
- Les métiers des patrimoines, notamment en réponse aux demandes formulées par les publics du Pass Culture.

Objectifs stratégiques :

- Activer une veille et une mise à jour du référencement auprès des prescripteurs touristiques.
- Développer les prospects par les réseaux associatifs locaux et régionaux.
- Ouvrir le site à l'accueil d'influenceurs européens et internationaux.

1.2 L'exploration « mécénale » comme levier de communication

Chaque rencontre forme une opportunité de transformer la passion individuelle d'un philanthrope ou d'un entrepreneur pour l'archéologie en un lien solide et durable. La démarche des projets à « mécénier » s'est systématisée au sein du MAN par la création en 2021 d'une fiche permettant d'alimenter un catalogue spécifique des projets et des valeurs auxquels ils se raccordent pour les missions de l'institution, un point indispensable pour construire une identification adaptée et éthique des partenaires potentiels, hors donateurs passionnés. Les canaux d'orientation pour les sommes versées au titre du parrainage, des tournages ou du mécénat sont extrêmement limités pour le SCN : soit un passage par le budget de l'administration centrale, avec une problématique de suivi du flux entrant pour enclencher une délégation de crédits de la somme correspondante ; soit un passage vers le compte spécifique de la Rmn-GP. Dans ce dernier cas, seules les opérations en lien étroit avec les missions de la Rmn-GP peuvent être supportées (acquisitions, présentation des collections, accueil des publics) : ce canal ne peut donc pas être utilisé pour la restauration des collections ou du bâtiment, une action pourtant corollaire de la valorisation des objets, des sites comme des métiers. Cette nouvelle méthodologie a d'ores et déjà permis de compléter des sommes nécessaires pour des restaurations fondamentales sur des œuvres iconiques du musée ou des projets de recherche. La question, cruciale, des flux financiers a donné lieu à plusieurs pistes d'exploration ; le recours à une fondation hébergeuse est la solution retenue à l'appui des échanges professionnels au sein du réseau des SCN et des retours d'expérience.

Une plateforme contributive pour soutenir la recherche et la création : la fondation Paris Nanterre⁹³.

Le MAN est partenaire de plusieurs entités hébergées sur le campus de l'université Paris 10 ou d'institutions attachées à l'université, telles que la ComUE Paris Lumières. Dans la recherche des voies de financement associées aux axes de création-recherche, des restaurations comme des valorisations de

⁹³ <https://alumni.parisnanterre-fondation.org/donations/appel-aux-dons-man-musee-d-archeologie-national-saint-germain-en-laye>

fonds, le recours à la fondation Paris Nanterre, devenue fondation hébergeuse reconnue en 2021, a été identifié comme une solution simple et de proximité. Une convention de partenariat a donc été signée en 2022, et depuis peu le MAN bénéficie d'une vitrine sur le site de la fondation pour présenter ses projets en cours. Le dispositif sera évalué annuellement en lien avec les instances de la fondation.

Afin de coupler levée de fonds et communication, la démarche de souscription populaire a également semblé opportune pour des opérations ponctuelles associées aux collections et au domaine : là encore, plusieurs pistes d'exploration ont été suivies pour identifier un processus compatible avec le statut du SCN (urne électronique par l'intermédiaire de la Saman, organisme tiers porteur de projets). La solution retenue à ce stade est de faciliter les flux et de transiter par la fondation Paris Nanterre.

Un fonds de dotation, solution retenue comme la plus pertinente avec la mission mécénat du ministère de la Culture, pour ce qui touche à l'embellissement des espaces, à la restauration des bâtiments et du domaine, demeure à constituer.

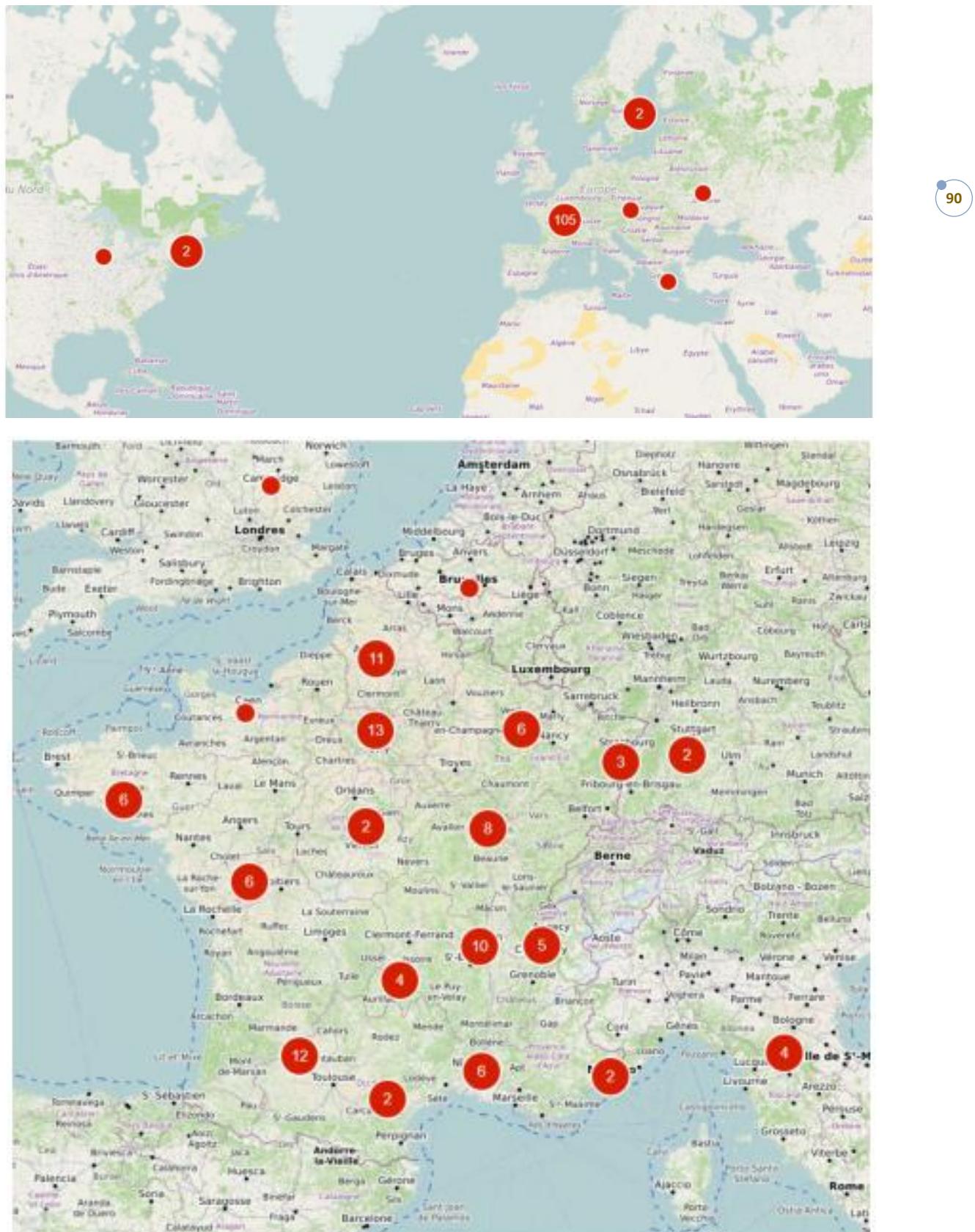
Un espace pour faire rêver : la salle du Trésor. Située au dernier étage du donjon, cette salle au décor néogothique dans le goût 1900 créé par un atelier saint-germanois, a successivement reçu plusieurs fonctions, dont celle de présenter la numismatique. Retranchée du parcours de visite dans les années 1930, elle a par la suite accueilli des espaces de stockage et des bureaux. Salle emblématique de l'histoire du site en raison de sa configuration et des récits qui l'attachent à la figure de Charles V, elle offre une perspective sur le domaine et la ville. Sa hauteur et son format singulier ouvrent également la voie à une déambulation dans les anciennes salles du MAN dont certaines ont conservé leur muséographie intacte. Pour rejoindre cette idée d'un palais de l'archéologie, elle est en cours de restauration et recevra une sélection d'objets attachés à l'histoire de l'archéologie, incluant moulages, œuvres peintes et galvanoplasties installés dans les vitrines historiques Millet qui y prenaient autrefois place. Cet espace préfigurant le parcours Histoire de l'archéologie, de ses acteurs et de ses méthodes sera accessible ponctuellement pour à la fois présenter la démarche et attirer l'attention de mécènes souhaitant soutenir le renouvellement d'une ou plusieurs salles du dernier niveau pour les rouvrir à tous les publics.

2. Des cercles

2.1 La mobilité des collections archéologiques, vecteur des réseaux nationaux et internationaux

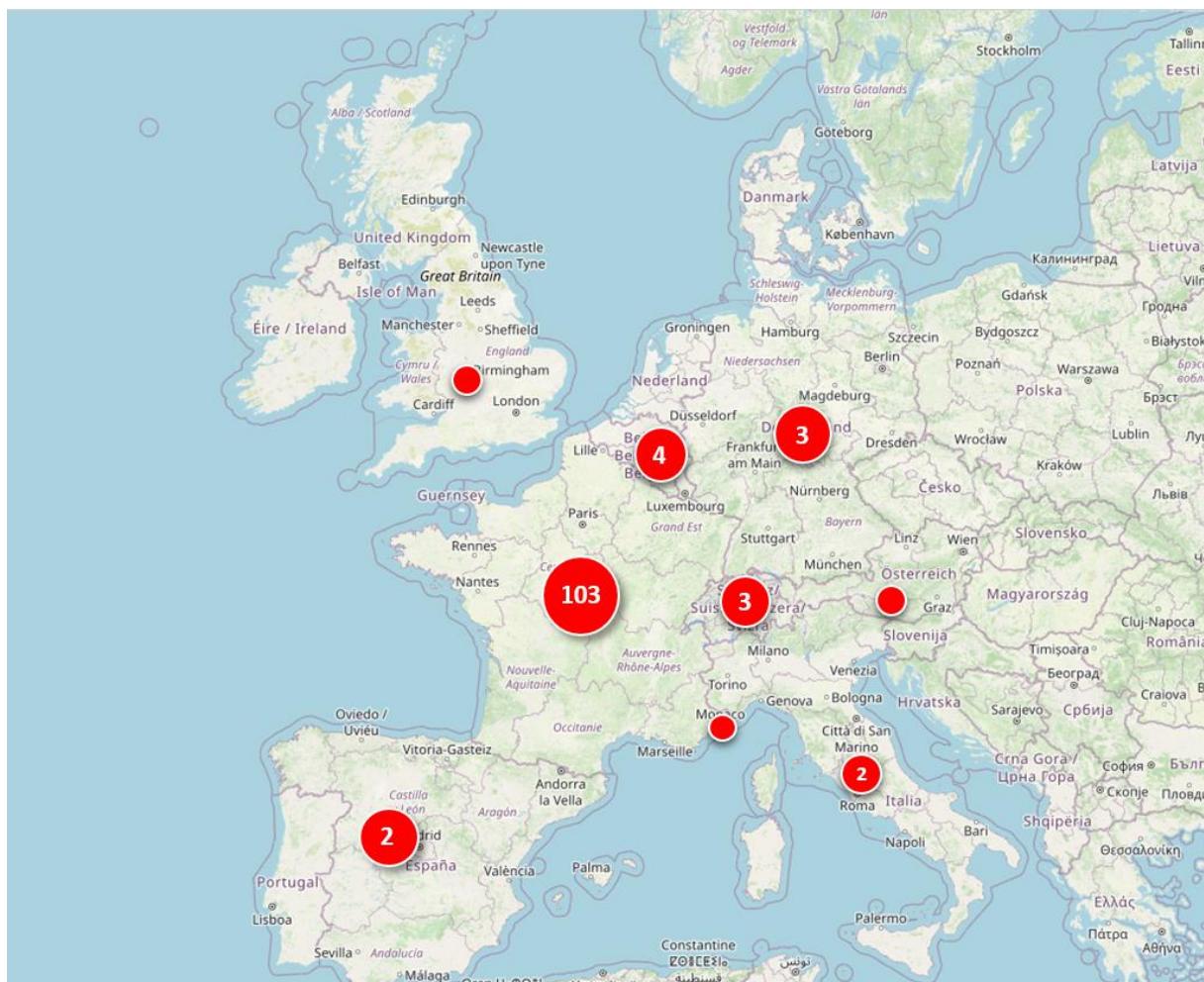
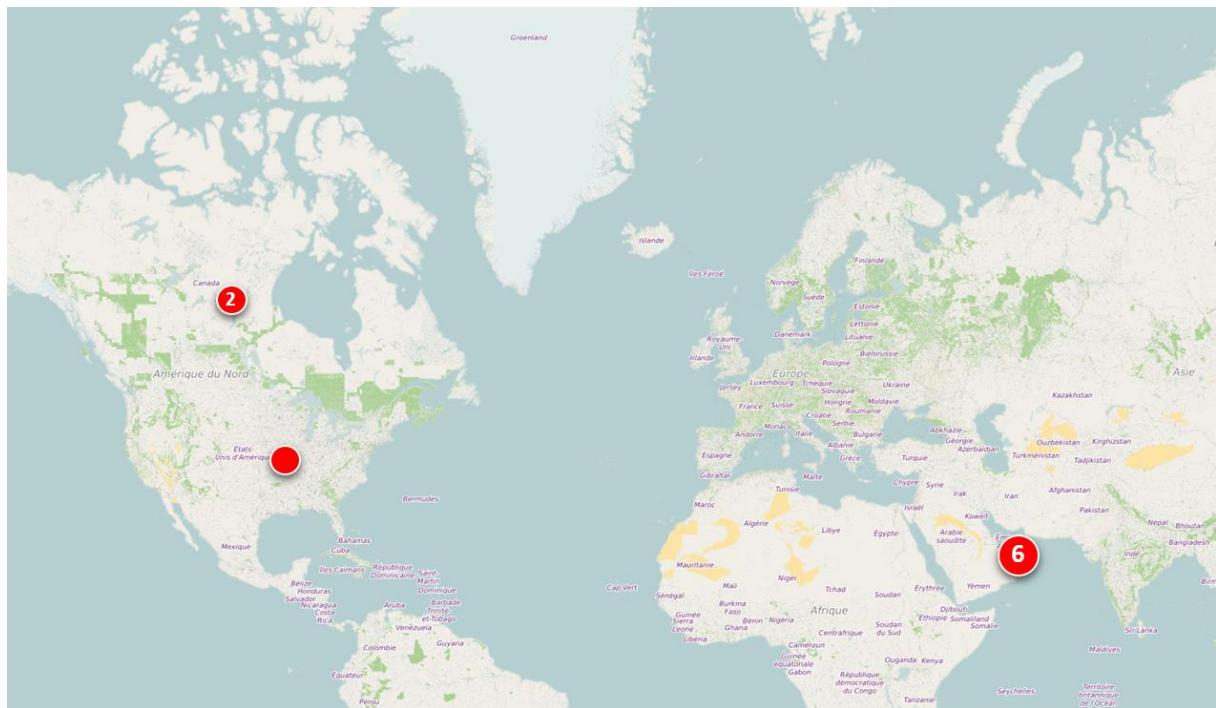
Inscrites dans l'ADN de l'institution, les activités liées aux prêts et dépôts sont croissantes. Le volume des prêts et dépôts se renforce et s'est maintenu durant la période de pandémie en conservant les convoiements nécessaires aussi pour que les équipes de conservation puissent échanger tant sur les fragilités matérielles des objets concernés que pour les discussions scientifiques. En 2022, 370 objets ont été prêtés pour l'ensemble de la collection ; 194 ont fait l'objet de dépôts, dont une majorité liée aux archives. Le fonds Néolithique – Âge du Bronze fut l'un des plus empruntés, ce qui témoigne aussi de l'effervescence des expositions qui émergent autour de ces périodes.

Cartographie des dépôts 2022



Cartographie des prêts 2022

Musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye
Projet scientifique et culturel 2023



2.2 Animation et coopérations nationales

Grand département des antiquités nationales du ministère de la Culture et SCN attaché à l'administration centrale, le MAN s'inscrit dans le périmètre des missions de sa direction générale de tutelle telles que définies par les dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2020⁹⁴. L'animation des réseaux des gestionnaires de collections archéologiques, musées de France comme services de conservation en collectivités territoriales ou en CCE est l'une de ses missions, accentuée depuis 2016 avec la création du réseau ArchéoMuse⁹⁵. Les journées professionnelles et les conférences assurent des retours d'informations nécessaires à l'amélioration de nos procédures de travail et à la restitution des expériences comme des difficultés. C'est également un moment important pour l'actualité des collections publiques et des enjeux qui s'y attachent sous l'angle de la collaboration et de la coopération.

ArchéoMuse est un réseau à destination des professionnels de l'archéologie et des musées. Il a été créé en 2016 à l'initiative du musée d'Archéologie nationale et du service des Musées de France pour fédérer les responsables de collections archéologiques en musée et les professionnels concernés. Il permet de partager interrogations, informations, problématiques, projets ou réalisations sur le sujet des collections archéologiques dans des domaines aussi larges que les acquisitions, le droit des vestiges archéologiques, la médiation, les activités culturelles à destination des publics, etc.

Les objectifs du réseau

- Mieux se connaître : établissement et diffusion d'une liste de contacts mise à jour chaque année.
- Cartographier les collections et les institutions : répertorier l'ensemble des musées de France possédant des collections archéologiques.
- Créer des liens et favoriser les relations entre les acteurs des musées et les responsables de collections archéologiques en musée, pour répondre à des problèmes spécifiques liés aux champs culturels, scientifiques et techniques couverts par le réseau.
- Partager et concevoir des outils et documents de travail susceptibles d'apporter une aide dans l'exercice de nos métiers.
- Confronter les pratiques, les partager.
- Fédérer, mutualiser et partager les connaissances, les compétences, les expertises et les projets.
- Valoriser les collections et favoriser leur enrichissement et leur connaissance par l'échange des connaissances et des savoirs au sein du réseau.
- Permettre la réalisation de projets par la mise en place de collaborations entre institutions.
- Améliorer la visibilité des collections entre les institutions membres. Stimuler les projets collectifs de recherche.
- Permettre une meilleure visibilité des musées pour tous les publics (public non spécialiste, scolaires, etc.).

Fonctionnement du réseau. Les membres d'ArchéoMuse disposent d'une plateforme hébergée par le ministère de la Culture. C'est sur cette plateforme que peuvent échanger les membres du réseau. Ils sont invités à y partager leurs questionnements, nouveautés, recherches, etc. Le réseau est composé de deux comités. Leurs représentants sont choisis par les membres du réseau, sur proposition. Ainsi, le comité de pilotage définit les axes de travail du réseau et l'administre. Le comité d'édition veille et valide l'ensemble des

⁹⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042845631

⁹⁵ <https://musee-archeologienationale.fr/archeomuse>

publications du réseau et modère la plateforme d'échange. Des journées d'étude sont organisées une fois par an. Dans ce cadre, les membres sont invités à se rassembler et à échanger autour de différents thèmes : un projet de musée, des questions relatives aux collections archéologiques et à leur valorisation, l'actualité des collections d'archéologie, etc. Ces journées s'organisent de manière alternée, au musée d'Archéologie nationale (à Saint-Germain-en-Laye) ou dans un musée du réseau volontaire.

La convention-cadre signée avec l'Inrap en 2022 renforce par des actions concrètes la valorisation des recherches archéologiques et les renouvellements des rapports scientifiques. Sur le plan des coopérations interministérielles, le MAN a également fait sienne l'une des problématiques patrimoniales majeures aujourd'hui : la lutte contre les fouilles clandestines et le trafic illicite des biens culturels. Cet axe nous inscrit parmi l'ensemble des acteurs mobilisés sur le sol national pour y contribuer directement par leur expertise ou par des actions de sensibilisation des publics. Une convention de partenariat a été signée en ce sens le 20 juillet 2022 entre les services des ministères de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) et de l'Intérieur (Direction générale de la gendarmerie nationale) au MAN.

93

2.3 La relation au monde

La présence internationale du musée se traduit majoritairement dans les prêts et surtout la politique de dépôts qui dès son origine a procédé du croisement et des échanges, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, un phénomène encore lisible aujourd'hui dans la cartographie mondiale des prêts et dépôts réalisés en 2022. Ces mêmes fées penchées sur le berceau du jeune musée ont livré dès ses premiers numéros d'inventaires une place nette à l'archéologie internationale : 347 pièces archéologiques danoises données en 1861 par le roi du Danemark, Frédéric VII, et conduites à Paris par Christian Jürgensen Thomsen lui-même qui transmettait ainsi, à 71 ans, le flambeau des « trois âges », classement né au musée de Copenhague⁹⁶. Ce furent symboliquement les premières pièces inscrites à l'inventaire.

« Le Musée de Saint-Germain est, sans doute, avant tout un Musée des antiquités nationales ; mais de fait, il est notre Musée préhistorique. À ce titre, outre les collections françaises, il a toujours compris des collections de comparaison, exposées dans la grande salle du château, dite salle de Mars. Celle-ci, après avoir été évacuée, puis restaurée et allongée, abritera désormais une sorte de musée annexe, formé de cet ancien fonds, déjà considérablement augmenté. Ce sera une sorte de miroir de l'histoire des civilisations primitives. »

Henri Hubert, 1911 (cité par C. Lorre)

L'axe international, particulièrement vif dans les premières années du MAN, resitue les phases de l'humanité dans un contexte comparatiste global. Ce projet s'est poursuivi jusqu'à l'entre-deux-guerres : le décès prématuré du concepteur des espaces, Henri Hubert, a affecté cette vision qui n'a été reprise par Jean-Pierre Mohen qu'au début des années 1980, simplifiée et dans un contexte géopolitique bien différent. Plus de 50 000 objets issus de fouilles, de transferts institutionnels ou de dons internationaux composent ce fonds singulier par son histoire, l'épistémologie des sciences humaines à laquelle il est attaché, et la relation de la France à l'Europe et au monde.

Cette échelle singulière confère au MAN une position diplomatique toujours présente aujourd'hui à travers les accueils d'homologues ou les propositions de projets qui surviennent, sans pour autant

⁹⁶ Note d'intention de Christine Lorre, « Éléments pour un redéploiement muséographique de la collection d'Archéologie comparée », 2023.

trouver place dans l'état actuel du bâtiment. Malgré cette représentation matérielle et bien que la ville de Saint-Germain-en-Laye occupe une position stratégique dans l'accueil de nombreuses nationalités, la segmentation internationale du MAN était évaluée à près de 9 % en 2019 et a drastiquement chuté à 4 à 5 % en 2022. Une donnée demeure à identifier : si ce segment réside localement ou s'il émarge aux mobilités touristiques. Fermée depuis la pandémie et mitoyenne de l'escalier sud-ouest, la salle de Mars, où étaient rassemblées les collections et réserves d'Archéologie comparée, accueille aujourd'hui la base du chantier des collections et de leur externalisation.

94

À travers sa programmation à destination des visiteurs, le MAN propose de découvrir ponctuellement certains fonds à l'aune de recherches récentes. Ce sera notamment le cas pour « Terres du Nil » à l'automne 2023. Les projets de recherche et manifestations scientifiques sont l'espace, certes invisible, des attaches internationales au MAN : l'accueil des colloques du prix européen Joseph Déchelette, ceux sur les périodes pré- et protohistoriques sont autant de temps forts pour lesquels devront être à terme identifiées les nationalités présentes pour mieux affirmer cette position. Le renouvellement muséographique et les parcours restitueront ces échelles variables, dont un accent important pour l'aire européenne, « *les frontières historiques du continent européen n'ayant pas de sens pour évoquer les ensembles culturels archéologiques* »⁹⁷.

Les sujets de synthèse sur des phases ou des aires culturelles larges, la diffusion d'une approche globale des faits culturels mais aussi l'intersection des sciences humaines dont l'histoire est présente au MAN (anthropologie et ethnoarchéologie) croissent. À l'appui des travaux effectués par les conservateurs du MAN depuis trente ans, ces regards amènent à explorer la richesse des collections et de ceux qui ont contribué à la constituer. La sollicitation des experts ou des collections du MAN pour de nouvelles aires géographiques incarne un autre indicateur en cours d'évolution, à la suite des dépôts dans le cadre de l'accord intergouvernemental nous liant avec l'émirat d'Abu Dhabi.

2.4 Les échos invisibles : la muséologie de l'archéologie

« Dans cette entreprise, les pièces muséographiques jouent un rôle capital. Car, si d'ordinaire la science fait parler les objets, si la science définit la syntaxe en vigueur et les nouvelles règles de grammaire, nous ne saurions oublier qu'elle doit néanmoins faire appel à des mots — les objets — qui survivront aux évolutions et aux réformes linguistiques, et qui témoignent modestement de l'historicité du discours scientifique. »

Marc-Antoine Kaeser, 2015⁹⁸.

Objets et contexte : un liant indispensable, la muséographie. Les objets, reliquats matériels de l'action de fouiller et d'enregistrer, et le contexte disparu lors de cette action, son interprétation et la capacité à le restituer dans un espace précisément hors sol forment avec la réception des publics une forme de quadrature complexe pour laquelle comptent l'environnement du lieu d'accueil comme l'état de la connaissance.

Au MAN, deux positions radicales se sont succédé sans pour autant provoquer une voie médiane de complémentarité :

- originellement, les documents, « archives du sol », révélaient la constitution en cours des méthodes de la discipline : relevés, modèles, maquettes, moulages, plans, restitutions et

⁹⁷ Christine Lorre, Note d'intention, 2023.

⁹⁸ Marc-Antoine Kaeser, « La muséologie et l'objet de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 139, 2015, 37-44.

reconstitutions venaient en contrepoint d'objets placés sous forme de sériations ou de tableaux esthétiques ; la muséographie, parfois étouffante, était omniprésente pour mieux illustrer les résultats ;

– le dépouillement de la muséographie, introduit dans les années 1930 et concrétisé dans les années 1960, s'est accompagné d'une survalorisation de l'objet pour lequel le contexte disparaissait tandis que la série typologique demeurait une des clés d'entrée mais rendant incompréhensible la notion de contexte pour privilégier la perception thématique voire iconographique.

95

La tension découlant de ces approches a esquissé d'autres formes d'expériences d'une archéologie à vivre (archéosites, parcs) ou pour des musées et/ou sites attachés à un territoire spécifique à interpréter depuis une logique géocentrale. Complémentaires, ces approches ont fait l'objet de synthèses internationales dans des rénovations récentes pour réduire la tension objet/contexte et ouvrir la voie à l'expérimentation muséographique, une composante essentielle pour répondre aux évolutions rapides d'une telle discipline qui désormais s'expose aussi « dans la cité »⁹⁹.

La place singulière du MAN, la préservation de ses capsules temporelles nous immergeant dans la construction de l'exposition de l'archéologie, la lisibilité des sériations, des comparaisons, des problématiques de restitution-reconstitution-reconstruction, etc., nous positionnent parmi les sujets et acteurs d'une compréhension de cette approche particulière de l'accrochage et de la mise en perspective(s) qu'impose l'archéologie. La refonte des parcours muséographiques procède de cette stratigraphie et enrichit une approche sur les âges de la muséologie de l'archéologie que la recherche internationale nous permet d'appréhender voire de théoriser. Sur le plan académique, le MAN et l'université de Naples ont été invités par l'École du Louvre à coordonner le séminaire d'études doctorales « ANTIQUA. Lire et transmettre le passé : archéologie et muséologie » programmé en mai 2023 ; moteurs, les professionnels présents issus des musées nationaux et de l'Inrap partageront leurs expériences avec des étudiants dont les points de vue nourriront aussi le sujet.

Approche transculturelle. L'identité d'un musée du XXI^e siècle ne repose plus exclusivement sur la présentation des collections, elle réside également dans sa forte capacité réflexive, dans l'inspiration et l'émotion qu'il suscite auprès de ses publics, dans la connaissance qu'il partage et dans les interprétations riches et profondes qu'il peut transmettre. Dans cette relation aux publics, les études de réception constituent un catalyseur important pour comprendre les motivations et degrés d'intelligibilité de visiteurs, physiques comme virtuels, aux origines multiples ; elles nourrissent et modifient en ce sens les pratiques de transmission.

C'est aussi un levier d'intégration dans un réseau vaste, avec d'autres musées européens ou actifs dans les autres aires du globe. Les académies du centre TrACE (Transnational and Transcultural Arts and Culture Exchange) pourraient constituer un modèle de référence pour rassembler, structurer un réseau embryonnaire des musées archéologiques nationaux, à l'échelle internationale. Les rénovations récentes ou en cours ouvrent la voie d'un dialogue riche sur la relation entre l'exposition et la réception des visiteurs ; un tel réseau nous permettrait d'interroger les choix de Zurich ou du Museum für Vor-und Frühgeschichte de Berlin sur un accrochage esthétique, valorisant l'objet dans sa beauté, ceux de Madrid sur l'intégration de collections issues d'un territoire national résonnant avec une aire géographique ou culturelle plus large, ou encore le fonctionnement en réseau du National Museum de New Delhi. Entre pratiques curatoriales et questionnements sociétaux, la richesse des propositions tend à réduire cette tension existante entre temps long de l'humanité et resurgences identitaires ; elle mettrait aussi en perspective la place de l'archéologie comparée et des

⁹⁹ <https://www.cyu.fr/archeologie-dans-la-cite> : Cycle de conférences organisées par A. Lehoërrf dans le cadre de sa chaire d'excellence, en collaboration avec le MAN, l'Inp, le MnHN et le MQB.

collections d'ethnographie ajoutées par Henri Hubert au projet initial qui prévoyait une stricte comparaison temporelle.

Axes de développement :

- Accueil ponctuel de dépôts intergouvernementaux sous forme d'objets ou d'ensembles en correspondance avec le parcours Histoire de l'humanité, lors de la rénovation des espaces muséographiques et suivant les thématiques des programmes correspondants. Ces intégrations sont particulièrement riches de sens pour certaines aires géographiques telles que les Balkans et la jonction Caucase — Europe de l'Ouest.
- Itinérances de fonds thématisés ou dépôts croisés en résonance avec le point précédent.
- Coproduction d'expositions à l'appui des réseaux des partenaires du MAN, dont l'Institut national du patrimoine, ou la mission Patrimoine mondial, en lien avec *Grands sites archéologiques*.
- Poursuivre les actions scientifiques internationales par la formation académique, l'accueil de colloques et de chercheurs en résidence et par la construction consolidée de missions internationales avec les partenaires.
- Développer le lien avec les représentations diplomatiques à travers la mission Expertise culturelle internationale, par la mise à disposition d'expertises suivant l'exemple de l'intervention dans le renouvellement muséographique du musée de Carthage (D. Roger, 2022-2021) ou pour faciliter la connaissance des fonds, une dynamique qui ne pourra être que favorisée par la création d'un portail agrégatif rassemblant collection(s) et ressources associées.

96

« Le musée est un lieu essentiel. Il est savoir. Il est plaisir. Il est étude. Il est échanges. Il est découverte. Il est enseignement. Il est également une vitrine au sens propre comme au figuré, d'une conception du patrimoine, de la culture. Et de l'archéologie bien sûr. »

Anne Lehoërrff, 2021¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Anne Lehoërrff, *Dictionnaire amoureux de l'archéologie*, Plon, 2021.

Chapitre VI. La gouvernance et l'organisation

La vie et les projets d'un tel établissement patrimonial reposent essentiellement sur les humains qui composent l'équipe. Mûs par des valeurs fortes et la conviction intime que leurs missions relèvent du partage, de la transmission et de l'accueil, les agents du MAN contribuent tous les jours à ce que les publics puissent accéder aux espaces du domaine national et aux collections dans les meilleures conditions possibles malgré les désordres occasionnés par les travaux ou l'imprévu. Quelles que soient leurs missions quotidiennes dans les fonctions qu'ils occupent, ils contribuent aussi à faire rayonner l'identité historique, les richesses et les valeurs de l'institution à travers leur contact direct avec les visiteurs, les chercheurs comme les partenaires.

97

Cet engagement profond se retrouve dans la qualité des échanges internes informels comme formels. Ils sont les fondations essentielles pour bâtir à la fois les politiques scientifiques et culturelles, mais aussi la part immergée et invisible, celle de la co-construction du fonctionnement de l'établissement sur les plans administratifs : la priorisation des projets en fonction de leur suivi opérationnel, l'amélioration continue des procédures ou de leur définition le cas échéant, la veille relevant des conditions de sécurité et de sûreté et des conditions de travail avec l'appui du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) interne, dont les modalités de travail sont en cours d'évolution en application du décret 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics.

1. La gouvernance

« Il est créé un service à compétence nationale dénommé "musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye" comprenant le château de Saint-Germain-en-Laye, son parc et ses dépendances ainsi que les collections réunies au sein du musée d'archéologie nationale (des origines à l'an mil).

Ce service a pour mission, à titre permanent, d'étudier, inventorier, conserver, ouvrir au public les éléments immobiliers, bâtiments, parcs et jardins, et de conserver, inventorier, étudier, restaurer, enrichir et exposer, en vue de l'éducation et du plaisir du public, les collections appartenant à l'État et inscrites sur l'inventaire du musée national dont il a la charge.

Ce service est rattaché au directeur de l'architecture et du patrimoine et au directeur des musées de France. »

Arrêté du 29 décembre 2009 portant création du service à compétence nationale du musée d'Archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye, article 1.

1.1 Un des services à compétence nationale (SCN) du ministère de la Culture

Le MAN fait partie des 24 services à compétence nationale (SCN) du ministère de la Culture, comme 16 autres musées nationaux. Ce statut lui confère un lien étroit, voire permanent, avec l'administration centrale qui en assure la tutelle administrative. Il conserve toutefois une autonomie relative et par délégation dans le pilotage et la coordination des opérations relevant des missions qui lui sont confiées soit directement, soit en dialogue avec les autres services et opérateurs du

ministère de la Culture qui assument leurs missions dans le cadre de son périmètre opérationnel territorial ou national. Découlent de son statut :

- une définition et une gestion des moyens financiers et humains par l'administration centrale ;
- une délégation de signature qualifiant par décision juridique la capacité à négocier et passer des marchés, à engager juridiquement en qualité d'ordonnateur secondaire recettes et dépenses de fonctionnement du SCN ainsi que les crédits d'investissement délégués ;
- une autorité managériale exercée sur les agents du SCN ;
- une autonomie en matière de politique scientifique et culturelle que traduit le présent PSC et donc une mise en adéquation des moyens généraux avec cette politique scientifique et culturelle ;
- une délégation de signature qui s'exerce en matière de partenariats visant à constituer l'écosystème scientifique et culturel.

98

Il ne dispose pas de personnalité morale juridique distincte de celle de l'État. Il ne dispose pas non plus de régie autonome. Les recettes générées par le mécénat, le sponsoring, la location d'espaces et la concession transitent par les opérateurs issus des caisses mutualisées historiques : la Rmn-GP et le CMN. Il en va de même pour les moyens financiers associés aux partenariats scientifiques et alloués dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, auxquels son identité, la nature de ses collections et de ses projets lui permettent d'émerger : ces derniers sont reversés au ministère de la Culture qui doit ensuite déléguer les sommes correspondantes. Ces moyens financiers viennent supporter directement la politique scientifique et culturelle du SCN, notamment dès lors que les actions ne peuvent être financées dans le cadre des arbitrages découlant des moyens définis par l'administration centrale. La Saman enfin joue un rôle d'appui pour l'édition des publications scientifiques du MAN, financées par les subventions du service des Musées de France visant à promouvoir la recherche en musées, etN depuis 2022, de l'université CY Cergy Paris.

1.2 La comitologie, outil de communication interne du SCN

Depuis 2021, la coordination de l'ensemble des projets, partenaires et rythmes de la vie du SCN a nécessité la mise en œuvre de moments consacrés qui entrent dans trois typologies distinctes :

- les comités techniques se déroulent à fréquence régulière (comité de direction, réunion des pôles et des services, réunion des chefs de service, comité pour la communication numérique, comité éditorial...) assurent un suivi de la vie courante en plus des réunions de format court entre direction et unités au sein du service (finances, prévention, travaux) ;
- les collèges et comités de programmation assurent une réflexion et une définition transversales pour l'établissement, ses projets et son articulation ;
- chaque projet structurant (exposition, recherche, travaux) fait l'objet d'un suivi particulier et peut être assorti de l'existence d'un conseil scientifique composé spécifiquement.

Les principes demeurent identiques : ordre du jour co-construit et compte rendu ou relevé de décisions circularisé et enregistré dans un lieu numérique accessible à tous ; efficience, avec un nombre de participants limité en mesure de relayer les informations et avec une durée de réunion précisée et respectée en amont ; fréquence spécifique associée à chaque typologie de réunion. Ces principes ont été présentés en CHSCT local, instance essentielle dans la vie du SCN, le 9 mars 2021. L'objectif principal est d'identifier collectivement des solutions ou des rythmes adaptés pour que les projets et missions qui relèvent de la politique scientifique et culturelle du SCN puissent se traduire concrètement. Cette synergie est janiforme : à l'élaboration conjointe des ordres du jour renvoie le miroir d'une transparence des décisions prises, de leur communication et de l'état des dossiers. Elle

joue aussi le rôle d'activateur dans une démarche de qualité qui pourra se traduire, dans les années à venir, par l'adoption d'un système de management de la qualité normé.

1.3 Écosystème partenarial

En raison de son identité pluripatrimoniale, le MAN intervient en résonance avec l'ensemble des acteurs patrimoniaux, culturels et artistiques de l'État et des collectivités territoriales. Ses partenariats l'amènent à dépasser les frontières nationales pour des collaborations ponctuelles ou de long terme à l'échelle européenne et à l'échelle internationale. Les relations avec les opérateurs sont définies par conventions-cadres rédigées, signées et suivies par la tutelle ; le SCN peut alors, comme ce fut le cas en 2021 et 2022 pour la future convention-cadre liant les SCN à la Rmn-GP, participer aux groupes de réflexion visant à en améliorer et en fluidifier le fonctionnement. Une réunion bilatérale annuelle est organisée avec la Rmn-GP pour à la fois effectuer un bilan de l'année écoulée et aborder la dimension prospective de l'année à venir : cette séquence importante apporte solutions et dialogue entre le SCN et l'opérateur. Les relations avec l'Oppic s'inscrivent dans les temporalités de la programmation et du suivi des travaux immobiliers : le dialogue de gestion est directement piloté par le SMF, en lien avec le SCN, et l'Oppic. Quant au CMN, il apporte un appui juridique dans le traitement des concessions (publicité, suivi juridique) et occupations temporaires (conventions) dans le domaine national, au-delà de la régie financière et du versement de 80 % des recettes au ministère de la Culture, qui déléguera ensuite cette somme au SCN. Cette articulation entre les trois opérateurs relève d'une distribution historique de ces missions et de l'absence de personnalité morale et de régie autonome de l'établissement.

Les relations avec les partenaires sont définies par conventions rédigées, signées et suivies par le SCN : les avis de la tutelle ont été requis en 2021 et 2022 pour des formats de conventions-cadres spécifiques aux fins de faciliter leur systématisation. Ce fut notamment le cas pour faciliter et formaliser les relations avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye dont le Château-Vieux est un des emblèmes majeurs mais également avec les associations professionnelles spécialisées en archéologie, les laboratoires du CNRS ou encore le jumelage du domaine avec le Musée royal de Mariemont, institution belge qui partage avec le MAN des ambitions et problématiques similaires en matière de préservation et d'accessibilité des patrimoines.

Outil indispensable, la convention assure un cadre précis et clair dans les relations, dans les actions envisagées et leur temporalité ; elle est élaborée conjointement entre les pôles du MAN concernés et les partenaires. Un tableau de pilotage a été instauré pour assurer le suivi courant de leur exécution et de leur renouvellement. Ce travail devra se poursuivre notamment pour faciliter l'insertion du MAN dans les dispositifs d'appels à projets, vitaux pour consolider et développer les moyens de la politique scientifique et culturelle, et la construction de projets croisés nécessitant une convergence de moyens avec des opérateurs de l'État, dont les universités et les établissements publics des musées nationaux. Le MAN transite aujourd'hui par des organismes tiers qui facilitent le portage de tels projets et auxquels il s'associe par convention ; en parallèle, il contribue à leur propre gouvernance avec une représentation en comité de pilotage, comité scientifique, conseil d'administration ou encore assemblée des associés selon le partenaire. Ces modalités reposent sur les expertises reconnues de l'équipe mais ont pour corollaire une mobilisation des temps que ses membres consacrent à ces instances qui viennent se superposer aux missions, nombreuses, déjà assumées. Identifier le point d'équilibre entre suivi, engagement et développement, associé aux ambitions du MAN avec la priorisation des chantiers à venir, importants pour la sécurité des collections comme pour l'amélioration des conditions d'accueil et des expériences de visite dans

l'ensemble des composantes du site, constitue l'un des points de dialogue essentiels avec chaque expert concerné et chaque partenaire potentiel.

2. L'organisation et la vie collective

Parmi les instances qui garantissent un dialogue optimisé et la mise en œuvre des objectifs communs, le CHSCT local tenait, jusqu'au 31 décembre 2022, une place majeure : très actifs durant la période de pandémie, tous les membres du CHSCT incluant les représentants des personnels comme les chefs de pôle se sont impliqués dans la mise en œuvre de dispositifs assurant un maintien de la vie collective des agents, du plan de continuité d'activité tout comme la bonne articulation avec les publics. Le domaine national n'a ainsi fermé que pendant un mois durant cette période et a connu un pic de fréquentation sans précédent de la part des usagers, tandis que se développait une nouvelle relation entre collections et publics à travers des formes innovantes de communication et de partage mises en œuvre par le pôle scientifique et la mission de Développement culturel, de la communication et du numérique. Des propositions originales ont émergé, de la mise en œuvre d'une lettre d'information sur la situation sanitaire à la définition de priorisations issues des analyses des RPS, du DUERP comme de la nécessaire remise à niveau des relations avec le prestataire en charge de la médecine du travail. Cette instance de dialogue est amenée à évoluer avec l'instauration d'une formation spécialisée (FS) de service SCN rattachée au comité social d'administration (CSA) du réseau Musées mais conservera, pour l'amélioration continue de l'organisation et de la vie collective, son rôle majeur.

Le dialogue de gestion avec la tutelle transite par deux conférences annuelles : la conférence métier, au printemps, exprime le bilan qualitatif de l'année précédente et les prospectives stratégiques de l'année suivante ; la conférence budgétaire, à l'automne, est l'occasion de présenter l'exécution en cours et la construction des moyens nécessaires eu égard aux besoins exprimés pour la préservation, la conservation et l'accessibilité.

2.1 Une gestion financière rigoureuse

Les délégations de crédits au titre du fonctionnement parviennent en deux temps avec une possibilité d'engagement à hauteur de 80 % dès la mi-janvier et une connaissance définitive des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) fin février de l'année d'exécution, tandis que le versement du reliquat à hauteur de 20 % intervient en mars. L'étiage en fonctionnement s'établit en moyenne autour de 1 350 000 € incluant les crédits délégués pour les opérations de réparation au titre des monuments historiques, une donnée très proche de celle relevée lors du projet scientifique et culturel de 2017. Le fonctionnement des bâtiments et du domaine absorbe entre 65 et 70 % de ce budget, avec un fort impact en cas d'aléas, ce qui constitue une donnée socle, eu égard à l'état général du parc immobilier.

Les programmations pluriannuelles portées par les projets scientifiques et leur transmission sont identifiées dans chaque exercice annuel. Un travail analytique destiné à calibrer des bases budgétaires prévisionnelles annualisées est en outre mené depuis 2021 en fonction des unités opérationnelles du SCN, les projets d'exposition et de travaux incarnant une variable de ce socle, outre le suivi fin de l'inflation ; il devra être consolidé pour à la fois faciliter les arbitrages internes, piloter les finances et identifier les besoins complémentaires, mais il constitue d'ores et déjà une composante essentielle dans le renforcement de la politique des marchés spécifiques portés par l'institution et amenés à être consolidés dès 2023-2024 pour les prestations relevant des bâtiments

et du domaine. Certains partenariats scientifiques nécessitent en outre un suivi analytique spécifique en matière de moyens engagés : cette extranéité introduit au sein du MAN le besoin de se doter d'un outil adapté pour un pilotage analytique et prévisionnel des moyens financiers.

Les crédits de restauration des collections inscrites à l'inventaire ont doublé depuis 2017, passant de 130 000 € à 260 000 € en relation avec les besoins exprimés et identifiés dans le cadre des chantiers des collections. Le soutien pour ces derniers incarne un engagement fort de la tutelle et une véritable stimulation tant pour les équipes que pour les projets scientifiques et culturels en découlant. La prise à bail d'un local en décembre 2022, en cours de transformation pour devenir une réserve externalisée temporaire destinée à la conservation du mobilier stable (lapidaire, céramique), fut aussi un temps fort de ce soutien exceptionnel, avec une mobilisation des forces négociatrices de l'État et des AE correspondant à cette négociation, dans un temps limité, et pour garantir la réalisation des travaux structurels attendus dans le cadre de l'Ad'AP et de la mise en conformité technique du bâtiment.

101

2.2 Des moyens humains limités mais composés de professionnels reconnus

Un effectif très contraint. Le plafond d'emploi du SCN s'est établi à 85 ETP (équivalent temps plein), incluant 2 agents en DSY (décharge syndicale) à hauteur de 100 %. L'organigramme fonctionnel du SCN avait fait l'objet, le 3 décembre 2015, d'une validation en Comité technique — Musée. La création de services en lien avec les préconisations du précédent projet scientifique et culturel, la mutualisation et le renforcement des pôles par la transformation en pôle pérenne de la mission du Développement culturel, de la Communication et du Numérique née en 2015 doivent être traduits en 2023 dans un nouvel organigramme fonctionnel en cours d'élaboration, à l'appui d'une définition claire des rôles et des missions de chaque agent, à travers des fiches de poste et des procédures adaptées. Le SCN bénéficie de l'accompagnement d'une chargée de mission affectée à l'ingénierie managériale pour la mise en œuvre de ces trois outils indispensables à l'organisation des moyens humains, très limités eu égard aux missions portées par le SCN. Les effectifs seront désormais stabilisés en trois pôles, essentiels au fonctionnement du site, associés à une cellule de direction (4 ETP, ces données étant traduites au moment de l'écriture du projet scientifique et culturel) :

- **le secrétariat général** (46 ETP) réunit l'ensemble des services supports : administration générale (ressources humaines, finances et comptabilité, marchés), bâtiments et domaine dont jardins et maintenance, Accueil, sécurité et sûreté ;
- **Le pôle scientifique** (19 ETP) comprend trois services principaux : conservation, ressources documentaires, régie (incluant les missions de conservation préventive, conservation-restauration, installation-soclage et récolelement) ; il est à noter que les noms de ces deux derniers services font l'objet d'une réflexion interne pour une meilleure lisibilité auprès des partenaires ;
- **le pôle de développement** (10 ETP) regroupe les services stratégiques de construction de l'offre, de la production à destination des publics et des partenariats : publics et développement culturel, développement numérique, expositions ainsi que communication, partenariats et mécénat.

Un service d'experts. Les transformations récentes ont accentué les objectifs amorcés ces dix dernières années avec, outre la coordination accentuée de prestataires techniques :

- **le renforcement de l'expertise professionnelle et technique** avec la création d'un service de gestion des collections pour la régie des œuvres et la conservation préventive, la mutualisation de la gestion du parc immobilier au sein du secrétariat général et la prise en compte de l'histoire patrimoniale du site auprès du service des Ressources documentaires et par la création d'un poste scientifique et technique au sein de la conservation. Le renforcement du pilotage administratif s'est

traduit par le recrutement de deux profils fondamentaux pour la comptabilité et pour la mise en œuvre d'une politique de marchés et du suivi juridique financier. La structuration des données numériques et des contenus a conduit au recrutement de deux profils pour porter les projets de bases de données et l'accessibilité des contenus numériques, respectivement au sein du pôle scientifique et du futur pôle de développement ;

– **le développement des compétences scientifiques et techniques** par la formation continue sur site ou dans les locaux d'organismes certifiant, mais également en favorisant, dans la mesure du possible et des moyens de l'établissement, les retours d'expérience et les discussions dans le cadre de missions pour les réseaux professionnels ou de rencontres croisées avec des institutions de proximité proches du MAN par la nature des collections conservées ou leur identité (musée de l'Homme, musée du Quai Branly, archives nationales, département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France...) ;

– **la reconnaissance du rôle joué par le MAN dans l'accueil de formations initiales professionnelles.** Les stages sont un volet d'activité important. Outre les stages de découverte associés aux classes de 3^e, organisés par session annuelle en février avec une sélection de 12 stagiaires, et les stages initiaux, le MAN accueille sur sa propre dotation budgétaire l'équivalent de 36 mois de stages supérieurs à une durée de 2 mois à temps plein, émargeant majoritairement au niveau master ; avec la création de l'EUR Archal, ce volant a été porté à 60 mois attachés au pôle scientifique à hauteur de 80 %. L'objectif est à chaque fois double : pour l'apprenant, compléter la formation initiale par une expérience professionnelle solide et associée aux projets de l'établissement, et pour le MAN, animer les relations le liant avec le monde académique tout en favorisant l'insertion professionnelle. Le MAN fait aussi partie intégrante de la promotion de l'apprentissage pour les services de production : au sein des jardins patrimoniaux, du développement numérique, de la communication-mécénat et de la chaîne éditoriale. La diversité des métiers peut être entretenue à l'appui de ce dispositif, fondamental dans les filières des métiers d'art dont certaines peinent aujourd'hui à se maintenir en raison de la faiblesse des effectifs ; c'est notamment le cas, au MAN, des jardins et des ateliers. Le choix de développer l'accès à une première insertion professionnelle s'est matérialisé par l'accueil de missions du Service civique dans des domaines de médiation et d'accueil des publics : les deux missions confiées ont permis de mieux articuler l'offre avec l'attente des visiteurs et de promouvoir la transmission des recherches à travers la programmation des colloques et journées ouvertes à tous.

Identifier et diminuer les risques. Service d'experts et de professionnels attentifs à favoriser l'accessibilité des collections comme des espaces, le MAN souffre de l'écart entre ses moyens, ses capacités d'accueil (autant des chercheurs que des visiteurs) et le potentiel qu'il représente, de l'histoire patrimoniale qu'il incarne au terreau riche d'avenir que représentent ses fonds. De tels écarts laissent apparaître l'essoufflement de certains postes (taux de rotation, isolement physique ou fonctionnel). La réévaluation régulière du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et l'analyse des risques psychosociaux (RPS), menées à l'appui des représentants du personnel et de l'agent relais de prévention, constituent deux outils indispensables pour estimer ces points et identifier les renforts temporaires ou les restructurations nécessaires. Outre la révision de fiches de poste en cas de recrutement, le cadrage des missions et des programmations, quatre pistes d'amélioration pourraient être mises en œuvre à l'appui de la tutelle :

– fluidifier les procédures de recrutement et l'arrivée d'agents recrutés : eu égard à la composition du MAN, la moindre vacance affecte l'organisation du travail et la tension pesant sur les effectifs ;

- ouvrir la possibilité de recruter sur contrat et hors régime de vacances des renforts sur des durées limitées, inférieures à une année, pour concourir à l'activité lors d'un surcroît temporaire de cette dernière ;
- favoriser la constitution de réseaux professionnels internes aux SCN, hors niveaux de direction et de secrétariat général ;
- tester de nouveaux dispositifs pour l'accueil de doctorants ou de post-doctorants (par exemple, Convention de formation par la recherche en administration).

3. Des valeurs réaffirmées

La situation pandémique globale de ces derniers mois a aussi modifié la relation aux espaces extérieurs et au besoin d'art, reconnu pour ses bienfaits sur la psyché ; les domaines patrimoniaux s'inscrivent dans une expérience physique de liberté, de culture, de santé pour le corps et l'esprit. Ce principe d'expériences engagées et communiquées auprès des publics doit pouvoir trouver un écho similaire dans la structure interne avec l'équipe du SCN et à l'appui de facilitateurs indépendants regroupés comme tiers-intervenants. L'humain est au cœur du SCN, pas seulement comme sujet, mais comme richesse organique pour stimuler, interagir, changer les regards sur les cultures professionnelles et parvenir à des réussites concrètes, mesurables par tous et partagées avec les publics. L'anticipation, un des bienfaits de la programmation, et le dialogue, procédant des méthodologies de consultation et de concertation, sous-tendent des valeurs de fond que promeut le MAN, lieu du temps long et de l'histoire de l'humanité, autour du partage, de la solidarité et de l'engagement.

3.1 Un SCN responsable

En proposant un cadre de réflexion et de compréhension des sociétés humaines du passé, de leurs relations à l'environnement par l'exploitation ou la transformation, des mobilités et des échanges, des conflits et violences qui peuvent survenir aussi, des identités affirmées par l'individu ou forgées par l'altérité, le MAN ne peut que s'inscrire logiquement dans une relecture herméneutique et critique de ses propres responsabilités environnementales et sociétales, en conformité avec la stratégie de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des organisations du ministère de la Culture (2016-2020). Ces dynamiques viennent nourrir et enrichir une approche de fond sur notre rôle et sur les injonctions contradictoires qui peuvent survenir entre les activités et leur impact sur l'environnement ou la société, telles que la nécessaire mobilité individuelle des agents pour les missions et les convoiements, l'usage des consommables ou encore la production des expositions temporaires. Pour limiter les effets de ces impacts, les actions suivantes, pour certaines déjà instaurées depuis plusieurs années par l'équipe du MAN, sont identifiées :

- inclure des clauses sociales et environnementales spécifiques dans les marchés publics ;
- valoriser les déchets, favoriser le tri et le recyclage ;
- préserver la biodiversité et demeurer attentif aux produits et matériaux utilisés ;
- optimiser la consommation énergétique ;
- réutiliser les éléments scénographiques ou procéder aux recyclages des matériaux en cas d'obsolescence ;
- favoriser l'insertion professionnelle et l'engagement social ;
- favoriser l'égal accès de tous à l'offre et aux contenus ;
- intégrer l'éco-mobilité dans les déplacements professionnels (télétravail, mobilités douces, transports en commun ou véhicule de service pour les déplacements collectifs).

3.2 La structuration des tiers-intervenants

Les besoins collégiaux exprimés pour préparer les travaux de refonte et anticiper les investissements pluriannuels nécessitent des études complémentaires qui ne peuvent être portées en interne pour modéliser les actions et fournir les éléments indispensables à leur programmation. Ces besoins sont croisés avec les responsabilités sociétales et environnementales pour répondre de manière efficace aux enjeux d'avenir.

Les axes d'amélioration suivants ont été identifiés comme devant être accomplis d'ici à 2024-2025 :

- accueil pour tous, confort de l'expérience et articulation des flux de visiteurs entre les composantes du site (agence spécialisée) ;
- performances énergétiques des bâtiments et des espaces muséographiques : établir les diagnostics préparatoires (optimisation des installations CTA-CV) et poursuivre l'investissement dans des équipements de basse consommation tel le déploiement des leds (AMO spécialisée) ;
- ergonomie des espaces de travail et regroupement des services pour éviter tout travailleur isolé (médecine du travail, ergonome et programmiste) ;
- préparation à l'articulation et la coordination des travaux (plan de gestion domaniale, programmiste pour l'accueil et la muséographie) ;
- établissement d'une identité visuelle en lien avec l'identité du site.

3.3 De nouveaux espaces pour l'accessibilité et la transmission des savoirs patrimoniaux

Parmi les projets emblématiques qui constituent les défis d'avenir à horizon 2030 pour le MAN, trois d'entre eux, mentionnés au fil des pages de ce projet scientifique et culturel, symbolisent les valeurs réaffirmées de cette institution patrimoniale historique et les enjeux de sa métamorphose. Ces projets viendront consolider et souligner son identité intrinsèque portée par la construction et la mémoire du temps humain.

Une articulation unique entre domaine, château et musée, repensée pour transformer le MAN en :

- un carrefour du temps long avec pour trame narrative une histoire de l'humanité écrite par l'archéologie ;
- un lieu de réflexion et d'émerveillement où les points de repère dans le temps et dans l'espace sont facilités par une signalétique homogène, lisible de tous et respectueuse de l'environnement historique et patrimonial ;
- un espace de débats et de développement de l'esprit que l'archéologie et son histoire peuvent éclairer à l'appui d'une muséographie qui devra respecter la mémoire des murs ;
- une déambulation, lumineuse et reposante, où précisément le temps de l'expérience doit devenir une respiration dans le rythme contemporain en proposant des stations de repos, d'observation et de (re)découverte, dans le domaine et les espaces du château.

Un pôle de conservation archéologique mutualisé pour étudier et former. Lieux de vie, d'accueil et d'ouverture à la recherche comme aux visites, les réserves associant CCE et espaces d'études et de formation pourront :

- prendre en compte la dynamique des usages autour de collections archéologiques nationales de référence ;
- former avec l'appui des réseaux partenariaux un lieu de rencontres, ouvert et praticable, entre chercheurs et étudiants ;

- intégrer en conception comme en adaptation les grands enjeux sociétaux (bilans carbone, circulations horizontales, équipements anticipant les TMS, la gestion des âges et le maintien dans l'emploi).

La maison forestière, lieu d'accueil Création et recherche. Avec pour objectif de favoriser l'accès aux collections du domaine comme du musée, sur des périodes courtes, pour des artistes, des étudiants et des jeunes chercheurs ne résidant pas dans le bassin francilien mais faisant partie des programmes développés au MAN ou avec le MAN, la maison forestière sera conçue comme :

- un atelier-résidence physique pour favoriser la rencontre des esprits et la production de propositions innovantes pour la transmission des savoirs sur les collections, l'histoire de l'archéologie et l'histoire du site ;
- un soutien au programme Archéologie active et à la production de nouvelles formes d'interprétation des résultats de la recherche archéologique ;
- un espace d'échanges internationaux et transculturels pour démultiplier les regards sur la réception des collections et animer la relation avec les publics ;
- un lieu d'accueil pour les lauréats du Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil (PAUSE) porté par le Collège de France.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE
NATIONALE**

Domaine national du château
de Saint-Germain-en-Laye